

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES
EN
LANGUES MODERNES APPLIQUÉES

INTERNATIONAL REVIEW OF STUDIES
IN
APPLIED MODERN LANGUAGES

Numéro 13 / 2020

RIELMA, n° 13

Publicație LMA sub egida CIL
Director fondator: Mihaela TOADER

Comitet științific:

Rodica BACONSKY	Universitatea Babeș-Bolyai, România
Liana POP	Universitatea Babeș-Bolyai, România
Mihaela TOADER	Universitatea Babeș-Bolyai, România
Georgiana LUNGU BADEA	Universitatea de Vest, România
Willy CLIJSTERS	Hasselt Universiteit, België
Martine VERJANS	Hasselt Universiteit, België
Jean-Paul BALGA	Université de Maroua, Cameroun
Bernd STEFANINK	Universität Bielefeld, Deutschland
Miorita ULRICH	Otto-Friedrich-Universität, Deutschland
Dima EL HUSSEINI	Université Française d'Égypte
Almudena NEVADO LLOPIS	Universidad San Jorge, España
Joël MASSOL	Université de Nantes, France
Valérie PEYRONEL	Université de Paris III, France
Frédéric SPAGNOLI	Université de Franche-Comté, France
Hoda MOUKANNAS	Université Libanaise, Liban
Mohammed JADIR	Université Hassan II Mohammedia-Casablanca, Maroc
Małgorzata TRYUK	Uniwersytet Warszawski, Polska

Director revistă: Renata GEORGESCU

Editori responsabili: Alina PELEA și Manuela MIHĂESCU

Comitet de redacție: Iulia BOBĂILĂ, Adriana NEAGU

ISSN 1844-5586
ISSN-L 1844-5586

Tiparul executat la:

S.C. ROPRINT S.R.L.

400188 Cluj-Napoca • Str. Cernavodă nr. 5-9
Tel./Fax: 0264-590651 • roprint@roprint.ro

Table des matières

Éditorial / 5

L'invité des entretiens RIELMA : Valia del Vale / 7

Des heurs et des malheurs des langues spécialisées : mise en contexte / 13

Richard Bertrand ETABA ONANA, *Graphie des ordonnances médicales dans les institutions hospitalières publiques au Cameroun : encodage et décodage* / 15

Andreea BLAGA, *Les rédactions d'affaires – Carnet de création d'un cours interactif en ligne* / 26

Les rendez-vous terminologiques et lexicologiques / 35

Elvin ABBASBEYLI, *La terminologie juridique dans l'Empire ottoman. L'exemple du traité de Küçük Kaynarca (1774)* / 37

Mohammed JADIR, *Pour un traitement fonctionnel des expressions idiomatiques* / 46

Autour de la traduction / 81

Gabriela BULGARU, *Machine Translation, a Game-Changer for the Language Industry* / 83

Aly SAMBOU, *Réflexions didactiques sur les compétences du traducteur en contexte multilingue sénégalais* / 95

Expériences éditoriales : Mohammed Jadir / 106

Brèves LEA / 120

Comptes rendus / 122

Jean Delisle avec la collaboration de Gabriel Huard et Alain Otis, *Interprètes au pays du castor, Québec*, Presses de l'Université Laval, 2019 (Alina Pelea) / 122

Veronica Manole, *Português económico: manual para alunos de PLE*, Nível C1, București, Editura Universității din București, 2019 (Andreea Teletin) / 124

Cornelia Șuș, *Tradition and change in legal discourse: a pragmatic description of the contract in English, French and Romanian based on a corpus of comparable texts*, Cluj-Napoca, Argonaut, 2019 (Matei Idu) / 125

En vitrine / 129

ÉDITORIAL

On pourrait dire que c'est une coïncidence remarquable que notre numéro 13 paraisse en 2020, car, n'est-ce pas, chiffre de la malchance et pandémie vont de pair.

Mais nous ne sommes pas triskaïdékaphobes aussi espérons-nous prouver que le lien entre les deux n'est pas celui qu'on croit. Car le numéro 13 de RIELMA, cet « enfant de la COVID 19 », voit le jour sous le signe de la continuité, tout en reflétant, à sa manière, l'air du temps.

Effectivement, cette édition commence par l'entretien avec une interprète qui partage son expérience dans le milieu hospitalier italien dans la première moitié de 2020. Cette interview s'est déroulée dans le cadre du projet ReACTMe, consacré à la formation d'interprètes pour les services médicaux et dont notre Département est partenaire.

Les articles retenus offrent au lecteur la même diversité que nos volumes précédents. Au rendez-vous : la communication en contexte médical, la conception d'un cours en ligne, la terminologie juridique, les expressions idiomatiques, la traduction automatique et les compétences du traducteur.

Comme chaque année, nous innovons aussi au niveau de la structure en proposant un témoignage éditorial inédit.

Nous vous souhaitons bonne lecture et une année 2021 sereine.

Au prochain numéro !

Alina Pelea et Manuela Mihăescu

L'INVITÉ DES ENTRETIENS RIELMA : VALIA DELLA VALLE

As part of the ReACTme project¹, Elena Tomassini from Università degli studi Internazionali di Roma interviewed Valia della Valle, an Italian medical interpreter since 2006, working from German, English, and French at Rimini Hospital (*Ospedale degli Infermi*) and, occasionally, at Riccione Hospital. She studied at the Scuola Superiore per Interpreti e Traduttori (School for Translators and Interpreters) in Misano Adriatico and attended the course of interpreting in health care settings organized by the same school. Her experience as a medical interpreter gives us a useful insight about the usual challenges in this profession, as well as about the potential difficulties that may occur as a result of the current pandemic. Valia della Valle was interviewed in June 2020.

Q: In your opinion what has been the role of medical interpreters during the Coronavirus crisis?

A: Well, there hasn't been very much work during this period as a result of my working languages, because working primarily with German, and then English and French, there obviously hasn't been much call for these languages as our main target, namely foreign tourists, have of course not come here. There are still no foreign tourists, unfortunately, and we keep on waiting for them. I have used English and French while working at the hospital, of course, as we see patients who are resident in the city and province of Rimini, non-EU citizens and EU citizens from Romania and Bulgaria. On several occasions there have been non-EU citizens, such as pregnant women from Nigeria and Senegal, who are entitled to various types of hospital care because of their pregnancies. They didn't speak Italian, and I had to use English and French during the lockdown, but not very often unfortunately.

Q: So, in these cases English and French are used as a lingua franca, right?

A: Yes, as a vehicular language as these people speak, would like to speak Senegalese, but many of them also speak French, or if they are from Nigeria or Kenya they also speak broken English, but our colleagues working in the wards are very happy with the assistance we provide.

Q: Of course.

A: I took note of one case because it concerns the interpreter in relation to Covid-19. It was a case of telephone interpreting I did with Ravenna Hospital, where they had admitted a 'French French citizen', as I like to call them.

¹ An Erasmus+ project focusing on health care interpreting in Spain, Italy and Romania and gathering six universities: Universidad San Jorge, Universidad de Murcia, Alma Mater Studiorum Università di Bologna, Università degli studi Internazionali di Roma, Universitatea de Medicină și Farmacie Iuliu Hațieganu and Babeș-Bolyai University. For more information, please visit <http://reactme.net/home>

Q: You mean a patient who is 100 percent French?

A: Yes. He had fallen ill and was forced to stay in Italy because of the Coronavirus and had been admitted to the Cardiology Department at Ravenna Hospital. The hospital needed my help as this patient had to have various Covid tests done, including a bronchoscopy because it is one of the tests that needed to be carried out to exclude that he had been infected with Covid, so that he could then be allowed to return home to France. He didn't understand and, understandably, refused to undergo a bronchoscopy. "Why should I undergo a bronchoscopy, which is an invasive examination?" Quite rightly, he wanted explanations, so they explained to me why they wanted him to undergo that examination. But they wanted to carry out yet another examination – if this examination was negative, too, it would enable them to totally exclude the possibility that he had contracted Covid-19, making it much safer and simpler for him to return home to France. That job took quite a long time, even though it wasn't complicated. It was one of the few cases in which I have had a proper interpreting role to play during the Covid-19 emergency because the patient had to "be convinced" to undergo this examination, as it was then the ward's job to 'handle' him, depending on whether or not he tested positive. Moreover, in the case of a negative test he would have had no problems returning to France.

Q: Valia, was it a telephone interpreting session between the Rimini and Ravenna hospitals? Was it a video-conference call?

A: I just used the phone in the office.

Q: Did you have to mediate? Did you have to ask the doctor additional questions? In other words what happened?

A: Yes, a little bit. He wanted to know exactly what the bronchoscopy involved. I had to ask the doctor because I have an idea of what a bronchoscopy is, but the doctor explained the whole procedure to me, that he would insert a small probe, that they would give the patient a mild sedative, because the patient wanted to know this because it wasn't a straightforward examination. So, that is why I asked the doctor what the examination involved and he explained this to the patient.

Q: That's right because it is important to understand how the interpreter's role is perceived. Did he finally trust you? Did he understand that you were an official hospital interpreter?

A: Yes, he understood that, even though at the beginning he was a bit reluctant to give his consent etc, but when I told him what the doctor had explained to me, I think I stressed the advantages, that it was best for him to enable him to return to France without having to worry since France at that time – it was mid-April – was still in the middle of the Covid emergency. So it was in his best interests, too, to be sure that he was negative. I think he was negative, because all his swab tests were negative, but the doctors to be absolutely sure wanted him to undergo this other examination, too.

Q: So, once he had understood that you were an official interpreter and that you were able to do this job, he felt more reassured and, therefore, collaborated with you.

A: Absolutely. I mean he signed the informed consent for the bronchoscopy, because you have to sign the informed consent for a bronchoscopy. The doctor told me to explain to the patient that he was going to give him a sheet on which he could find all the information I had given him, which he then had to sign to give us his consent.

Q: Great, thank you. This is very interesting. Would you like to add anything else on the role that you and your colleagues have played during this crisis?

A: Personally, I have had only this case and one other, a Dutch patient who was stuck here during the emergency. In this case, however, I didn't have much to do as I primarily had an administrative role to play since the man was staying with some Italian friends and his Italian friends had done everything for him. I just went to say a couple of things, but I didn't have any special role to play.

Q: So, this case involved the use of an ad hoc interpreter who helped him out.

A: Yes, he was staying with friends, who gave him a hand, and I was just called to deal with a simple administrative part, to find out whether or not he had to pay for the care given.

Q: I should like to ask you, to better understand the work you do, exactly what does your job entail? Is there a continual presence at the hospital of interpreters or do they call you when they need you? Because, in the past, when I studied Rimini Hospital, the interpreters were always present and if there was no work for you in the wards, you would help out with the triage.

A: Yes, we are always there. We have a fixed timetable – currently we are working from 8.00 a.m. till 4.00 p.m., while in other periods of the year we work from 8.00 a.m. till 2.00 p.m., so we are there and they call us when they need us.

Q: Do you do night shifts, as well? Or just during the summer?

A: We only do night shifts during the summer.

Q: So when the Covid-19 epidemic broke out, were you able to continue working at the hospital? Or did you have to stay home like other workers?

A: No, we continued working in the hospital, but whereas beforehand quite frequently we were able to work in the Triage Department, and I love working there, with the outbreak of Covid, and still now, we have had to stay in our office. We go down to the Casualty Department if they need us, of course, when there is something they need us to do, but the Head Nurse told us that it was better if we stayed in our office to avoid coming into contact with people and getting infected.

Q: Were you immediately given the necessary Personal Protective Equipment?

A: Oh, yes. We were given masks, with a visor if necessary, and gowns. The Hospital Administration banned us from visiting certain patients: suspected Covid patients, confirmed infected patients. In those cases we either interpreted over the phone or, in the case of administrative work, it was either left pending or done over the phone with a relative or with a kind nurse who took the trouble to explain to patients, those who reside here and speak Italian, what they had to do.

Q: Besides the two patients we have spoken about, the French and Dutch patients, were there any other foreign patients affected by Covid?

A: No, only foreign people residing here, namely Romanians, Chinese, Albanians, but who live in Rimini.

Q: And did they call you to use a lingua franca?

A: Yes.

Q: You mentioned telephone interpreting. As we are going to discuss this in our project and as, especially now during the Covid period, it is almost impossible unfortunately to be physically present, do you use this form of interpreting? I mean, do you use video-conference technology or telephone interpreting?

A: We don't use videoconferencing because we have a landline and a mobile phone, but a really basic type, in the office. We're always doing telephone interpreting, even before Covid, because they call us, for example, from the Casualty Departments in Bellaria, Cattolica and Ravenna, as the cooperative we work for now covers the whole of the Local Health Authority (ASL) district. If a foreign patient needs our interpreting services in Cesena, then we are called by Cesena, or by any other ASL structures within the Romagna network where we have always been doing telephone interpreting.

Q: In your opinion, based on the two cases you've been involved in – one direct, the other more indirect – is a specific type of training required to tackle situations like the ones involved in this Covid-19 crisis?

A: In my opinion, yes. I've never been particularly worried myself, but a colleague of mine – I won't mention her name – is far more frightened than me, even though she has been working in the hospital for a long time and we get to deal with all kinds of cases in hospital. This emergency has, however, been difficult for everyone in my opinion, so I think we should be given some kind of training. This thing came out of the blue and nobody was ready, neither the doctors nor the nurses. So, in my opinion, you need a certain amount of training because you can't take it for granted that people will remain calm and be able to continue doing their job in a situation like the one we're currently facing.

Q: Do you think that it is more a question of coping emotionally? So there is a need for psychological training?

A: Yes, I do. Basically, our job remains the same. If you want, you can prepare a Covid glossary, even though the relevant terminology is not difficult: masks and the like.

Q: Yes, has psychological support been provided? I don't mean only due to Covid-19 pandemic, but also in a normal situation.

A: Yes, for example, during this emergency they have now introduced a service at the hospital which you can turn to for psychological support.

Q: Excellent. Is this service for everybody or just interpreters?

A: It's for everyone though I personally have not used it. It's a number you can call at certain times during the day and at the other end of the phone there are psychologists.

Q: Well, I think you are a living example of someone who combines both experience and specific training. Have you had to deal with any particularly difficult linguistic situations during the Covid period? I mean from any point of view: linguistic, emotional, professional, because our clients don't trust us or may challenge us.

A: Perhaps I did have one difficult moment, but it wasn't due to any linguistic problem. One day I was in the Casualty Department because I had to deal with a straightforward administrative matter and there was a woman there from the morgue who was saying: "Stop sending us corpses because I don't know where to put them." That really shocked me and it gives me the shivers just telling you about it. Until then I had only heard this sort of comment on TV, but hearing her say that, there and then, was very hard.

Q: Of course. The last question I want to ask you is whether you received any information from the hospital director, consultants or any other staff involved about working with Covid patients? Did you receive any official messages of encouragement, of an organisational nature regarding Covid? I saw a video in which the head of the Intensive Care Unit at Rimini Hospital spoke on Facebook and I was really impressed.

A: Yes, Dr. Nardi. I personally didn't take part in any meetings of this type, but I do think that they were held in every ward. In the Casualty Department, which I used to visit every single morning, they held a sort of briefing in which both the head nurse and the head doctor gave the staff not just information of a medical nature, but also provided them with some kind of support and encouragement.

Q: My most heartfelt thanks to you for agreeing to do this interview, which has been extremely useful.

A: Thank you.

***Des heurs et des malheurs des langues spécialisées :
mise en contexte***

Graphie des ordonnances médicales dans les institutions hospitalières publiques au Cameroun : encodage et décodage

Richard Bertrand ETABA ONANA
Centre National d'Éducation (MINRESI)

Abstract: For the communication between doctor and patient to be effective, it is necessary that the prescription be readable and understandable to the person to whom it is addressed. This article examines the readability and monosemia of prescriptions issued by physicians. Based on a sociolinguistic survey carried out in nine Cameroonian hospitals, we will show that the prescriptions written by doctors are illegible and incomprehensible. To overcome the risks associated with their misinterpretation, it is desirable to computerize the medical record and revisit the way these prescriptions are written.

Keywords: prescription, encoding, decoding, spelling, interpretation

INTRODUCTION

Dans les pratiques médicales d'aujourd'hui, le patient est censé être acteur des soins qui lui sont proposés, et non plus imposés, et le médecin est tenu d'expliquer au patient de façon appropriée les traitements avant de les mettre en œuvre (Carretier, Delavigne et Ferves, 2010 : 4). Suite à une consultation médicale, les ordres formels et détaillés sur l'administration d'un traitement ou sur la délivrance d'un médicament sont rédigés sur une ordonnance médicale. À en croire Koolen et *al.* (2011) cités par Nnanga et *al.* (2018), l'ordonnance médicale reste l'outil principal de communication entre le médecin et le pharmacien. Lors de sa rédaction, la situation sociolinguistique du malade n'est pas souvent prise en compte. De nombreuses études ont montré qu'une ordonnance illisible ou incorrecte peut entraîner des erreurs préjudiciables au traitement envisagé. Selon l'article R.4127-34 du *Code de Santé publique français (CSP)*, « Le médecin doit formuler ses prescriptions avec toute la clarté indispensable, veiller à leur compréhension par le patient et son entourage et s'efforcer d'en obtenir la bonne exécution ».

Les ordonnances médicales délivrées dans les institutions hospitalières publiques au Cameroun obéissent-elles à ces critères ? Les prescripteurs sont-ils sûrs d'être compris ? L'exécution de leurs recommandations est-elle contrôlée et contrôlable ? Cette étude se propose d'analyser, sur la base d'une enquête sociolinguistique menée dans le cadre de nos recherches doctorales dans neuf

institutions hospitalières publiques camerounaises¹, les ordonnances médicales délivrées aux patients. Cette analyse portera sur les bruits² préjudiciables à leur compréhension, notamment leurs graphies et libellés. Seules les prescriptions (ordonnances) individuelles y seront prises en compte.

1. LES LIMITES DE L'ÉTUDE

Notre étude n'est pas basée sur la conformité des ordonnances médicales délivrées, mais sur l'un de ses aspects : le décodage (la lisibilité et la compréhension) par les principaux destinataires. L'étude sur la conformité *stricto sensu* relève de la médecine pure. Plusieurs travaux l'ont déjà faite (Ingrim *et al.*, 1983 ; Bontemps *et al.*, 1997 ; François *et al.*, 1997 ; Koolen *et al.*, 2011 ; Abdellah et Abdelrahman, 2012 ; Ahmed, 2013 ; Chabi *et al.*, 2012 ; Paolo *et al.*, 2012).

Quand bien même une ordonnance est lisible, est-elle compréhensible aux destinataires ? Notre étude vise donc à étudier l'aspect sociolinguistique des ordonnances rédigées et leur compréhension par les patients : c'est l'un des aspects de la conformité. L'analyse des données recueillies a permis de déceler les bruits préjudiciables au décodage des dites ordonnances, notamment de leurs graphies.

2. MÉTHODOLOGIE

L'enquête sociolinguistique a été menée, après une mise en accord sur les considérations éthiques et un consentement éclairé des médecins et des patients, dans neuf hôpitaux camerounais. Une partie de ces travaux a déjà fait l'objet des publications dans les numéros 7, 9 et 10 de *Rielma* (Etaba Onana, 2014 ; Zang Zang et Etaba Onana, 2016 ; Zang Zang et Etaba Onana, 2017).

Ladite enquête a démarré le 14 août 2009 et a duré jusqu'au 21 novembre 2017. Dans ces hôpitaux, travaillent des médecins chinois et camerounais, qui viennent consulter des patients camerounais et des réfugiés centrafricains et nigériens. Certains de ces patients ne savent ni lire, ni écrire et d'autres ne parlent aucune des langues officielles du Cameroun³. Pour atteindre notre objectif, les

¹ L'Hôpital général de Yaoundé (HGY), l'Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé (HGOPY), l'Hôpital régional de Bertoua (HRB), l'Hôpital régional de Garoua (HRB), l'Hôpital de district de Garoua-Boulai (HDGB), l'Hôpital de district de Mbalmayo (HDM), l'Hôpital de district de Guider (HDG), le Centre national de réhabilitation des personnes handicapées (CNRPH), le Centre de santé du Camp des réfugiés de Gado-Badzere (CSBRGB).

² Le bruit est défini par Bonnard (1993 : 13-14) cité par Zang Zang (2013 : 421) comme : « toute cause d'une perte d'information entre l'émetteur et le récepteur ;[...] l'obscurité est un « bruit » pour une transmission visuelle sans lumière artificielle, une mauvaise écriture ou une peinture écaillée sont des 'bruits' pour le lecteur d'une lettre ou d'un écriteau, ainsi qu'une vue faible ; l'écrasement des points de braille est un 'bruit' pour l'aveugle ».

³ Le français et l'anglais sont les langues officielles du Cameroun.

données mixtes étaient indispensables (quantitatives et qualitatives). Le protocole quantitatif a consisté en l'administration d'un questionnaire au malade au sortir de la consultation à l'effet de savoir s'il a compris la prescription. Le protocole qualitatif est basé, d'une part, sur l'analyse sémantique de l'ordonnance et, d'autre part, sur l'attitude du malade, en d'autres termes, il est question de vérifier si le malade a respecté les consignes du médecin. Cette dernière étape devrait avoir lieu lors de la consultation de routine. Seuls les patients ayant consenti de participer librement à l'enquête ont été sélectionnés. 1981 consultations⁴ ont été observées contre 287 retenues pour l'enquête, soit 287 ordonnances à analyser. Ce sont là les patients qui ont accepté notre présence à leur consultation, répondu à notre questionnaire au sortir de la consultation et permis que nous assistions à leur consultation de contrôle, deux semaines plus tard. Parmi ces 287 patients, 44 n'ont pas répondu présents à la consultation de routine. Toutefois, les ordonnances rédigées ont été photocopiées et analysées.

3. LES BRUITS DANS LA RÉDACTION DES ORDONNANCES

3.1. Le cas des médecins camerounais

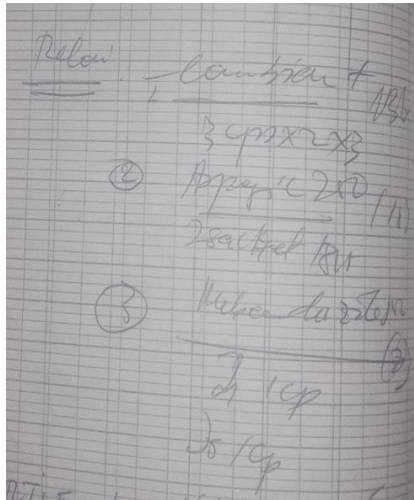
Le médecin a recours à deux modes de communication lors d'une consultation médicale : la communication verbale et la communication non verbale. L'oral et l'écrit font partie de la communication verbale. Pour qu'une communication soit efficace, elle ne doit pas être perturbée par un bruit tel qu'une écriture difficilement lisible. Au moyen de l'écriture, le médecin introduit les symptômes et le diagnostic du patient dans le dossier médical. Pour écrire, le médecin a recours aux graphèmes. Les tapuscrits ont des avantages au niveau de la lisibilité et de la forme des allographes. Tous les locuteurs d'une même langue qui savent la lire et écrire peuvent les décoder sans problème. Les manuscrits sont, quant à eux, différents d'un individu à un autre. Aussi, arrive-t-il parfois que le destinataire du manuscrit ne puisse pas, pour des raisons de graphie peu attentive, décoder l'écriture du destinataire. C'est ce qui se passe le plus souvent dans nos hôpitaux lorsque le médecin écrit dans le dossier médical du patient ou rédige à la main une ordonnance : une véritable barrière linguistique.

De l'avis de Condamines (2008 : 83), les risques liés à l'écrit sont dus au fait que « les interlocuteurs ne sont pas en présence et donc ne peuvent pas interagir en direct en cas d'incompréhension défectueuse », de même que « les textes peuvent être lus en décalage dans le temps, dans un contexte différent ». Qui plus est, l'analyse scripturale de ces ordonnances montre qu'elles sont généralement manuscrites, le plus souvent illisibles et truffées d'abréviations. Nous l'avons dit,

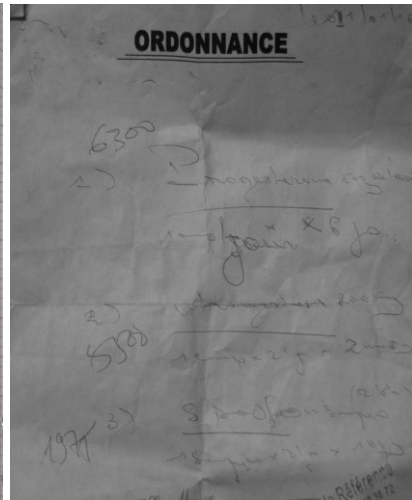
⁴ Au Cameroun, les médecins auscultent en moyenne 25 malades par jour de consultation, sans compter les urgences.

cette mauvaise graphie constitue un bruit dans la communication. Une fois le produit acheté à la pharmacie, certains patients ne savent comment le prendre : à quel moment de la journée, avant ou après les repas, l'avaler ou le laisser fondre. Ils se voient ainsi obligés de les prendre comme ils le pensent.

Analysons les ordonnances ci-après. Par souci d'anonymat, nous avons supprimé leur entête ainsi que le cachet et la signature des médecins.



Ordonnance (1)



Ordonnance (2)

L'ordonnance (1) contient trois produits. Le produit 1) est la Progestérone qui est sous forme d'ampoule. Solution buvable ou injectable ? Le produit 2) est illisible. Il est sous forme de comprimé. Le produit 3) est sous forme de suppositoire et la voie d'administration n'est pas précisée. Face à cette ordonnance, un patient qui a des difficultés de lecture ne saura pas que faire. Même les plus lettrés auront certainement des problèmes de décodage s'ils ne se font pas assister. Restent les posologies qui accompagnent les produits, mais là aussi en cas d'illettrisme, la cause est perdue.

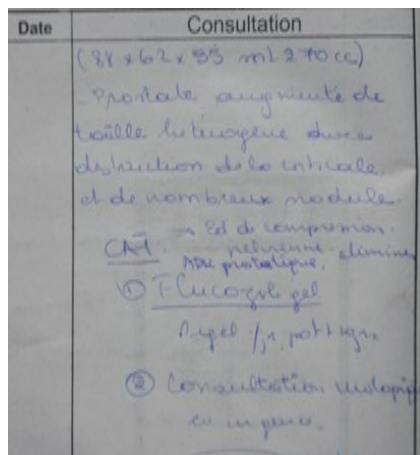
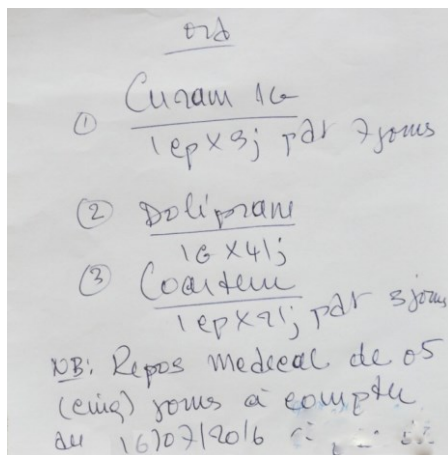
Sur l'ordonnance (2), nous avons trois produits que le soignant a pris la peine de numéroté. Le produit 1 est le *Cambiar*. La posologie de ce produit est indiquée sur la ligne qui suit. Il s'agit de $3cpsx2x3$. Le patient qui n'a aucune culture médicale ne peut pas décrypter ces codes. Le premier 3 désigne le nombre de comprimés à prendre, *Cp* correspond à comprimé et 2 désigne le nombre de fois que ces comprimés doivent être pris par jour et le deuxième 3 désigne le nombre total de jours de prise de comprimés. Plusieurs lectures sont possibles pour la posologie de ce médicament. On peut lire trois comprimés multipliés par deux pendant trois jours, encore que rien ne nous laisse croire que le dernier 3 représente le nombre de jours de traitement. Le prescripteur aurait dû écrire $3cpsx2x3j$, où *j* représente les jours. Le risque encouru est que le patient prenne six comprimés en une prise pendant trois

jours, 18 comprimés en une seule prise ; 3 comprimés deux fois par jour à des intervalles irréguliers pendant trois jours ; il y a donc ambiguïté. Après avoir consulté le prescripteur de cette ordonnance, il nous a révélé qu'il s'agit de trois comprimés à prendre deux fois par jour, et ce, pendant une durée de trois jours. Soit trois le matin et trois le soir pendant trois jours. Pourquoi ne pas rédiger, de manière lisible et compréhensible, les ordonnances médicales ?

Le deuxième produit soulève un autre problème. Il s'agit de l'*Aspégic 250* qui est sous forme de poudre buvable en sachet-dose. Le médecin demande de prendre deux sachets par jours. Doit-on les prendre en une prise ou en deux prises ? Et ce pendant combien de temps ? Il nous a été difficile de décoder la graphie qui indiquerait la durée de la prise de ce médicament.

Le troisième produit, le *Mebendazole*, soulève les mêmes problèmes. Pour la posologie, le médecin demande à la maman de donner à J1 un comprimé et à J8 un autre comprimé. À quoi correspondent J1 et J8 ? Le patient / l'accompagnateur est-il en mesure de comprendre ces posologies ? Si on évitait les abréviations, la compréhension par le patient des posologies médicamenteuses ne serait-elle pas plus facile ?

Examinons à présent les ordonnances (3) et (4).



Sur l'ordonnance (3), le problème de graphie ne se pose pas. Les trois produits prescrits sont bien lisibles. Cependant, les abréviations utilisées par le médecin ne sont pas décodables par un non-initié, ainsi que la posologie. Elle n'est pas monosémique. Prenons la posologie du premier produit, il est écrit *1cp x3 pdt 7 jours*. Cette prescription se lit : un comprimé multiplié par trois pendant sept jours. L'un des sens que l'on peut attribuer à cette posologie est que notre patient doit boire un comprimé multiplié par trois pendant sept jours, c'est-à-dire, trois comprimés en une prise pendant une durée de sept jours. En outre, il n'est pas expliqué au patient comment avaler ces comprimés : avec de l'eau ou du lait ? Après consultation du

prescripteur de cette ordonnance, nous avons appris qu'il est demandé au patient de prendre avec de l'eau un comprimé le matin, un autre à midi et un autre le soir et ceci pendant une durée de sept jours. Pourquoi donc ne pas libeller les ordonnances de cette façon ? Certains vous diront que c'est à cause de l'économie de l'écriture et le temps imparti par rapport au nombre de patients reçus⁵. Ne serait-il pas nécessaire de former davantage de médecins dans nos écoles de médecine ?

La 4^e figure est un extrait d'un carnet médical qui a valeur de dossier médical⁶. Apparemment, ce carnet est bien lisible, mais le gros problème se pose au niveau de CAT. De CAT jusqu'à 1 nous avons des difficultés de lecture. Si nous admettons que le 1 est un produit prescrit au patient, l'on peut lire *FLUCOZOL gel*. La posologie prescrite est de 1 gel / jr et ce qui suit n'est pas facilement décodable. Ce patient, disons-le, est âgé de 79 ans et est planteur. Il s'exprime en français et n'a pas pu obtenir le Certificat d'études primaires (CEP). Est-il capable de décoder cette écriture ? La réponse facile à donner est que le dossier médical n'est pas destiné au malade. Il s'adresse au personnel médical et le patient n'y a pas accès. Ce code d'écriture est-il l'apanage du personnel médical ? Peut-être les médecins l'adoptent-ils pour crypter la véritable information médicale aux patients. Or, de l'avis de Sondo *et al.* (2002 : 3), « La prescription médicale engage la responsabilité du médecin ; elle doit être aisément exploitable par le pharmacien, l'infirmier(ère) et le patient ou ses proches ».

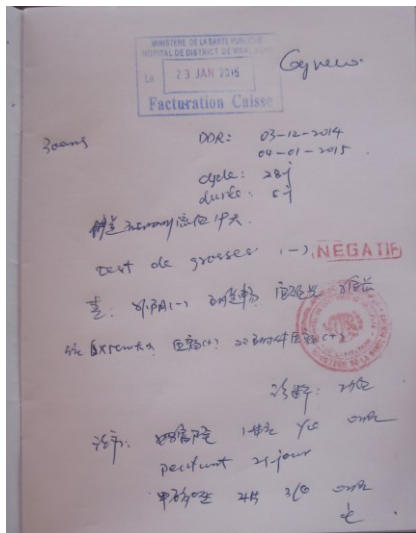
Si l'ordonnance manuscrite en français des médecins camerounais pose des problèmes de lecture et d'interprétation, combien de fois les manuscrits des médecins chinois qui consultent aussi dans les hôpitaux camerounais ?

3.2. Cas des médecins chinois

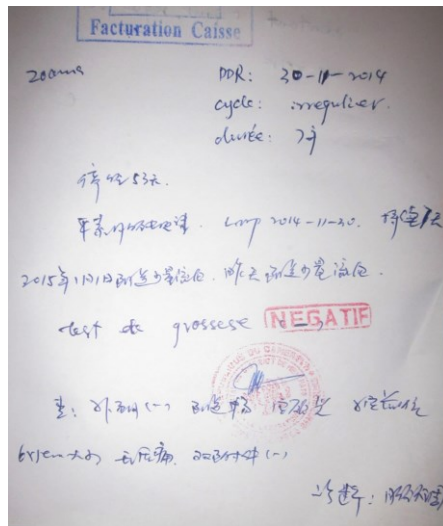
L'analyse des ordonnances délivrées par les médecins chinois montre qu'elles sont rédigées en français et en chinois. Ce mélange de codes d'écriture constitue une barrière, car tous les patients ne savent pas décoder l'écriture chinoise a fortiori les manuscrits. Les ordonnances *infra* en sont des illustrations :

⁵ Au Cameroun, le ratio est de 1 médecin pour 10535 habitants et 1 infirmier pour 1023 habitants. Ce ratio est loin de la norme prescrite par l'OMS, qui est de 2,3 médecins pour 1000 habitants.

⁶ Dans certaines institutions hospitalières, le carnet médical qui a valeur de dossier médical est remis au patient. Ce dossier médical a valeur d'ordonnance médicale pour le patient. Les ordonnances médicales sont ainsi écrites dans ces carnets que le patient peut présenter en pharmacie pour acheter ses médicaments. C'est le patient qui garde son carnet et le présente chaque fois qu'il consulte un personnel médical.



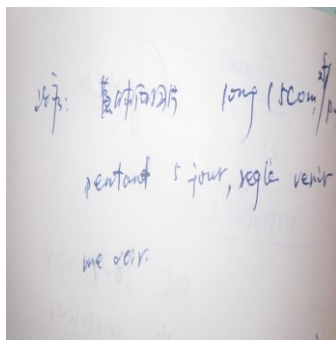
Ordonnance (5)



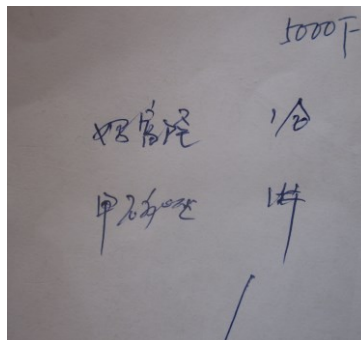
Ordonnance (6)

Les ordonnances (5) et (6) semblent être les résultats d'un examen de laboratoire. Ces résultats sont en chinois et la seule chose que l'on puisse décoder sur les deux est *test de grossesse négatif*. L'on peut également lire *DDR* sans toutefois savoir ce que signifient ces codes. Le personnel médical saura sans doute qu'il s'agit des dates des dernières règles. En ce qui concerne l'interprétation des résultats des examens, le personnel médical camerounais peut-il décoder l'écriture chinoise ? Il est bien vrai que la langue chinoise est enseignée dans certaines institutions scolaires camerounaises, mais les résultats de notre enquête ont révélé qu'aucun des patients rencontrés ne parle chinois. Quant au personnel médical, seul un infirmier de l'Hôpital de district de Mbalmayo parlait chinois. Conformément à la *Loi n° 2019/019 du 24 décembre 2019* portant promotion des langues officielles au Cameroun, article 13, « L'anglais et le français sont les langues de travail dans les entités publiques ». Le chinois n'en fait pas partie. Les ordonnances doivent donc être rédigées en français et en anglais.

Examinons les ordonnances (7) et (8).



Ordonnance (7)



Ordonnance (8)

L'ordonnance (7) renferme une injonction : « pentant 5 jour, regle venir me voir ». Si on s'en tient à la forme des ordonnances, on peut déduire que la première ligne de l'ordonnance (7) correspond au nom du produit et à sa posologie. La suite est une consigne que le médecin donne à sa patiente. Cette phrase est sujette à plusieurs interprétations. Si nous ne tenons pas rigueur à notre médecin sur les écarts d'orthographe et de grammaire, notre phrase serait : « pendant 5 jours, règles venir me voir ». Sur le plan sémantique, nous ne savons quel sens attribuer à cette phrase. Est-ce que notre patiente doit se rendre en consultation 5 jours après avoir eu ses règles ? Devra-t-elle prendre ses médicaments pendant 5 jours et attendre la survenue de ses règles ? Est-ce que les règles doivent durer pendant 5 jours ? Notre patiente n'est-elle pas exposée là à un gros risque face à cette écriture ?

L'ordonnance (8), quant à elle, est rédigée en chinois et donc indécodable pour des personnes n'ayant pas appris la langue chinoise.

Presque toutes les ordonnances prescrites par les médecins – camerounais et chinois – sont rédigées de la même façon et, parfois, carrément illisibles. Considérant que le dossier médical constitue la mémoire de la consultation, nous nous sommes posé la question de savoir comment un autre médecin, qui n'est pas chinois, par exemple, peut décrypter ce que son collègue a écrit dans le dossier médical du patient.

4. LES STRATÉGIES UTILISÉES PAR LES MÉDECINS POUR LA BONNE INTERPRÉTATION DE LEUR ORDONNANCE

Selon le Collège des Médecins du Québec (2016 : 10), toute ordonnance « doit être rédigée de manière à être comprise par tout professionnel ou personne habilitée qui la reçoit ». Elle doit par conséquent être lisible de manière à éviter toute polysémie pour le pharmacien, le patient, un de ses proches ou un autre professionnel de la santé. Dans les hôpitaux camerounais, certains médecins se limitent à la lisibilité graphique des ordonnances, mais les truffent d'abréviations et de tournures indécodables par les patients. D'autres disent qu'ils expliquent, après rédaction, le contenu de leur ordonnance aux patients. Ces explications verbales du contenu des ordonnances sont, pour la plupart du temps, oubliées par certains patients, vu l'état de stress lié à leur maladie. L'analyse sémantique des injonctions prescrites dans les ordonnances ci-dessus a révélé leur ambiguïté. La posologie n'est pas bien comprise par certains patients. Sur les ordonnances analysées, les intervalles de prise des médicaments ne sont pas précisés. En outre, les constructions telles que *1 matin 1 midi 1 soir* sont aussi vagues ; l'intervalle minimal entre les doses n'y figure pas non plus.

En outre, il est demandé aux prescripteurs d'indiquer clairement les voies d'administration des produits aux patients. Zang Zang et Etaba Onana (2014) ont

montré que, dans les institutions hospitalières du Cameroun, certains médecins se contentent de demander aux patients de prendre les médicaments pendant une période donnée. Or, selon Mel'cuk, Clas et Polguère (1995 : 60), le verbe *prendre* change de sens avec son complément d'objet direct. Prendre une gélule ou un comprimé, par exemple, veut dire, se l'administrer par voie orale ; prendre un ovule veut dire se l'administrer par voie anale ou vaginale ; prendre une injection signifie se la faire administrer par voie cutanée, sous-cutanée, veineuse ou intramusculaire. C'est à cause de cette polysémie du verbe *prendre* que certains patients confondent les voies d'administration des produits (ETABA, 2014 ; Zang Zang et Etaba, 2014). En outre, les expressions telles que *xmg/ml*, *cp*, gel, etc. ne sont pas décodables par les patients non-initiés.

D'autres médecins écrivent sur les flacons des médicaments et demandent aux patients de reformuler en leur présence les posologies demandées. Cependant, nombre d'entre eux se contentent de remettre l'ordonnance au patient, sous prétexte que l'explication de la posologie médicamenteuse revient au pharmacien. Malgré les précautions prises par certains médecins, nous avons identifié chez des patients des erreurs de posologie. Sur 287 patients interrogés, 188 ne pouvaient pas interpréter une ordonnance à cause de l'écriture des médecins et de leur style rédactionnel. Soit 66% des patients. Toutes les ordonnances étaient manuscrites dont 53% étaient illisibles⁷. Quant à l'achat des médicaments en pharmacie, il se fait juste sur présentation de l'ordonnance médicale et le produit est vendu au porteur de l'ordonnance qui n'est pas toujours le patient. Une fois les produits achetés, surviennent les problèmes d'interprétation des consignes portées sur l'ordonnance en l'absence du prescripteur.

CONCLUSION

L'examen des ordonnances médicales a montré que celles-ci sont faites à la main et pas toujours décodables par leurs destinataires, notamment les patients. D'autres sont écrites en chinois, qui ne figure pas parmi les langues de travail dans les institutions publiques camerounaises. Certains médecins ne s'assurent pas du respect des injonctions faites, à cause du nombre élevé de patients reçus en consultation, qui atteint parfois le seuil de 40 patients par jour. Le style de rédaction des ordonnances est ambigu.

La conclusion est simple : il serait préférable d'avoir recours au système d'informatisation du domaine médical calqué sur celui des comptes bancaires, qui permettrait à chaque patient d'avoir un dossier médical unique, accessible à tous les professionnels de la santé dans tous les hôpitaux et éviterait ainsi des manuscrits

⁷ Est considérée comme illisible une ordonnance où le nom des produits et leur posologie ne peuvent pas être décodés et qui est rédigée dans une langue autre que le français et l'anglais.

parfois illisibles. L'avantage de ce système est que les ordonnances peuvent facilement être traduites dans toutes les langues et leur interprétation peut être monosémique. Pour ce faire, il faudrait que les institutions en charge, telles que l'OMS, le ministère de la Santé publique, l'Ordre national des médecins du Cameroun (ONMC) et l'Ordre national des pharmaciens du Cameroun (ONPC), revoient le style de rédaction des ordonnances en précisant de manière bien détaillée la posologie des médicaments. Il serait aussi préférable de demander aux patients de ramener les produits achetés chez le prescripteur avant de les utiliser. À tout prendre, les médecins doivent veiller à ce que les médicaments prescrits soient bien administrés. L'idéal serait le respect du ratio de 2,3 médecins pour 1000 habitants prescrit par l'OMS pour un meilleur suivi des patients, mais, à court terme, d'autres solutions de lisibilité devraient être mises en œuvre, telles que le recours formel aux ordonnances tapuscrites. Pour les patients qui ne parlent pas les langues officielles, il faudrait former des traducteurs et interprètes médicaux (langues nationales⁸-langues officielles) qu'on pourra affecter dans les institutions hospitalières camerounaises, puisqu'on n'y retrouve pas de services de traduction et d'interprétariat.

Bibliographie

- Abdellah AE, Abdelrahman SMK, 2012, « Prescription writing quality in Paediatric teaching hospitals in Khartoum » in *Sudan J Paediatric*. 12(1), pp. 64-69.
- Ahmed, EB., 2013, *Étude de la conformité des prescriptions et de la délivrance des médicaments au niveau de 25 officines de la ville de Nouakchott*. [Deuxième master en santé publique], Nouakchott, Université de Nouakchott.
- Bontemps H, Fauconnier J, Bosson JL, Brilloit C, François P, Calop J., 1997, « Évaluation de la qualité de la prescription des médicaments dans un CHU » in *J Pharm Clin*, 16, pp. 49-53.
- Carretier, J., Delavigne, V., Fervers, B., 2010, « Du langage expert au langage patient : vers une prise en compte des préférences des patients dans la démarche informationnelle entre les professionnels de santé et les patients » in *Sciences-Croisées*, n°6 *Langage*, disponible sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00918119>
- Chabi, Y., Galvez, O., Granet, J., Matton, T., Merlin, C., Rey, P., 2012, « Évaluations de la qualité rédactionnelle des prescriptions médicamenteuses et des interventions pharmaceutiques à l'HIA Legouest à Metz » in *Revue du Service de santé des armées*, 40(3), pp. 281-288.
- Code de la Santé publique, [En ligne], URL:https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/
- Collège des médecins du Québec, 2016, *Les Ordonnances individuelles faites par un médecin*, Québec, Collège des médecins du Québec.
- Condamines, A., 2008, « Peut-on prévenir le risque langagier dans la communication écrite ? » in *Langage et société* 2008/3, n° 125, pp. 77-97», [En ligne], URL: <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2008-3-page-77.htm>
- Etaba Onana, R. B., 2014, « Les risques du langage au cours d'une consultation médicale » in *Revue internationale d'études en langues modernes appliquées*, n°7/2014, [En ligne], URL : <http://lett.ubbcluj.ro/rielma/>
- François, P., Bontemps, H., Bertrand, D., Bosson, JL., Calop, J., 1997, « Étude de la qualité de la formulation des prescriptions médicamenteuses à l'hôpital » in *Thérapie*, 52, pp. 569-71.

⁸ Il existe près de 300 langues nationales au Cameroun.

- Ingrim, NB., Hokanson, JA., Guemsey. BG., Dautre, WH., Verrett, T.J., 1983, « Physician non-compliance with prescription-writing requirements » in *American Journal of Hospital Pharmacy*, 40(3), pp. 414-417.
- Koolen, C., Dupont, I., Hamel, C., 2011, « Évaluation de la conformité des ordonnances par rapport aux règles d'émission des ordonnances au CSSS La Pommerai » in *Pharmactuel*, 2011; 44(4), pp. 291-296.
- Loi n° 2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun.
- Mel'čuk, I., Clas, A., et Polguère, A., 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Nnanga, N., Ngoule, C.C., Soppo, L. V., Eyango, M. P., Mbole Mvondo, J. M., Nkoa, T., 2018, « Évaluation de la Qualité des Ordonnances Médicales en Officine dans le 3^{ème} Arrondissement de la Ville de Douala » in *Health Sciences and Disease*, 19 (4), available at <https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/article/view/1198>
- Paolo, ER., Gehri, M., Ouedraogo, L., Silbailly, I. G., Lutz, N., Pannatier, A., 2012, « Outpatient prescriptions practice and writing quality in a paediatric university hospital » in *Swiss Med Wkly*, 64, pp. 142-135.
- Sondo, B., V. Ouédraogo, T. F. Ouattara, P. Garane, Louis Savadogo, S. Kouanda, I. P. Guissou, 2002, « Étude de la qualité rédactionnelle des ordonnances médicales à la caisse de sécurité sociale de Ouagadougou » in *S.F.S.P. | Santé Publique*, 2002/1, vol. 14, pp. 31-36, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2002-1-page-31.htm>
- Zang Zang, P., 2013, *Linguistique et émergence des nations : essai d'aménagement d'un cadre théorique*, Munich, Lincom Europa.
- Zang Zang, P., Etaba Onana, R. B., 2014, « Problèmes linguistiques dans les milieux hospitaliers au Cameroun : Cas de l'Hôpital général de Yaoundé et de l'Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé » in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines : Mélanges offerts en hommage au Pr. Joseph-Marie ESSOMBA*, n° 16, pp. 139-165, Université de Yaoundé I.
- Zang Zang, P., Etaba Onana, R. B., 2016, « Les interactions verbales entre médecins chinois et patients dans les hôpitaux camerounais » in *Revue internationale d'études en langues modernes appliquées*, 9/2016, pp. 31-45, [En ligne], URL : <http://lett.ubbcluj.ro/rielma/>
- Zang Zang, P., Etaba Onana, R. B., 2017, « Les tabous linguistiques au cours des consultations médicales au Cameroun : mi-figue-mi-raisin » in *Revue internationale d'Études en Langues modernes appliquées*, 10/2017, pp. 27-41, [En ligne], URL : <http://lett.ubbcluj.ro/rielma/>

Richard Bertrand ETABA ONANA holds a PhD in sociolinguistic. He is a research officer at the National Center for Education (NCE) at the Ministry of Scientific Research and Innovation of Cameroon. Author of several scientific publications he is currently the Coordinator of the Humanities Research Unit of Education and Humanities Department at the National Center for Education. Expert in Linguistic policies in medical domain, his research concerns linguistics, sociolinguistics, social sciences, communication and photography.

Le Courriel d'affaires

Carnet de création d'un cours interactif en ligne

Andreea Blaga

Université Babeş-Bolyai

Abstract. In this article, a topic that currently concerns all teachers and facilitators is reviewed: the design and creation of an online course. There is no doubt that in the last few months the way we teach has been completely transformed, since learning, much like everything else, shifted towards the online environment. However, the constraints of having to deliver a remote course can also be considered as an opportunity to acquire new teaching tools, which are, indeed, more in sync with the way we learn, especially when considering the propagation of learning platforms and mobile applications. Therefore, the purpose of this article is to draw attention to the creative potential of digital learning tools, through the example of a French Business Written Communication course that was designed and delivered remotely in the context of the COVID-19 pandemic.

Keywords: remote courses, teaching approaches, online platforms, business written communication, continuous learning

Le présent article s'adresse aux enseignants et formateurs qui, après la série de mesures visant à endiguer l'épidémie de COVID-19 et venant bouleverser notre quotidien, se retrouvent devant la situation inévitable de poursuivre leurs cours en ligne.

En tant que formateur pour une entreprise privée, nous avons eu l'occasion de créer et de dispenser différents types de formations, dont des cours de français des affaires et de communication. Notre recherche porte sur l'identification des approches didactiques appropriées capables de rendre le processus d'apprentissage plus efficace. Ce besoin se fait ressentir d'autant plus que, dans le contexte professionnel actuel, l'apprentissage continu est devenu quasiment un impératif, indépendamment du métier que l'on exerce ou du statut professionnel. Aussi voulons-nous mettre en avant le potentiel créateur des outils digitaux en nous appuyant sur l'exemple d'une formation que nous avons créée et dispensée pendant le confinement. Le cours dont il sera question s'adressait à un groupe de jeunes professionnels travaillant dans les départements financier et informatique (niveaux B1 à C1) et il sera également adapté aux besoins spécifiques de l'enseignement universitaire.

L'impact des mesures sanitaires sur l'activité didactique est incontestable et il est probablement plus profond que nous ne le pensons en ce moment. Il est sans doute trop tôt de parler d'un changement de paradigme dans l'éducation même si, ces derniers mois, nous avons assisté à une montée sans précédent du numérique, tous niveaux et milieux d'enseignement confondus. Bien que l'apprentissage en

ligne ait déjà été banalisé avant la pandémie de COVID-19 – en témoigne le fleurissement des applications mobiles et des plateformes d'apprentissage en ligne¹ – ce n'est qu'au début de la période de confinement que la plupart des enseignants ont commencé à utiliser massivement les plateformes d'apprentissage en ligne, souvent sous-estimées par le passé.

Dans un article publié en 2017, Audrey Fisne avait recueilli plusieurs témoignages des enseignants français ainsi que des observations personnelles à ce sujet pour arriver à la conclusion que les outils numériques avaient été accueillis au début avec un enthousiasme démesuré et parfois avec appréhension mais que, globalement, les avis étaient plutôt modérés. Le plus souvent, on reprochait aux plateformes en ligne l'absence du présentiel ou d'une interaction authentique ainsi que le manque d'accompagnement individuel. Les développeurs des plateformes ont prêté une oreille très attentive à ces reproches et n'ont pas tardé à réagir. Ils ont compris très vite l'importance du présentiel et ont commencé à introduire des sessions individuelles (la *téléprésence*) et des classes virtuelles². Malgré ces innovations, les enseignants prenaient, en général, leurs distances par rapport aux nouvelles technologies. Selon Audrey Fisne : « Beaucoup de professeurs ressentent encore des craintes vis-à-vis des nouvelles technologies et s'attachent à la poursuite des cours traditionnels. D'autres, en revanche, s'appuient sur ces outils pour enrichir leurs cours, sans pour autant en faire une apologie sans limite » (Fisne, 2017). Force est de reconnaître qu'il nous est arrivé d'invoquer les mêmes arguments-truismes des enseignants interviewés par Audrey Fisne, à savoir : « un ordinateur ne sera jamais une personne » ou bien : l'interaction en ligne n'est pas tout à fait l'interaction en classe. Ce genre de phrase tombait parfois comme une sentence à la fin des débats portant sur le numérique et cachait souvent une méconnaissance des NTIC et de leur usage potentiel ainsi qu'un refus de réfléchir en profondeur aux nouvelles formes d'interaction virtuelle.

Les mesures sanitaires prises par la plupart des gouvernements européens ont hâté la transition vers le numérique. Les enseignants, quelle que soit leur position – adversaires, partisans ou modérés – ont été obligés d'avoir recours aux outils numériques d'enseignement à distance, et ce, du jour au lendemain. Mis devant le fait accompli (la nécessité de poursuivre les cours en ligne), nous avons constaté que, malgré un grand nombre de défis, nous étions capables d'enseigner des langues

¹ Cette dernière décennie, nous avons assisté à l'éclosion et au rayonnement des applications mobiles et des plateformes d'apprentissage en ligne. Nous avons déjà eu l'occasion de tester personnellement plusieurs plateformes en ligne telles : *Frantastique* (produit créé par le quotidien français *Le Monde*), *Lingoda* – *The Online language school*, *The Eucom Platform* (une plateforme en ligne roumaine), *Speexx*, *Français Authentique*, pour en nommer quelques-unes.

² *Lingoda* propose, par exemple, des classes 24 h sur 24 avec des professeurs natifs et des participants qui suivent les cours assis en face de leur écran aux quatre coins de la planète. La plateforme *Frantastique* ne propose que des cours numériques (sans professeur), mais cela ne les empêche pas pour autant d'assurer un accompagnement personnalisé grâce à un algorithme d'identification des *erreurs fréquentes*.

étrangères ou de développer des compétences spécifiques via des plateformes en ligne et même de renouveler en certaines situations nos approches pédagogiques. Confrontés aux problèmes d'ordre technique ainsi qu'à d'autres défis liés à l'interaction humaine³, les enseignants ont été poussés à trouver d'autres façons d'enseigner. Dans le présent article, nous voulons faire part de notre expérience pédagogique en temps de pandémie et du potentiel créateur que nous y avons puisé.

Le cours dont il sera question porte sur le courriel professionnel. Il s'agit d'un cours que nous souhaitions déjà renouveler avant le confinement. Notre expérience en entreprise nous a permis d'identifier les « réalités du terrain », que nous détaillerons ci-après, et nous avons ressenti le besoin d'un alignement à celles-ci.

Il nous est déjà arrivé de travailler avec des jeunes employés qui confondaient le courriel personnel et le courriel professionnel ou, pire encore, le courriel professionnel et le *chat*, mais nous avons également rencontré des jeunes diplômés qui appliquaient les normes de rédaction des lettres administratives au courriel ou qui, au contraire, s'écartaient des principes formels de la rédaction. Beaucoup d'entre eux avait du mal à comprendre que la qualité des écrits joue un rôle central dans la communication⁴, en l'occurrence, la communication en entreprise. Aussi avons-nous décidé de saisir l'occasion et de renforcer l'importance des principes de rédaction par le biais des outils numériques et en empruntant certaines des caractéristiques qui font l'attrait des plateformes d'apprentissage en ligne.

Pour entrer dans le vif du sujet, nous allons faire une courte présentation du cours mentionné en mettant en exergue les modalités pédagogiques qui sous-tendent notre démarche.

Les objectifs du cours en question étaient d'accroître la qualité et l'efficacité des courriels professionnels en appliquant neuf principes de rédaction essentiels, de corriger les erreurs fréquentes au niveau de la langue (notamment l'usage des connecteurs logiques), de créer des listes d'expressions et de composer quatre modèles de courriels utiles au bureau.

Dans ce qui suit, nous allons présenter quatre instruments qui définissent notre approche pédagogique. Certes, ces instruments ne sont pas entièrement nouveaux. Trois d'entre eux sont déjà utilisés par les plateformes et les applications en ligne, tandis que le quatrième est parfois présent dans les cours traditionnels. Ce qui fait l'originalité de notre approche, c'est la façon dont nous les avons mis en œuvre. En associant ces quatre instruments, nous pensons avoir donné une structure nouvelle aux cours de rédaction.

³ Pour une analyse (et parfois une remise en question) des aspects qui séparent l'enseignement face à face et l'enseignement à distance, voir Geneviève Jacquinot-Delaunay (2000).

⁴ Pour Sandra Gravel (2016), le courriel serait : « l'enfant malmené de la communication d'affaires ».

1. PROPOSITION DE TÂCHES D'APPRENTISSAGE RÉPÉTITIVES ET DE COURTE DURÉE (1 HEURE)

Les cours se sont déroulés exclusivement en ligne (via une plateforme d'enseignement à distance). Tous les documents (théories, tâches, grille d'évaluation, classement, objectifs, agenda et devoirs des participants) ont été téléchargés dans un dossier partagé. La formation s'est étendue sur quatre semaines, à raison de trois heures de travail par semaine réparties en trois sessions : une heure de cours deux fois par semaine et une heure de travail en binôme (chaque binôme formant une équipe). À la fin du cours, nous avons également prévue une évaluation finale pour laquelle les apprenants ont eu à disposition tous les documents téléchargés dans le dossier partagé.

En ce qui concerne la durée et la fréquence des cours, nous avons suivi l'exemple des plateformes et des applications mobiles en proposant des tâches d'apprentissage répétitives d'une durée relativement courte. Dans le cadre des formations en ligne que nous avons utilisées, ce type de tâches varie en général de quelques secondes (*microapprentissage*) à 50 minutes (rarement plus) et doivent être réalisées quotidiennement pour répondre aux besoins des apprenants ayant une capacité d'attention plus faible ainsi qu'un besoin de révision récurrente. Donc, chaque semaine, les apprenants qui ont suivi notre formation ont dû accomplir deux tâches principales : la première était de rédiger un courriel et de le refaire pour intégrer les corrections suggérées ; la seconde, d'étudier et d'utiliser les connecteurs logiques dans des contextes authentiques.

2. CHOIX D'UNE MÉTHODE NOUVELLE : LA « CLASSE INVERSÉE »

Nous avons également essayé le **concept de « classe inversée »**, popularisé par les plateformes numériques. Dans les faits, cela signifie que les apprenants étudiaient la théorie et réalisaient les exercices correspondants à la maison, le cours étant consacré exclusivement à l'analyse des erreurs et à la réécriture des textes ou des phrases rédigés à la maison. Pour donner un exemple, les participants recevaient en guise de théorie des listes de connecteurs logiques expliqués et exemplifiés (groupés selon les types de liens logiques : cause, but, concession, comparaison, etc.) ainsi que des exercices pratiques qu'ils réalisaient individuellement. Pendant le cours, nous en faisons la correction : nous avons délimité les usages spécifiques des connecteurs problématiques et corrigé les phrases qui n'étaient pas écrites dans un français authentique.

Ce type de classe s'est avéré extrêmement efficace. Tout d'abord, les apprenants sont plus motivés à l'idée de faire leurs devoirs. De l'aveu propre des participants, ils sont plus motivés à réaliser leurs tâches puisqu'ils savent qu'ils vont

vite recevoir un retour personnalisé et de l'accompagnement pour corriger leurs erreurs. De surcroît, ce type de classe permet à l'enseignant d'insister sur les aspects qui posent des problèmes lors du transfert de la théorie vers la pratique et de passer plus vite sur des aspects déjà maîtrisés par les apprenants. Finalement, le concept de « classe inversée » encourage la réflexion plutôt que la mémorisation, les apprenants y étant stimulés d'apprendre de leur expérience, en l'occurrence de leurs erreurs et de leurs succès.

3. TENTATIVE DE « LUDIFICATION »

Un autre engagement qu'assument les plateformes d'apprentissage en ligne est celui d'offrir des cours ludiques ou qui ne soient pas « ennuyeux ». *Frantastique* propose, par exemple, des leçons qui se servent du *storytelling* pour rendre les cours plus séduisants et facilement mémorables. D'autres plateformes permettent aux apprenants de décrocher des médailles pour chaque cours suivi. Nous avons emprunté le concept de **ludification** (ou *gamification*) afin d'accroître la motivation des participants pour un cours de rédaction d'affaires notamment dans le contexte de l'enseignement à distance qui est susceptible de rendre l'interaction en groupe moins dynamique. Ainsi, nous avons lancé un défi que nous avons intitulé « le défi du meilleur écrivain professionnel ». Les participants y avaient l'occasion de cumuler des points tout au long de la formation selon une grille d'évaluation très détaillée. Concrètement, les apprenants ont travaillé en binômes et ils ont dû rédiger chaque semaine un courriel qui respectait à la fois les neuf principes de rédaction d'un courriel (présentés dès le premier cours) et la consigne (reçue lors du cours précédent). Nous avons personnellement corrigé chaque courriel et justifié (la grille d'évaluation à l'appui) le score attribué à chaque équipe. De cette façon, en vérifiant leurs propres scores, les apprenants ont pu suivre leur progrès tout au long de la formation et voir les effets tangibles de leur travail. Certains nous ont indiqué qu'il leur avait été plus facile d'accepter un score moins élevé puisqu'ils avaient eu la possibilité de se rattraper lors du devoir suivant. L'évaluation permanente les a finalement aidés à gagner de la confiance en leurs compétences et à intégrer plus facilement les rétroactions du professeur.

4. ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'(AUTO-)ÉVALUATION

Un quatrième instrument qui nous a servi dans la création de ce cours est l'élaboration d'une grille d'évaluation. Pour ce faire, nous avons suivi les consignes très utiles d'un document numérique : *Élaboration d'une grille d'évaluation, Atelier pédagogique à l'intention des enseignants universitaires* (Côté, Tardif, Munn,

2011). Nous considérons cet outil pédagogique comme incontournable dans une formation très pratique. La raison en est simple : les apprenants sont plus ouverts à accepter leurs erreurs s'ils savent *a priori* quelles sont les attentes de l'enseignant et, encore plus, si ces attentes sont présentées sous la forme des critères objectifs et des éléments observables. De plus, une grille d'évaluation adaptée au contenu du cours peut assurer un degré d'impartialité plus élevé, comme nous pouvons le lire dans la définition ci-dessous :

La grille d'évaluation permet de porter un jugement sur la qualité d'une production ou d'un produit, l'accomplissement d'une prestation ou d'un processus qui ne peuvent être jugés tout simplement bons ou mauvais comme dans le cas d'une question à correction objective. (Scallon, 2004 *apud* Côté, Tardif, Munn, 2011:8)

De plus, elle fournit à l'étudiant une information précise sur son rendement et lui permet de cibler les objets d'apprentissage auxquels il doit remédier afin de réaliser les apprentissages attendus. Une grille bien construite devient donc un outil qui aidera autant l'enseignant à mieux préciser ses attentes que l'étudiant à connaître ces dernières. (Côté, Tardif, Munn, 2011:8)

Dans notre démarche, nous nous sommes appuyée sur neuf principes qui régissent les rédactions d'affaires et qui constituaient d'ailleurs la base théorique de la formation en cours. Les principes ont été développés par Sandra Gravel dans son manuel *Travailleur autonome et entrepreneur : Soignez vos écrits, améliorez vos affaires* mais ils ont été adaptés aux besoins de notre groupe. Ces principes étant les gages de qualité d'un courriel professionnel, nous les avons pris en tant que critères d'évaluation. Ensuite, pour définir ces critères, nous avons identifié les caractéristiques observables d'ordre sémantique, syntaxique, stylistique et discursif que chaque courriel devrait comporter⁵. Finalement, afin de pouvoir quantifier les résultats, nous avons créé une échelle dichotomique et quantitative sous la forme d'une liste de vérification du genre : *Oui, mon courriel comporte cette caractéristique/ Non, cette caractéristique n'y apparaît pas*.

Utilisée chaque semaine lors de la correction des courriels, la grille nous aura également permis de revisiter la théorie (les neuf principes de la rédaction d'affaires) plusieurs fois pendant la formation. De plus, les apprenants devaient s'en servir pour écrire et réécrire leurs courriels à la maison ce qui les a incités à analyser leur propre travail et leur progrès.

*

Tout compte fait, loin de vouloir faire l'apologie de l'enseignement à distance ou de prôner l'abandon de l'enseignement traditionnel, il nous faut constater que le numérique nous a révélé ces derniers mois son potentiel créateur notamment

⁵ Voir les annexes.

au niveau des pratiques pédagogiques et il nous a permis de réajuster certains cours qui avaient besoin d'un renouveau. En utilisant les plateformes numériques ainsi que les méthodes d'enseignement propres à celles-ci, nous avons rendu un cours portant sur un sujet considéré comme anodin – le courriel – largement plus attirant et plus efficace. Pour commencer, ce sont les commentaires des participants qui nous ont permis de mesurer le succès de cette formation.

Néanmoins, les données que nous avons pu collecter pendant cette période sont encore loin de nous fournir une réponse claire quant aux résultats que ces outils numériques nous permettent d'obtenir ou quant à l'impact de ce type d'enseignement sur la capacité d'apprendre, le savoir-faire ou l'engagement des apprenants à long terme. Bien que la précaution semble être le maître-mot en ce contexte, nous n'avons aucun doute que le foisonnement d'outils et de plateformes d'apprentissage numériques nous permettra d'enrichir considérablement nos pratiques pédagogiques et de découvrir des façons d'apprendre autrement.

Bibliographie

- Côté, Réjeanne, Tardif, Jacinthe avec la collab. De Joanne Munn, 2011, *Élaboration d'une grille d'évaluation, Atelier pédagogique à l'intention des enseignants universitaires*, ECEM, <https://reseauconceptuel.umontreal.ca/rid=1MHHC8VF9-1BVD5FD-2VF3/ED0220a>, consulté le 09.07.2020.
- Fisne, Audrey, 2017, « Apprentissage des langues : le numérique aide, mais ne détrône pas l'humain », dans *La Tribune*, <https://www.latribune.fr/technos-medias/apprentissage-des-langues-le-numerique-aide-mais-ne-detrone-pas-l-humain-755895.html>, consulté le 09.07.2020
- Geneviève Jacquinot-Delaunay, 2000, « Le 'sentiment de présence' ». 2^e Rencontres Réseaux humains / Réseaux technologiques ; journée du 24 juin 2000, Poitiers, France. <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000073/document>, consulté le 09.07.2020.
- Gravel, Sandra, 2016, *Travailleur autonome et entrepreneur : Soignez vos écrits, améliorez vos affaires*, livre en format électronique, Québec.

Andreea BLAGA has a PHD in Literary Translations from Jean Moulin Lyon 3 University and from Babeş-Bolyai University. She teaches at the Department of Applied Modern Languages at Babeş-Bolyai University and she also works in the private sector, as a Learning and Development professional. At the company she works for, she designs, delivers and coordinates language courses and soft skills trainings. She is passionate about learning and, through her research, she aims to conceive the way people learn, from a joint neuroscientific and empirical point of view, and thus, design more efficient learning experiences.

Annexes

	Critères d'évaluation	Éléments observables	OUI	NON
1	Pensez à votre objectif	* L'objectif est-il clairement exprimé dans l'introduction ? Est-ce clair que je veux informer/demander un renseignement/faire une requête/sollicitation ?	1	0
		* La conclusion respecte-t-elle le même objectif ?	1	0
2	Pensez à votre destinataire	* Vous concentrez-vous sur les besoins du client ?	1	0
		* Le maintien d'une bonne relation avec votre destinataire reste-t-il au centre de vos intérêts ?	1	0
3	Dosez les informations	*Est-ce que vous submergez le destinataire d'informations dont il n'a pas besoin ?	-1	0
		*ou, au contraire, doit-il lire entre les lignes pour comprendre pourquoi vous lui écrivez ?	-1	0
4	Placez la bonne information au bon endroit	*Votre texte comporte-t-il une introduction, un développement et une conclusion ?	1	0
		*Le destinataire peut-il comprendre d'entrée de jeu pourquoi vous lui écrivez et à quel sujet ?	1	0
		*Dans la conclusion, exprimez-vous clairement quelle est l'action qui doit s'ensuivre et fournissez-vous une date d'échéance ?	1	0
5	Privilégiez les paragraphes courts	*Avez-vous une seule idée par paragraphe ?	1	0
		*Vos idées sont-elles organisées suivant une structure logique ?	1	0
		*Utilisez-vous des connecteurs pour enchaîner vos idées ou, au contraire, sont-elles empilées les unes sous les autres ?	1	0
6	Résistez aux phrases longues et complexes	*Remarquez-vous des phrases trop complexes ?	-1	0
7	Rendez l'information facilement repérable	*L'information aide-t-elle visuellement le destinataire à retenir l'essentiel ?	1	0
		*La mise en page est-elle soignée ?	1	0
8	Optez pour la précision	*Avez-vous choisi les bons mots pour exprimer votre idée ?	1	0
		*Utilisez-vous des articles définis ou des pronoms qui engendrent des confusions ?	-1	0
9	Misez sur un ton professionnel	* Votre mail manque-t-il un peu de fini (donne-t-il l'impression que vous ne l'avez pas relu) ?	-1	0
		* Respecte-t-il les conventions de la rédaction (majuscules, formules typiques) ?	1	0
		* Remarquez-vous des mots ou des expressions qui se répètent ?	-1	0
		* Remarquez-vous des fautes d'orthographe ?	-1	0
Score obtenu (max. 14 points)				

Grille élaborée par l'auteur de l'article à partir des principes formulés par Sandra Gravel (2016).

Les rendez-vous terminologiques et lexicologiques

La terminologie juridique dans l'Empire ottoman. L'exemple du traité de *Küçük Kaynarca* (1774)

Elvin ABBASBEYLI

Member of AIIC

Abstract: The translators of the Ottoman Empire and of the Russian Empire faced terminological obstacles which could be even more complicated when a text needed to be translated into more than two languages, which implies the existence of several different realities. This is also the case of a multilingual text containing legal terminology which may differ from one State to another. In this paper, we give examples from the Treaty of Küçük Kaynarca signed in 1774 between the Ottoman Empire and the Russian Empire. We chose it because it is a trilingual text (Italian, Turkish, Russian) containing articles dealing with law. It is interesting to analyze the strategies used by the *dragomans* of the Ottoman and Russian delegations, responsible for drafting the treaty, to translate the legal terms used in both Empires.

Keywords: translation of the terminology, Ottoman Empire, Russian Empire, Treaty of Küçük Kaynarca, legal terminology.

INTRODUCTION

Pour contourner les problèmes terminologiques, le traducteur peut avoir recours à certaines stratégies de traduction telles que le calque et l'emprunt. Mais la tâche devient plus compliquée quand il s'agit d'un domaine et de ses concepts qui sont nouveaux pour la langue d'arrivée. C'est le cas de la terminologie juridique. En effet, dans l'Empire ottoman la loi était liée à l'Islam, ce qui la rendait différente de la terminologie juridique utilisée dans les textes italien et russe.

Dans cet article, nous nous intéressons à la terminologie juridique de l'Empire ottoman et de l'Empire russe. Pour illustrer notre propos, nous avons choisi le traité de Küçük Kaynarca. En analysant les termes juridiques tirés de ce traité, nous constaterons les diverses stratégies adoptées par les traducteurs (*drogmans*) des textes ottoman et russe. Bien que le turc ottoman ne soit pas la langue de l'original du traité de Küçük Kaynarca, nous avons décidé de présenter les termes juridiques ottomans en tant qu'entrées principales car le but de cet article est d'analyser en premier lieu les stratégies de traduction adoptées par les *drogmans* ottomans. Il faudrait ajouter que, rédigé en italien et traduit en russe et en turc ottoman, le Traité mettait à l'épreuve ceux-ci devant une terminologie qu'il fallait comprendre et parfois recréer.

1. LE TRAITÉ DE KÜÇÜK KAYNARCA

Le traité de Küçük Kaynarca, signé le 21 juillet 1774 entre l'Empire ottoman du Sultan Abdul Hamid I^{er} et l'Empire russe de Catherine II de toutes les Russies, a mis fin à la guerre russo-ottomane de 1768-1774. Ce traité, composé de 28 articles, commence par une « Introduction » (*Başlangıç*) et se termine par une « Conclusion » (*Hâtime*). Il existe aussi deux articles séparés. Nous avons opté pour la traduction française tirée du recueil de Gabriel Noradounghian (1897 : 319-334) pour la traduction des termes juridiques qui nous serviront d'exemples. Nous placerons entre parenthèses les traductions françaises faites par Noradounghian, après les termes donnés en italien et en russe. Les versions linguistiques signées par chacune des parties sont indiquées dans l'article 28 du traité : la délégation ottomane a apposé sa signature sur les versions ottomane et italienne ; la délégation russe a signé les versions russe et italienne. Le texte original du traité avait été préparé en italien avant d'être traduit en turc ottoman et en russe. Par conséquent, le texte italien était un document commun pour les deux délégations. Ainsi, si ces délégations ne s'entendaient pas sur un point quelconque dans les textes ottoman et russe, c'est le texte italien qui devait être consulté (Davison, 1976 : 469).

2. LES TERMES JURIDIQUES

Nous avons sélectionné quelques termes appartenant à la terminologie juridique afin d'étudier le travail des drogmans face aux difficultés terminologiques et aux problèmes de traduction. Nous analysons d'abord l'étymologie de chaque terme ottoman et russe avant d'indiquer les articles où apparaissent ces termes diplomatiques. Pour faciliter la lecture, nous présentons les termes analysés dans le tableau suivant.

TURC OTTOMAN	ITALIEN	RUSSE	FRANÇAIS
قانون kanûn	le leggi	законы	les lois
امتیازات imtiyâzât	vantaggi	выгоды	avantages
امتیازات و معفیت imtiyâzât ve muâfiyyet	prerogative	преимущества	prérogatives
فرمانلار fermânlar	firmani	указы	firmans
رخصات ruhsât	1) si permetterà 2) libertà	1) да позволится 2) вольность	1) permission 2) liberté
رخصات کامله ruhsât-ı kâmile	1) una intera, e non circonstitta libertà 2) le plenipotenze	1) полная и беспредельная вольность 2) полномочия	1) liberté entière et illimitée 2) le plein-pouvoir

حمایت himâyet	protezione	охрана	protection
صيانة sinâyet	protezione	защита	défense
جنايت cinâyet	grave delitto	тяжкое преступление	crime capital

KANÛN (قانون)

Le mot *kanûn* (قانون) est la forme arabisée de *κανών* (Amir-Moezzi, 2013 : 51). Il apparaît dans l'article 3 du traité de Küçük Kaynarca. Ce mot sert à traduire le terme italien *le leggi* qui est au pluriel. Il est rendu en russe par *законы* (« les lois » dans la traduction de Noradounghian), qui est également au pluriel. Le pluriel de *kanûn* est *kavânîn* (قوانين).

Şemseddin Sâmî (1883 : 806) traduit ce mot par « règle, loi, statut ». Il donne également l'exemple de *kanûn-i esâsî* (قانون اساسى) pour « la Constitution ». Selon Kieffer et Bianchi (1835 : vol 2, 428-429), *kanûn* est « règle, usage, coutume, loi, statut, constitution ». Sous l'entrée « loi », Bianchi propose également *kanûn* à côté de *şeriât* (شريعة) et de *şer* (شرع) (Bianchi, 1831 : 432). Le mot *şeriât* se traduit comme « loi » ou « ensemble de règles issues des préceptes islamiques » (Amir-Moezzi, 2013 : 51). Le mot *kanûn* désigne « les lois établies par l'homme, le code civil et les lois de la nature ». Mais *şeriât* est une « loi religieuse révélée » (Mir-Kasimov, 2013 : 406)¹. C'est également le cas de Redhouse (1884 : 174) qui cite le mot *kanûn* à côté de *şeriât*, de *şer* et de *nizâm* (نظام), etc. Meninski (1630 : vol 3, 950) traduit le mot *kanûn* en latin comme « *canon, regula, Lex, statutum* » et il donne les traductions italiennes : *canone, regola, costume, uso, norma, legge*.

Le mot décliné *ζάκων* (genre neutre) est une adaptation du slave commun *zakonŭ* qui signifie « selon leurs us » ou « selon leur(s) loi(s) ». Ce mot a également une acception religieuse comme dans les expressions *Ветхий закон* (Ancien Testament) et *Новый закон* (Nouveau Testament). Ces expressions sont aussi employées avec le mot *завет* (message, alliance, testament) : *Ветхий завет* (Ancien Testament) et *Новый завет* (Nouveau Testament) (*Dictionnaire de la langue russe des XI^e-XVII^e siècles*, 1975).

Selon René Camus (2013 : 346), le mot *закон* ne n'a pas la même étymologie que *lex, legis*. Les langues slaves ont beaucoup eu recours à ce mot ancien qui signifiait « loi ». Dans les années 948-952, l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète l'a emprunté pour décrire « des rites des populations turcophones des pays du Nord » :

¹ Le mot *kanun*, qui est un mot emprunté par l'intermédiaire de l'arabe au grec *κανών*, a donné en français le mot « canon ».

[...] quand les Pétchénergues eurent prêté serment à l'agent impérial selon leurs zakana [...] (§8)
 [...] ainsi ils firent de lui leur Prince selon la coutume (ethos) ou (kai) le zakanon des Khazars, en l'élevant sur un bouclier. (§38)²

İMTİYÂZÂT (امتیازات)

Le mot *imtiyâzât* (امتیازات) est le pluriel de *imtiyâz* (امتیاز). Il s'agit, selon Tietze, d'« un droit ou d'une autorisation spécialement donnés à une personne. » (Tietze, 2002 : vol 1, 394). Dans les deux articles où il apparaît, le mot *imtiyâzât* n'a pas le sens de « capitulations », indiquée chez Halil İnalcık (1971, 2000). D'après *Kamûs-ı fransevî* (Sâmi, 1883 : 142-143), le mot *imtiyâz* est traduit par « distinction, privilège, autonomie, capitulation, concession ». L'adjectif *imtiyâzlı* (امتیازلی) signifie également « distingué, privilégié, autonome, qui jouit des capitulations, concessionnaire ». Kieffer et Bianchi (1835 : vol 1, 97) traduisent le mot *imtiyâz* par « séparation, différence, distinction, prééminence ». Redhouse (1884 : 595) donne, sous l'entrée « prérogative », le mot *imtiyâz*. Quant à Meninski (1630 : vol 1, 414-415), il propose les mots latins *disgregatio*, *distinctio*, *disscrentia*, *discrimen*, *praeeminentia*, *supreminentia*, qu'il traduit également en italien : *separazione*, *distinctione*, *differenza*, *preeminenza*.

Cependant, au point 8 de l'article 16, le mot *imtiyâzât* (امتیازات) est employé pour traduire le terme italien *vantaggi*. Ce dernier est rendu en russe par *выгоды* (« les avantages », dans la traduction de Noradounghian). Le mot *npeпoзaмyбa* (une prérogative) existe dans la langue russe depuis le XVI^e siècle (*Vasmer*, *Troubatchev*, 1986 : vol 3, 360). Mais il n'a pas été employé pour traduire le mot *vantaggi*.

Ici, la durée de 5 ans (*ogni 5 anni*) indiquée dans l'original italien est devenue 2 ans [« Tous les deux ans »] dans le texte ottoman (*iki senede bir*). La traduction de Noradounghian a également gardé « tous les cinq ans ». Cependant, le texte russe indique *всякие два года* que nous pouvons traduire comme « tous les deux ans ». Il est très difficile de dire s'il s'agit d'une erreur de traduction ou d'une faute de « frappe » puisque les deux traductions (ottomane et russe) ont utilisé le chiffre « deux ». Il serait possible de penser que les parties soient tombées d'accord sur une autre durée des « avantages » en passant outre au texte premièrement négocié. Mais cette hypothèse ne paraît pas logique car c'est le texte original rédigé en italien qui faisait foi.

Dans l'article 11, le mot *imtiyâzât* est utilisé au sein de l'expression *imtiyâzât ve muâfiyyet* (امتیازات و معفیت). Il sert à traduire le mot *prerogative* du texte italien. Le russe se sert du mot *пpeмyгeчeмa* (les prérogatives, dans la traduction de

² Dans l'article de Rémi Camus, ces deux passages tirés du livre suivant ont été traduits du grec : CONSTANTINE PORPHYROGENETUS, *De administrando imperio* (Greek text edited by Gy Moravcsik, English translation R.J.H.Jenkins).

Noradounghian) pour la traduction. C'est par le mot *muâfiyyet* que le terme italien *vantagi* est traduit. Ce dernier est rendu en russe par *выгоды* (les avantages). Le mot russe *преимущество* est attesté en russe depuis l'époque de Pierre le Grand (*Dictionnaire de la langue russe des XI^e-XVII^e siècles*, 1975).

FERMÂN

(فرمان)

Une explication détaillée de la formation du mot *fermân* (فرمان) est donnée par H. Busse (1965). Dans *Kamûs-ı fransevî* (Sâmi, 1883 : 771), ce mot est traduit comme « ordre, ordonnance, commandement, ordre écrit donné par le sultan, brevet, firman ». Selon Heyd (1965 : 822), il s'agit d'un « ordre ou édit du sultan ottoman » accompagné de *tuğra* (chiffre) ». C'est un nom général donné aux décisions prises au Divan impérial ou par le grand vizir (Kütükoğlu : 1995, 400). Şemseddin Sâmi (1883 : 771) le traduit comme « ordre, ordonnance, ordre écrit donnée par le sultan, brevet, firman ». Redhouse (1880 : 331) donne également le mot *fîrmân* sous l'entrée « firman ». Kieffer et Bianchi (1835 : vol 2, 373) emploient aussi les mots « ordre, commandement, diplôme émané du sultan ottoman » pour traduire le mot *fermân*.

Dans l'article 8 du traité, ce mot est employé au pluriel : *fermânlar* (فرمانلار). Il a été utilisé pour traduire le terme *i firmani* de l'original italien. Il est rendu en russe par le pluriel *указы* (les firmans). Le mot russe *указ* (décret) vient du verbe *казать* (parler) sur lequel sont formés des verbes tels que *выказывать* (faire paraître), *показывать* (montrer), *сказать* (dire), *отказывать* (refuser), *приказывать* (ordonner). Certains mots ont également la même origine que ce verbe : *приказ* (ordre) et *рассказ* (narration). Il existe également dans d'autres langues slaves (*Vasmer, Troubatchev*, 1986 : vol 2, 159). Le mot italien *firmano* vient de *fermân*. Il s'agit d'« un ordre émanant de la Sublime Porte ou d'une autre Cour musulmane » (*ordine emanato dalla Sublime Porta o altra Corte musulmana*) (Pianigiani, 1907 : vol 1, 538).

Il est intéressant de noter que la variante russe n'a pas employé le mot *фирман* (firman) qui existe pourtant en russe. Il a, tout comme en italien, le sens d'« ordre du sultan » (*Vasmer, Troubatchev*, 1986 : vol 4, 196). Le traducteur du texte russe a préféré avoir recours à un mot d'origine russe contrairement à l'original italien qui a employé un mot emprunté.

RUHSÂT

(رخصات)

Le mot *ruhsât* (رخصات) est le pluriel de *ruhsât* (رخصت). Şemseddin Sâmi (1883 : 532) le traduit comme « permission, autorisation, pouvoir, autorité, congé ». Kieffer et Bianchi (1835 : vol 1, 589) indiquent les traductions « indulgence, pardon ; permission ; plein pouvoir ». Il existe en turc le mot *izin* (الذن) qui peut être traduit comme « permission ». Bianchi (1831 : 632) le propose dans son dictionnaire à côté

de *ruhsat* sous l'entrée « permission ». Redhouse (1884 : 227) emploie aussi le mot *ruhsat* sous l'entrée « permission ».

Dans l'article 8, le mot *ruhsat* (رخصت) a été utilisé pour traduire l'expression *si permetterà* de l'original italien. Le russe a également employé l'expression *да позволится* que nous pouvons traduire comme « qu'une permission soit donnée ». Ainsi, il est resté proche du texte italien. Noradounghian s'est servi du mot « permission » dans l'expression « avoir la permission » pour rendre l'idée.

Dans les articles 4 et 28, le mot *ruhsât* (رخصات), que nous pouvons traduire par « permissions », fait partie de l'expression *ruhsât-ı kâmile* (رخصات کامله). Kieffer et Bianchi (1835 : vol 1, 589) proposent également l'expression *ruhsât-ı kâmile* pour le mot « plein pouvoir ».

Dans l'article 4, le mot *ruhsât* est employé pour traduire le mot italien *libertà*. Ce dernier est rendu en russe par *вольность* (liberté). L'adjectif *kâmile* (کامله) du texte ottoman sert à rendre l'idée de *intera, e non circonstitta* de l'original italien. Quant au texte russe, il a recours aux mots *полная и беспредельная* (entière et illimitée) pour les traduire.

Ainsi, l'expression *ruhsât-ı kâmile* est employée pour la traduction de *una intera, e non circonstitta libertà* du texte italien. Le texte russe a recours à l'expression *полная и беспредельная вольность* (« liberté entière et illimitée » dans la traduction de Noradounghian).

L'adjectif *kâmile* (کامله), qui est le féminin de *kâmil* (کامل), signifie « entière, complète, parfaite, accomplie ». En prenant en considération les sens donnés de cet adjectif, l'expression *ruhsât-ı kâmile* pourrait être traduite par « permission complète » ou « entière permission ». Cet adjectif pourrait, du fait de son sens, englober les deux adjectifs employés dans les textes italien et russe : *interna* (en italien) et *полная* (en russe). Mais il ne rend pas le sens de *non circonstitta* du texte italien qui a pu être traduit en russe par *беспредельная* (illimité).

Dans l'article 28, l'expression *ruhsât-ı kâmile* est employée pour la traduction du terme *le plenipotenze* du texte italien. Ce dernier a été rendu en russe par *полномочия* (le plein-pouvoir). Selon le dictionnaire étymologique de Vassmer, le mot *полномочия* est attesté dans la langue russe dès le XVIII^e siècle et il s'agit d'un calque sur le mot français « plein pouvoir » (Vasmer, Troubatchev, 1986 : vol 3, 311). Le mot italien *plenipotenza* est formé de *plena* (pleine) et *potenza* (puissance, pouvoir).

Le mot *ruhsat* apparaît également dans l'expression *ruhsat-nâmeler* (رخصاتناملار) qui est le pluriel de *ruhsat-nâme* (رخصت نامه). *Kamûs-ı fransevî* (Sâmi, 1883 : 532) donne cette expression et la traduit par « lettre de permission, d'autorisation ; permis ». Bianchi (1831 : 610) cite aussi l'expression *ruhsat-nâme* et la traduit par « plein pouvoir ». Dans l'article 28, elle est utilisée pour traduire également le terme *le plenipotenze* du texte italien. Ce dernier a été rendu en russe par *полномочия* (les pleins pouvoirs).

HİMÂYET / SIYÂNET

(صیانت) / (حمایت)

Dans *Kamûs-ı fransevî* (Sâmi, 1883 : 444), le mot *himâyet* (حمایت) est traduit comme « protection ». Mais Kieffer et Bianchi (1835 : vol 1, 436) le traduisent également comme « défense » en plus de « protection ». Sous l'entrée « protection », Bianchi propose le mot *himâyet* (Bianchi, 1831 : 83). Redhouse (1884 : 543) traduit aussi ce mot par « protection ». Meninski (1630 : vol 1, 1804) le traduit en latin par « protectio, tuitio contra malum, defendio, praesidium » et en italien par « protettione, difesa, tutela ».

Dans l'article 2 du traité, le terme *himâyet* (حمایت) est employé pour traduire le terme italien *la protezione*. Le russe se sert du mot *охрана* (« la protection » dans la traduction de Noradounghian).

Dans les articles 7 et 14 du traité de Küçük Kaynarca, c'est le mot *siyânet* (صیانت) qui est employé pour traduire le terme italien *protezione*. Le russe se sert du mot *защита* (défense, protection) pour la traduction. Le texte ottoman utilise le mot *siyânet* (صیانت) qui pourrait simplement dire « préservation » et « protection ». Ce mot n'est pas aussi fort que le mot *himâye* (حمایت) qui a le sens de « protection ».

CÎNÂYET

(جنایت)

Dans *Kamûs-ı fransevî* (Sâmi, 1883 : 384), le mot *cinâyet* (جنایت) est traduit comme « crime, délit ». Le mot *cinâyet-kâr* (جنایتکار), qui est formé à partir de *cinâyet*, signifie « un criminel ». Chez Kieffer et Bianchi (1835 : vol 1, 393), il est rendu par « péché, crime ». Redhouse (1884 : 83) emploie le mot *cinâyet* sous l'entrée « crime » à côté de *kabâhat* (قباحات), de *cûrm* (جرم), de *suç* (صوچ) de *cünha* (جنحه) et de *fazîha* (فضيحة). Cependant, Bianchi (1831 : 101) ne propose pas ce mot sous l'entrée « crime » : *kabâhat*, *cûrm*, *günâh* (گناه), *suç*. C'est également le cas de Georges Rhasis (1828 : vol 1, 198) qui ajoute le mot *töhma* (تهمت) en plus de *günâh* et *suç*.

Dans l'article 2, le mot *cinâyet* (جنایت) est employé pour la traduction du terme *grave delitto* du texte italien. C'est le terme *тяжкое преступление* (« crime capital » dans la traduction de Noradounghian) qui a été utilisé pour traduire ce terme italien. Les deux textes occidentaux ont employé l'adjectif « grave, capital » pour renforcer l'idée de gravité du crime. Le texte russe se sert de l'adjectif *тяжкое* que nous pouvons traduire par « lourd, grave » pour traduire l'adjectif *grave* de l'original italien.

CONCLUSION

Le mot *legge* (loi) du texte italien n'a pas posé de problème au drogman de la délégation ottomane qui s'est servi du terme *kanûn* (قانون), emprunté par le turc ottoman à l'arabe. Il a procédé à équivalence pour rendre cette idée. Dans le texte russe, c'est également le procédé d'équivalence qui a été choisi avec le mot *закон* (loi). Le mot *vantaggi* du texte italien a été traduit par le drogman ottoman par un mot arabe (*imtiyâzât*). Le terme *prerogative*, un autre terme de l'original italien, a été rendu en turc ottoman par deux mots empruntés à l'arabe (*imtiyâzât* et *muâfiyyet*). Le drogman ottoman a senti le besoin d'employer deux mots pour rendre cette idée. Le traducteur russe s'est servi d'un seul mot dans les deux cas pour les traductions. Ce dernier a eu recours au procédé d'équivalence. Le terme *firman* de la version italienne, qui n'est en réalité qu'un mot très ottoman, est rendu en turc tout naturellement par *fermân* (فرمان). Le drogman a employé le procédé d'équivalence puisqu'il s'agit d'un mot appartenant à la culture ottomane. Le drogman de la version russe du traité a procédé à l'adaptation pour rendre l'idée de *fermân* (فرمان) et a ainsi utilisé le terme *указ* qui appartient à la culture juridique russe. Pour le mot italien *protezione*, le drogman ottoman a utilisé deux mots d'origine arabe (*himâyet* et *sinâyet*). Il a eu recours au procédé d'équivalence tout comme le traducteur russe qui s'est servi de deux termes (*охрана* et *зачу́ма*). L'expression *grave delitto* de l'original italien a été traduite en turc ottoman par un seul mot (*cinâyet*), toujours d'origine arabe. Le drogman ottoman n'a pas estimé nécessaire de préciser la « gravité » du crime, contrairement au traducteur du texte russe, qui a employé le procédé d'équivalence en utilisant l'adjectif pour rendre cette « gravité » (*тяжкое преступление*).

L'analyse des termes juridiques ottomans qui apparaissent dans les articles du traité de Küçük Kaynarca (*kanûn*, *imtiyâzât*, *fermân*, *ruhsât*, *ruhsat-nâme*, *ruhsât-ı kâmile*, *himâyet*, *siyânet*, *cinâyet*) nous a montré que les drogmans de la délégation ottomane ont parfois rencontré des difficultés à traduire la terminologie juridique. Ces difficultés sont surtout liées à l'impossibilité de puiser dans le vocabulaire purement turc. Pour pallier ce manque terminologique, les traducteurs ottomans ont employé des mots empruntés surtout à l'arabe et un peu moins au persan. En empruntant ces mots, les traducteurs essayaient de les adapter au turc ottoman. Nous avons vu des exemples de verbes composés où les mots arabes et persans étaient utilisés avec des verbes d'origine purement turque (*himâyet olunmak*, *cinâyet etmek*, etc.). Avec cette stratégie d'emprunt accompagnée d'efforts d'adaptation et d'équivalence, les drogmans ont contribué aussi bien à l'enrichissement du turc ottoman qu'à la pratique terminologique. Cette pratique a duré jusqu'à la Révolution linguistique (*Dil Devrimi*), qui est une réforme mise en œuvre le 1^{er} novembre 1928 par Mustafa Kemal Atatürk. Progressivement, des mots d'origine purement turque ont été préférés aux emprunts arabes et persans. Cependant, malgré la purification linguistique et la création de nouveaux termes, la terminologie juridique du turc moderne garde encore des traces de ces emprunts.

Bibliographie

- Amir-Moezzi, M.A., 2013, « L'arabe et le persan. État, *dawla* » in Legendre, P. *Tour du monde des concepts*. Nantes, Fayard, pp. 55-57.
- Bianchi, T. X., 1831, *Vocabulaire français-turc à l'usage des interprètes, des commerçants, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant*, Everat, Imprimeur de la Société de Géographie, Paris.
- Busse, H., 1965, « Farmān ». *Encyclopaedia of Islam*, Leiden, vol 2.
- Camus, R., 2013, Le russe. « État, государство *gosudarstvo*, штат *stat* » in Legendre, P. *Tour du monde des concepts*. Nantes, Fayard, pp. 346-353.
- Constantine Porphyrogenetus, 1985, *De administrando imperio* (Greek text edited by Gy Moravcsik, English translation R.J.H.Jenkins). New Revised edition. Vol. 1. Washington: Dumbarton Oaks, Center for Byzantine Studies, 1985.
- Heyd, U., 1965, « Farmān (Ottoman Empire) ». *Encyclopaedia of Islam*, Leiden, vol 2.
- İnalcık, H., 1971, « İmtiyāzât (Empire ottoman) ». *Encyclopédie de l'Islam*.
- İnalcık, H., 2000, « İmtiyāzât الإمتيازات (Osmanlı Dönemi) ». Ankara, TDV İslâm Araştırmaları Merkezi.
- Kieffer, J. D., Bianchi, T. X., 1835, *Dictionnaire turc-français à l'usage des agents diplomatiques et consulaires, des commerçants, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant*. 2 vol, Imprimerie Royale, Paris.
- Kütükoğlu, Mübahat S., 1995, « FERMAN فرمان ». *İslam Ansiklopedisi*. 44. Ankara, TDV İslâm Araştırmaları Merkezi.
- Legendre, P., 2013, *Tour du monde des concepts*. Nantes, Fayard.
- Meninski, F., 1630, *Thesaurus linguarum orientalium, Turcicae, Arabicae, Persicae ... et grammatica Turcica cum adjectis ad singula ejus capita praeceptis grammaticis Arabicae et Persicae linguae etc.* - Viennae Austriae 1680-87, 4 vol, Vienne, Autriche.
- Mir-Kasimov, O., 2013, Le turc. « Loi, *şeriat, fıkıh, kaide, kural* » in Legendre, P. *Tour du monde des concepts*. Nantes, Fayard, pp. 406-408.
- Pianigiani, O., 1907, *Vocabolario etimologico della lingua italiana*. Dante Alighieri. 2 vol. Roma, Enrico Ariani.
- Noradounghian, G., 1897, *Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman, Traités, conventions, arrangements, déclarations, protocoles, procès-verbaux, firmans, lettres patentes et autres documents relatifs au droit public extérieur de la Turquie (1300-1789)*. Cotillon, 4 vol, Paris.
- Redhouse, J-W., 1884, *A lexicon, English and Turkish*. Shewing in Turkish, the literal, incidental, figurative, colloquial and technical significations of the English terms, indicating their pronunciation in a new and systematic manner and preceded by a Sketch of English etymology, to facilitate to Turkish students the acquisition of the English language, 3^d edition, A.H. Boyajian, Constantinople.
- Redhouse, J-W., Wells, Ch., 1880, *Redhouse's Turkish Dictionary*. In two parts: English and Turkish, and Turkish and English, 2^d edition, Bernard Quaritch, London.
- Rhasis, G., 1828, *Vocabulaire françois-turc*. 2 vol. St-Petersbourg, Imprimerie de l'Académie impériale des sciences.
- Sâmi, Ş. Kamûs-ı fransevî, 1883, *Dictionnaire turc-français*, Mihran Matbaası (Imprimerie Mihran), Constantinople.
- Tietze, A., 2002, *Tarihi ve Etimolojik Türkiye Türkçesi Lugatı* (Dictionnaire historique et étymologique du turc de Turquie). 1ère édition. 2 vol. Istanbul, Simurg.
- Словарь русского языка XI - XVII вв.*, 1975, *Dictionnaire de la langue russe des XI^e-XVII^e siècles*, 28 vol, Nauka, Moscou.
- Фасмер М., Трубачев, О. Н., 1986, *Этимологический словарь русского языка* (Vasmer, M., Troubatchev, O. N., *Dictionnaire étymologique de la langue russe*), 2^e édition, 4 vol, Progrès, Moscou.

Elvin ABBASBEYLI is the first Azerbaijani member of the AIIC and an accredited conference interpreter for the President of France and his Government, the European Union, and the Council of Europe. He taught the Azerbaijani language at INALCO in Paris and defended a PhD dissertation (University of Strasbourg) on the Dragomans of the Ottoman Empire and the terminological analysis (Russian, Turkish, Italian) of the Küçük Kaynarca Treaty (1774). He was also Assistant Professor at the Graduate School of Interpretation and Translation (GSIT), Hankuk University of Foreign Studies (HUFS) (Seoul, South Korea).

Pour un traitement fonctionnel des expressions idiomatiques

Mohammed JADIR

Université Hassan II de Casablanca, Maroc

Abstract. This article sets to account for two little explored phenomena in the functional framework and in linguistics more generally: *lexicalization* and *idioms*, where the former is an instance of the latter. The examination of lexicalization by the Markedness Shift Principle proposed by Dik (1978, 1980) was carried out in three stages : (a) the derivation of metaphorical expressions, (b) the lexicalization of metaphors, and (c) the de-idiomatisation of idioms. In the first stage, we noticed that the bi-modular analysis accounting for the literal and metaphorical sense of idioms, is no longer possible in the context of Functional Discourse Grammar (FDG) framework (Hengeveld & Mackenzie (2008) that does not consider a Logic Module (Dik, 1989). For the second stage, we established idioms classification based on their degree of idiomacy by using two approaches: (1) a psycho-logic approach which results in a *Accessibility Hierarchy to Lexicalization* based on the dichotomy between *proximal* idiomatic expressions (non-decomposable) and *distal* idiomatic expressions (decomposable) and (2) a formal approach which results in a tripartite typology of idioms through revision, extension and application (into Arabic and French) of criteria proposed by Keizer (2016) in a compositional perspective. In the third stage, through a compositional perspective, we proposed a re-reading of expressions called 'hybrids' which lead to an analysis of this type of constructions as part of a category of motivated idioms that are not decomposable, and allow for certain changes. Finally, we accounted for the idioms phenomenon in the FDG framework (Hengeveld & Mackenzie, 2008 and 2011). The representation of idioms from typologically different languages (English, French and Arabic) and their unification confirm the typological adequacy of the theoretical assumptions of the functional model.

Keywords: Lexicalization, motivated/not-decomposable idioms, Markedness Shift Principle, derivation, metaphors, de-idiomatisation Functional Discourse Grammar, typological adequacy

INTRODUCTION

Bien qu'il relève d'anciennes réflexions sur le langage, le phénomène appelé communément « grammaticalisation » n'a pas été suffisamment exploré dans le cadre des théories linguistiques.

En Grammaire Fonctionnelle (GF dorénavant), Dik (1978, 1980) a proposé un principe général dit « Principe du transfert de la marque », qui s'est révélé pertinent pour l'examen des phénomènes relevant du paradigme diachronique (e.g. intégration des constituants externes (Dik, 1980 ; De Groot, 1981 ; Moutaouakil,

1989, 1995 ; Jadir, 2005a, b), littéralisation de l'implicature (Moutaouakil, 1991), grammaticalisation des marqueurs de discours (Jadir, 2000, 2006), etc.).

Dans cette étude, notre examen portera, dans un premier temps, sur un cas de grammaticalisation¹, celui de l'idiomatization des expressions métaphoriques (Dik, 1992 et Moutaouakil, 1997), puis, dans un deuxième temps, sur son traitement dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle-Discursive (la GFD) (Hengeveld & Mackenzie, 2008, 2011).

La première section sera réservée au « Principe du transfert de la marque » (PTR), la deuxième sera consacrée aux étapes du processus de démarcation et comportera trois sous-sections reflétant les trois étapes de l'évolution diachronique qui sont, respectivement, (a) la dérivation des expressions métaphoriques (Étape 1), (b) la lexicalisation des métaphores (Étape 2) : dans cette sous-section, nous procéderons à l'établissement d'une classification des expressions idiomatiques à travers, d'une part, *l'examen* de la pertinence des critères de Keizer (2016), mis en œuvre dans une approche compositionnelle, en les appliquant aussi bien à l'arabe qu'au français pour vérifier leur adéquation typologique et, d'autre part, *le test* du degré d'idiomaticité des idiomes, et (c) « la désidiomatization » des idiomes (Étape 3) : dans cette sous-section, nous proposerons, dans une perspective compositionnelle, une révision de la lecture « désidiomatique » (Moutaouakil, 1997) des expressions dites « hybrides ». La troisième section sera réservée au traitement des idiomes dans le cadre de la GFD élaborée par Hengeveld & Mackenzie (2008) (cf. Keizer, 2016 et Jadir, 2016).

I. TRANSFERT DE LA MARQUE

La dérivation historique que subissent les faits linguistiques peut être décrite et expliquée en termes du principe dit « transfert de la marque » (Dik, 1989 : 41-42 et 1997a) qui s'énonce comme suit :

(1) Principe du transfert de la marque

Par « transfert de la marque », j'entends le processus historique à travers lequel un item originellement marqué perd son caractère marqué (devient dé-marqué), et assure ainsi la création d'une nouvelle forme marquée.

Le processus du transfert de la marque peut être schématisé comme dans le tableau (1) :

¹ En fait, il s'agira dans ce contexte d'un cas de « lexicalisation » plutôt que de « grammaticalisation ». Le résultat du processus de grammaticalisation est une forme grammaticale qui se réalise en termes de Grammaire Fonctionnelle-Discursive (Hengeveld & Mackenzie 2008, 2011) au moyen d'un opérateur, ce qui n'est pas le cas dans notre travail. Aussi, c'est le terme *lexicalisation* qui sera, dorénavant, utilisé (voir Jadir 2016, 2018).

	marqué	non-marqué	désuète
Étape 1	E2	E1	--
Étape 2	--	E2	(E1)
Étape 3	E3	E2	--

Tableau 1 : Processus du transfert de la marque

À l'étape 1, il y a une opposition entre une forme non-marquée E1 et une forme marquée E2. À l'étape 2, la forme marquée E2 perd sa marque et amène l'expression concurrente à sortir de l'usage ; E1 peut persister dans l'usage en tant que variante « archaïque » de E2. À l'étape 3, une nouvelle expression à caractère marqué se crée, et à partir de cette étape, le processus peut être reconduit de nouveau.

II. ÉTAPES DU PROCESSUS DE DEMARCATION

Dans cette section, nous examinerons les étapes de l'évolution diachronique qu'impliquent *a priori* les expressions idiomatiques lors de l'application du « Principe du transfert de la marque » en l'occurrence la métaphorisation, l'idiomatization et la désidiomatization. Nous réserverons chaque sous-section au traitement de l'une des trois étapes.

2.1. Étape 1 : Dérivation des métaphores

Lors de la première étape de l'évolution des idiomes, i.e. l'étape de la métaphorisation, le principe du transfert de la marque prédit que toute expression (idiomatique) manifeste deux sens véhiculés par deux expressions concurrentes dont l'une est marquée et l'autre est non marquée : *un sens littéral* qui peut être déduit au moyen d'une opération d'amalgame de sens des constituants en question et *un sens métaphorique*. La question qui peut se poser ici concerne le rapport entretenu entre les deux sens (i.e. littéral et métaphorique) et son traitement adéquat dans la théorie linguistique.

Une réponse² à cette question a été fournie par Sakkaki, un rhétoricien arabe du 12^e s. Sakkaki (1937 : 405) a montré, dans le chapitre sur « l-kinâya » de son ouvrage *miftâhu l-^culum*, par exemple, que le sens métaphorique d'une expression est le résultat d'un raisonnement logique impliquant un mécanisme inférentiel (*lawâzim mutasalsila, istidlâl*). À titre illustratif, dans l'expression *rouler quelqu'un dans la farine* en (3a-b), la dérivation du sens métaphorique (tromperie/mensonge) du sens littéral (la somme des sens *rouler quelqu'un* + *farine*) s'effectue moyennant un processus inférentiel (où les étapes sur « rouler » (au sens de « tromper ») et « farine » sont indéniables)³ :

² D'autres exemples puisés dans l'ouvrage *miftâhu l-^culum* seront analysés ultérieurement.

³ Cette expression date du XIX^e siècle. Elle serait l'association de « rouler » (au sens de tromper – « Je me suis fait rouler ») et d'emplois variés du mot « farine » où ce terme désignait des arguments

- (3) a - *rouler quelqu'un dans la farine*
 b - *duper quelqu'un, lui mentir*

Ce mécanisme inférentiel est décrit en détail comme en (5) *infra* dans le cas de l'exemple (4a) qui est considéré comme l'expression directe et ordinaire pour exprimer la notion de « la générosité » et dont (4b) est synonyme marqué et concurrent :

- (4) a- *Zayd-un katîr -u r-ramâd -i.*
Zayd-nom abondant-nom la-cendre-gen
« Zayd a beaucoup de cendres. »
 b- *Zayd-un miḍyâf-un*
Zayd-nom généreux-nom
« Zayd est généreux »

(5) Mécanisme inférentiel

Vous dites 'grande quantité de cendres' (*katîru r-ramâdi*) et vous vous déplacez de [la notion] de « grande quantité de cendres » à [la notion] de « grande quantité de braises » (*katratu l-jamri*), de [la notion] de « grande quantité de braises », à [la notion] de « l'emploi fréquent du bois brûlés sous les pots » (*katratu ihrâqi l-ḥaṭabi tahta l-quḍûri*), de [la notion] de « l'emploi fréquent du bois brûlé sous les pots » à [la notion] de « grande quantité de nourriture » (*katratu ṭ-ṭabḥi*), de [la notion] de « grande quantité de nourriture » à [la notion] de « grand nombre de mangeurs » (*katratu l-'akalati*), de [la notion] de « grand nombre de mangeurs », à [la notion] de « grand nombre d'hôtes » (*katratu ḍ-ḍayfâni*), de [la notion] de « grand nombre d'hôtes », à [la notion] de « généreux » (*miḍyâf*). (Sakkaki, 1937 : 405)

Le mécanisme inférentiel donné en (5) peut être visualisé schématiquement comme en (6) :

(6) Schéma de la dérivation métaphorique

(a) Zayd a beaucoup de cendres → (b) il a beaucoup de braises → (c) il utilise fréquemment une grande quantité de bois sous les pots → (d) il est habitué à avoir une grande quantité de nourriture → (e) il est habitué à avoir un grand nombre de mangeurs → (f) il invite souvent des gens/hôtes chez lui → (g) il est généreux.

Il s'ensuit alors que le sens métaphorique est dérivable du sens littéral à travers un processus inférentiel plus ou moins complexe.

trompeurs. (Une autre interprétation voudrait que la « farine » utilisée ici soit celle dont s'enduisaient les comédiens de l'époque pour se maquiller, ce qui empêchait de les reconnaître et leur permettait ainsi de tromper les gens.) (DEFD).

Il y a lieu d'établir un parallèle entre l'approche du rhétoricien arabe et les (trois) assertions sous-tendant la théorie de la métaphore proposée par Searle (1979 : 123), lesquelles consistent en la nécessité de distinguer « le sens du mot ou de la phrase » (*word or sentence meaning*) du « sens de l'énonciation du locuteur » (*Speaker's utterance meaning*) auquel appartient le sens métaphorique que le locuteur infère du sens littéral grâce aux « principes généraux » dont il dispose.

L'idée centrale des propositions de Sakkaki et Searle est que la lecture métaphorique d'une expression est « calculée » inférentiellement à partir de son sens littéral. Moutaouakil (1997) a constaté que cette idée s'avère en parfaite conformité avec la conception générale de la nature et du rôle de la Logique Fonctionnelle, un module du Modèle de l'Utilisateur du Langage Naturel (MULN) (Dik, 1989b)⁴ dont la tâche principale est de rendre compte, à travers un système de règles inférentielles, du raisonnement logique qui permet la dérivation des connaissances.

Aussi propose-t-il de traiter le raisonnement logique impliqué dans la dérivation du sens métaphorique des expressions telle que (4a-b), par exemple, dans le sous-module logique propositionnel. Le sens littéral de la phrase (4a) sera alors représenté dans la structure sous-jacente et son interprétation métaphorique sera traitée dans le Module Logique du MULN. Une telle analyse bi-modulaire ne semble plus possible dans le cadre de la GFD (Hengeveld & Mackenzie 2008) dans lequel s'inscrira notre analyse (cf. sec. 3).

La relecture de l'analyse de Sakkaki de la dérivation du sens métaphorique en (5) en termes de GFD serait différente. La GFD⁵, telle qu'elle a été conçue et élaborée dans sa version récente, ne prévoit pas de composant (module) logique et, partant, ne dispose pas de règles logiques à même de permettre la représentation de toutes les étapes du processus dérivationnel. L'expression idiomatique (4a) recevra dans cette étude deux analyses, l'une dans une perspective sémantique compositionnelle (sect. 2) l'autre dans le cadre de la GFD (sect. 3).

⁴ Selon Dik (Dik, 1989b), la LF est dérivée en un nombre de sous-modules visant à rendre compte des différents niveaux de la Structure Sous-Jacente de la Clause (SSC) : la logique de prédicat, la logique du terme, la logique de prédication, la logique de proposition et la logique de l'illocution.

⁵ La GFD consiste en quatre composants qui forment, dans leur totalité, son modèle de l'interaction verbale. Le composant central, i.e. la GFD proprement dite, est le composant grammatical. Les trois autres composants non-grammaticaux, le composant contextuel, le composant conceptuel et le composant output (ou de sortie), interagissent avec le composant grammatical. Ils établissent une interface de différentes façons avec les deux opérations fondamentales qui s'effectuent au sein du composant grammatical, i.e. les opérations de Formulation et d'Encodage. La Formulation concerne les règles qui déterminent ce qui constitue une représentation pragmatique et sémantique sous-jacente valable dans une langue donnée, tandis que l'Encodage concerne les règles qui convertissent ces représentations sémantiques et pragmatiques en représentations morphosyntaxiques et phonologiques. Pour de plus amples détails concernant l'interaction de ces composants, voir Hengeveld & Mackenzie (2006, 2008, 2011 et 2014) ; Jadir (2009) ; Jadir (éd.) (2011) parmi d'autres.

2.2. Étape 2 : Lexicalisation des métaphores

Comme le prédit le « Principe du transfert de la marque », l'expression marquée perd progressivement son caractère marqué et devient l'expression normale pour désigner la notion en question. Pour ce qui est des métaphores, en tant qu'expressions marquées en rapport de concurrence avec des expressions non marquées pour véhiculer le même sens, elles subissent un processus diachronique de lexicalisation et se muent, de ce fait, en idiomes⁶. Ceux-ci n'étant pas de nature homogène, nous procéderons à l'établissement d'une classification de leurs types en fonction de leur degré d'idiomaticité (lexicalisation) en mettant en œuvre deux approches : (a) une approche psycho-logique (sémantique) et (b) une approche formelle.

Une classification des expressions idiomatiques

2.2.1. Approche psycho-logique

Il est à remarquer que la complexité ou la simplicité de la chaîne inférentielle (Searle, 1979, Dik, 1989a,b) dépend de la nature du rapport du sens littéral au sens métaphorique : dans le cas de *la métaphore proximale* (« l-kinâya l-qarîba »)⁷ le passage s'effectue moyennant un processus inférentiel simple, alors que dans le cas de *la métaphore distale* (« l-kinâya l-ba'îda »), le sens métaphorique est réalisé à partir du sens littéral moyennant un raisonnement logique inférentiel de plus en plus complexe.

Les étapes requises pour la dérivation logique du sens métaphorique (*katîru r-ramâdi => miḍyâf*) examinées en (5) et (6), en dépit de leur complexité, s'avèrent relativement plus accessibles proportionnellement aux chaînes inférentielles censées être établies dans le cas des deux autres expressions (*jabânu l-kalbi* (= avoir un chien poltron) ou encore *mahzûlu l-faṣîli* (= celui qui possède un chamelet maigre, mal nourri, sa mère étant sacrifiée aux hôtes) pour déduire métaphoriquement leur sens commun (*miḍyâf* (généreux)) de leurs sens littéraux respectifs (*jabân + l-kalb* et *mahzûl + l-faṣîl*) (cf. Sakkaki, 1937 : 405). Ceci s'explique, à notre sens, par le stock informationnel du locuteur plus ou moins faible ne lui permettant pas d'effectuer un raisonnement logique « heureux », fondé sur un mécanisme d'inférences approprié.

Ce type de connaissances générales (ou de « principes généraux » (Searle, 1979) ou « d'information pragmatique » (Dik, 1997a) auquel recourent les usagers de la langue lors de l'opération dérivationnelle du sens métaphorique se voit, en revanche, disponible dans le cas de ladite métaphore proximale. Considérons l'exemple suivant :

⁶ Cette hypothèse rejoint celle de la « Configuration » émise par Cacciari & Tabossi (1988), i.e. quand l'interprétation littérale est convertie en idiom.

⁷ La dichotomie « l-kinâya l-qarîba » (la métaphore proximale) vs. « l-kinâya l-ba'îda » (la métaphore « distale ») est établie par Sakkaki (1937).

(7) (*fulânat-un*) *na'ûm-u d-ḍuh-â*

Une personne-nom dormant-elle-nom la matinée-acc

« (*Une personne*) qui fait régulièrement sa grasse matinée »

(= « *Une femme qui vit dans l'aisance et bien servie* »)

La dérivation du sens métaphorique de (*femme qui vit dans l'aisance et bien servie*), par exemple, s'effectue aisément, en raison de la disponibilité des affinités sémantiques et pragmatiques requises, du sens littéral (*femme faisant régulièrement sa grasse matinée*) ; sens déductible de l'amalgame des sens des constituants *na'ûmu* et *d-ḍuhâ* de l'expression *na'ûmu d-ḍuhâ*. La même analyse vaut pour les autres expressions empruntées à Sakkaki (p. 402-4) (e.g. *ʿarīḍu l-qafâ* (nuque large) pour impliquer le sens figuratif de « idiot ») et *tawīlu n-najâdi* (brandir une longue épée) pour véhiculer le sens de (grand de taille), etc.

Si ces remarques s'avèrent pertinentes, nous pouvons émettre l'hypothèse suivante : plus l'opération inférentielle est complexe, plus la lexicalisation de la métaphore nécessite pour sa réalisation une période plus courte et plus l'opération inférentielle est simple, plus le temps de lexicalisation est long. En d'autres termes, si la métaphore est de nature distale, sa lexicalisation ne prend pas de temps, mais si elle est de nature proximale, son idiomatization dure (dans le temps). Nous n'en voulons pour preuve supplémentaire que la comparaison des expressions *katīru r-ramâdi*, *jabânu l-kalbi* ou encore *mahzûlu l-faṣīli*, d'une part, et *katīru l-'aḍyâfi* (litt. *Il reçoit un bon nombre d'hôtes*), d'autre part, pour désigner le sens dérivé *miḍyâf* (généreux). Il va sans dire que la lexicalisation de la métaphore proximale *katīru l-'aḍyâfi* se produit plus lentement comparativement aux autres expressions métaphoriques concurrentes dont la réalisation du sens idiomatique exige une chaîne inférentielle qui va en se complexifiant. Sur cette base, nous pouvons établir la *Hiérarchie d'accessibilité à la lexicalisation* comme suit (où > = plus rapidement) :

(8) *Hiérarchie d'accessibilité à la lexicalisation* :

Les expressions (métaphoriques distales) > Les expressions (métaphoriques proximales)

Il s'ensuit que les expressions métaphoriques que nous avons traitées sont complètement ou partiellement lexicalisées (idiomatisées). Cette hiérarchie de lexicalisation, corroborée par un critère sémantique, est à même de tester le degré d'idiomaticité des expressions dont la perte de la marque a été mesurée par le principe du transfert de la marque. Deux catégories sont à distinguer : les expressions (métaphoriques distales) qui ont complètement perdu leur marque (i.e. complètement lexicalisées, idiomatisées) et les expressions (métaphoriques proximales) qui ont partiellement perdu leur marque (i.e. partiellement lexicalisées, idiomatisées). Celles relevant de la première catégorie ont perdu le sens littéral concurrent alors que celles relevant de la seconde catégorie coexistent encore avec le sens somme des sens de leurs parties constitutives. Pour prendre un exemple,

katîru r-ramâdi a perdu son sens littéral (i.e. le sens déductible de la combinaison des sens de *katîru* et *r-ramâdi*) et est devenu l'expression normale de la notion de 'générosité'. De même, l'expression *qadâ nahbahu*, à laquelle nous reviendrons plus tard, a perdu sa marque (son sens littéral, i.e. *passer + le temps* (qui lui est imparti) tout en devenant l'expression ordinaire et unique pour désigner l'idée de la mort (= atteindre sa fin)⁸. En revanche, *na'ûmu d-duhâ*, dont le processus d'idiomatization ne semble pas complet, continue à garder son sens littéral de « femme faisant régulièrement sa grasse matinée » et son sens figuré⁹.

Cette analyse semble d'autant plus tenable qu'il est possible de l'extrapoler à d'autres langues naturelles. En français, par exemple, les expressions du type *casser sa pipe*, *passer l'arme à gauche*, *mettre les bouchées double*, *avoir du pain sur la planche*, etc. sont « dé-marquées » en ce sens qu'elles sont complètement idiomatiques. L'interprétation littérale (*passer + l'arme à gauche*) de l'expression *passer l'arme à gauche* n'a plus de rapport sémantique avec le sens idiomatique usuel (*mourir*). Par ailleurs, dans des expressions que nous examinerons plus loin, telles que *garder bouche cousue*, *se croiser les bras*, *se jeter au cou*, *avoir les mains liées*, les sens idiomatique et littéral sont encore en parfaite concurrence, le rapport les reliant étant de nature « proximale ». *Se croiser les bras* signifie, par exemple, aussi bien sur le plan idiomatique que littéral (ne rien faire), de même que la somme des sens des constituants de l'expression *avoir les mains liées* équivaut à son sens idiomatique (ne pas pouvoir agir librement). Il en va de même pour l'expression idiomatique française *rouler quelqu'un dans la farine* (duper quelqu'un, lui mentir) déjà examinée plus haut (3a-b). Bien que cette expression date du XIX^e siècle, la présence d'éléments comme *rouler* ou *farine* permettent « d'orienter » (Dik, 1997a, Jadir, 2006) le locuteur, en tant que connaissances communes, et de simplifier la chaîne inférentielle requise pour dériver le sens métaphorique du sens littéral. Les expressions *rire dans sa barbe* (rire sans le montrer), *les doigts dans le nez* (sans effort, très facilement) ou encore *faire l'école buissonnière* (se promener au lieu d'aller en classe) peuvent faire l'objet de la même analyse.

Dans le même ordre d'idées, Cutting & Bock (1997 : 68) distinguent, pour ce qui est de l'anglais, dans une perspective conceptuelle, entre deux types d'idiomes: des idiomes avec un seul nœud (*node*) conceptuel (e.g. le concept de « mort » (*dying*) dans le cas de *to kick the bucket*) et les idiomes associés à plusieurs

⁸ L'expression est citée dans le Coran avec son sens idiomatique : « Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore ; et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement) » (*Al-Ahzâb* (Les coalisés), 23). <https://al-coran.com/al-ahzab-33-23-> (dernière consultation en date le 24 décembre 2019)

⁹ Tout porte à croire que cette analyse rejoint, dans une large mesure, la dichotomie établie dans une perspective sémantico-cognitive par Titone & Connine (1999), celle instaurée dans un cadre psycholinguistique entre *idiomes compositionnels* et *idiomes complètement non-compositionnels* par Nunberg *et al.* (1994) et celle établie par Langlotz (2006) entre les *idiomes non-motivés* et les *idiomes motivés*, etc.

nœuds représentant leurs sens idiomatiques (e.g. *divulguer un secret* dans le cas de *to spill the beans*) ainsi que leurs sens littéraux (la somme des parties constitutives de *spill* et *beans*). La même analyse vaut pour l'expression *to bite the dust* et ses contreparties françaises *mordre la poussière* et marocaine *seff tārâb*. Les idiomes ayant un seul nœud conceptuel, i.e. les expressions complètement lexicalisées/idiomatisées, sont considérés comme non-décomposables et non-motivés alors que les idiomes associés à plusieurs nœuds, i.e. les expressions partiellement lexicalisées/idiomatisées, sont considérés comme décomposables et motivés. Aussi Gibbs & Nayak (1989) et Gibbs, Nayak & Cutting (1989) ont-ils démontré que les idiomes décomposables nécessitent pour leur lecture/compréhension plus de temps que leurs contreparties non-décomposables.

Il est possible de récapituler les traits de la dichotomie établie au sein des expressions idiomatiques, en cas de leur pertinence, comme dans le tableau (2) suivant :

Expressions (métaphoriques proximales)	Expressions (métaphoriques distales)
partiellement lexicalisées (idiomatisées)	complètement lexicalisées (idiomatisées)
Sens littéral & métaphorique en concurrence	Disparition du sens littéral
Chaîne inférentielle simple	Chaîne inférentielle complexe
Information générale suffisante	Information générale insuffisante
+ Disponibilité psychologique	- Disponibilité psychologique
Plus(ieurs) nœuds conceptuels	Un seul nœud conceptuel
Décomposables (non-compositionnels)	Non-décomposables (compositionnels)
+ Motivation/ (transparence)	- Motivation (- transparence)

Tableau 2. Récapitulatif.

Après ce tableau récapitulatif de l'approche psycho-logique adoptée qui a abouti à la mise en évidence d'une dichotomie des expressions idiomatiques, il y a lieu de s'interroger dans quelle mesure cette dichotomie pourrait être appuyée formellement. En d'autres termes, l'approche (syntaxique) qui fera l'objet de la sous-section suivante confirmera-t-elle la dichotomie sémantique décomposables vs non-décomposables ou donnera-t-elle lieu à une nouvelle classification ?

2.2.2. Approche formelle

Il est à remarquer que la dichotomie décomposables vs non-décomposables en matière d'idiomes est établie, comme on l'a vu, selon Cutting & Bock (1997), sur des paramètres d'ordre conceptuel. En d'autres termes, la différence entre les idiomes décomposables et les idiomes non-décomposables est tributaire seulement de la relation entre le nœud lexical-conceptuel représentant un idiome et le(s) nœud(s) conceptuel(s) correspondant(s) : les idiomes non-décomposables sont associés à un nœud conceptuel unique (e.g. le nœud de « la mort » dans le cas de *casser sa pipe*, de *to kick the bucket* et de *qadâ nahbahu*) alors que les idiomes décomposables sont associés à de nombreux nœuds, représentant leurs sens idiomatiques ainsi que leurs sens littéraux (e.g. *garder bouche cousue*, *to spill the*

beans, seff tîrâb). Ce faisant, les auteurs élaborent, à partir d’une expérience sur les idiomes, un modèle qui soutient qu’il n’y a aucune différence en matière de flexibilité syntaxique entre les idiomes non-décomposables et les idiomes décomposables (Cutting & Bock, 1997 : 68).

En revanche, il est communément admis que les autres classifications fondées sur la dichotomie non-décomposables (Fraser, 1970, Weinrich, 1969, Schenk, 1995, etc.) vs décomposables (Nunberg *et al.*, 1994, Langlotz, 2006) se fondaient sur des critères formels et dépendaient dans le nombre de leurs sous-types du comportement syntaxique des expressions idiomatiques en question.

S’alignant tout particulièrement sur les tenants de l’approche décomposable (Nunberg *et al.*, 1994 et Langlotz, 2006), Keizer a argué en faveur du fait que la variation dans le comportement formel des idiomes peut être traitée grâce à la distinction de trois types majeurs d’idiomes. Cette classification tripartite est fondée sur l’application de neuf tests d’ordre formel à un bon nombre d’idiomes anglais représentant les différentes classes cognitivo-sémantiques distinguées dans la littérature. Les critères sont :

- (9) 1/ la modification, 2/ la substitution, 3/ la passivation, 4/ la nominalisation, 5/ la définitude (*definiteness*), 6/ le nombre (*singularité/pluralité*), 7/ la quantification, 8/ la coréférence et 9/ le clivage.

L’objectif en est de montrer dans quelle mesure le comportement formel des idiomes sélectionnés est relié à leurs statuts cognitivo-sémantiques, en utilisant deux caractéristiques sémantiques (i) la motivation (la transparence) et (ii) la décompositionnalité sémantique (où le sens des constituants de l’idiome peut être conçu comme contribuant au sens idiomatique général).

Langues examinées

Anglais

L’analyse des propriétés formelles des données (idiomes) tirées de l’anglais a permis d’aboutir aux résultats visualisés comme dans le tableau (3) suivant :

	Type 1	Type 2	Type 3
modification (pertinente)			
- incongrue	--	--	+
- congrue	--	±	±
substitution	--	±	--
passivation	--	--	+
nominalisation	--	--	+
défini/indéfini	--	--	±
singulier/pluriel	--	--	±
quantification	--	--	±
coréférence	--	--	±
clivage	--	--	--

Tableau 3. Types et comportements formels des idiomes (anglais). (Keizer, 2016 : 1001)

Il est à noter que deux critères caractérisent les expressions métaphoriques complètement lexicalisées : (i) le sens idiomatique devient différent du sens littéral qui, dans plusieurs cas, sort de l'usage ; (ii) le blocage de certaines opérations syntaxiques et lexicales telles que celles répertoriées plus haut. Pour notre part, nous jugeons pertinent de garder la même liste de critères quitte à *l'enrichir* après le test de sa pertinence pour l'examen formel du degré d'idiomaticité des expressions idiomatiques dans d'autres langues naturelles telles que le français et l'arabe.

En effet, après l'application des critères formels aux expressions idiomatiques en arabe et en français, nous procéderons, respectivement, à l'évaluation desdits critères et au commentaire des tableaux résultats de l'investigation¹⁰:

Arabe :

- (10) a-**qaḍâ naḥb-a -h -u**
a passé-il temps-acc-son-nom
Il a passé son temps.
 (= Il a atteint sa fin.)
- b-**qaḍâ naḥb-a -h -u ṭ-tawîl-a**
a passé-il temps-acc-son-nom long -acc
Il a passé son long temps.
- c-**qaḍâ zamân-a- h -u**
a passé-il temps-acc-son-nom
Il a passé son temps.
- d-**quḍiya n-naḥb -u**
a été passé-il le temps-nom
Le temps a été passé.
- e-**qaḍâ'u n-naḥb -i**
expiration-nom le temps-gen
L'expiration du temps.
- f-**qaḍâ naḥb -an**
a passé-il un temps-acc
Il a passé un temps.
- g-**qaḍâ 'anhâb-a- h -u**
a passé-il temps-acc ses-nom
Il a passé ses temps.
- h-**qaḍâ naḥb -a -h -u jiddan**
a passé-il temps-acc-son-nom bien
Il a bien passé son temps.
- i-**qaḍâ haḍâ n-naḥb-a**
a passé-il ce temps -acc
Il a passé ce temps.

¹⁰ Il va sans dire que les données, assujetties aux changements et qui sont dépourvues d'astérisque, sont jugées grammaticales sans pour autant être parfois idiomatiques (e.g. (10b-c), (15b-c), etc.) du moment qu'elles retrouvent souvent le sens littéral.

j***naħb- a -h -u l-ladī** qadā -h-u
 temps-acc-son-nom que a passé-il le-nom
 Le temps qu'il a passé.

- (11) a-**ḍaraba °alā l-watar -i l-ħassās -i**
 a frappé-il sur la corde-gen le sensible-gen
 Il a touché une corde sensible.
- b-**ḍaraba °alā n-naġam -i l-ħassās -i**
 a frappé-il sur le rythme-gen le sensible-gen
- c-**ḍuriba °alā l-watar -i l-ħassās -i**
 a été frappé-il sur la corde-gen le sensible-gen
 Une corde sensible a été touchée.
- d-**ḍ-ḍarbu °alā l-watar -i l-ħassās -i**
 la frappe-nom sur la corde-gen le sensible-gen
- e-**ḍaraba °alā watar -in ħassās -in**
 a frappé-il sur une corde-gen sensible-gen
 Il a touché une corde sensible.
- f-**ḍaraba °alā l-'awtār -i l-ħassās -i**
 a frappé-il sur les cordes-gen les sensibles-gen
 Il a touché les cordes sensibles.
- g-**ḍaraba °alā l-watar -i l-ħassās -i jiddan**
 a frappé-il sur la corde-gen le sensible-gen bien
 Il a bien touché la corde sensible.
- h-**ḍaraba °alā ḥādā l-watar-i l-ħassās -i**
 a frappé-il sur cette corde -gen le sensible-gen
 Il a touché cette corde sensible.
- i-***l-watar -u l-ħassās -u l-ladī** ḍaraba °alay-h -i
 la corde-nom le sensible-nom qui a frappé-il sur -lui-gen
- (12) a-**ḍaġḍaġa l-°awâṭif -a**
 a touché-il les sentiments-acc
 (= Il a touché une corde sensible.)
- b-**ḍaġḍaġa l-°awâṭif -a l-jayyâchat -a**
 a touché-il les sentiments-acc les sensibles-acc
 Il a touché les cordes sensibles.
- c-**ḍaġḍaġa l-'ahâssîs -a**
 a touché-il les sentiments-acc
 Il a touché une corde sensible.
- d-**ḍuġḍiġati l-°awâṭif -u**
 ont été touchés les sentiments-nom
 Une corde sensible a été touchée.
- e-**ḍaġḍaġat -u l-°awâṭif -i**
 Le toucher-nom les sentiments-gen
- f-**ḍaġḍaġa °awâṭif -a**
 a touché-il des sentiments-acc
 Il a touché des cordes sensibles.

g-*ḍağḍağa l-^câṭifat -a*
a touché-il le sentiment-acc
Il a touché une corde sensible.
h-*ḍağḍağa l-^cawâṭif -a jayyidan*
a touché-il les sentiments-acc bien
Il a bien touché une corde sensible.
i-*ḍağḍağa ḥâḍihi l-^cawâṭif -a*
a touché-il ces les sentiments-acc
Il a touché ces cordes sensibles.
i' -**ḍağḍağa -h -â*
a touché-il elles-acc
Il les a touchées.
j -**l-^cawâṭif -u l-laṭī ḍağḍağa -h -â*
les sentiments-nom qui a touché-il elles-acc
Les sentiments qu'il a touchés.

- (13) a-*^câda bi- xofay ḥonayn-in*
est retourné-il avec chaussures-paire de Honayn-gen
Il n'a rien gagné. (=Il est bredouille.)
b-*^câda bi- xofay ḥonayn-in l-ḥamrâwayn-i*
est retourné-il avec chaussures-une paire de Honayn-gen rouges -gen
(Il est retourné avec la paire de chaussures rouge de Honayn.)
b' - *^câda bi- xofay ḥonayn -in l-mawṣil -î*
est retourné-il avec chaussures-une paire Honayn-gen de mousoul-gen
(Il est retourné avec une paire de chaussures de Honayn du Mousoul.)
c-*^câda bi- ḥidâ'ay ḥonayn-in*
est retourné-il avec chaussures-une paire de Honayn-gen
(Il est retourné avec une paire de chaussures de Honayn.)
e-*l-^câwdatu bi- xofay ḥonayn -in*
Le retour-nom avec chaussures-une paire de Honayn-gen
(Le retour avec une paire de chaussures de Honayn.)
f -**^câda bi- l- xofay ḥonayn -in*
est retourné-il avec les chaussures-la paire de Honayn-gen
g-*^câda bi- xoff -i ḥonayn-in*
est retourné-il avec la chaussure-gen de Honayn-gen
h-**^câda bi- xofay ḥonayn -in jiddan*
est retourné-il avec chaussures-une paire de Honayn-gen bien
i-*^câda bi- ḥi -mâ*
est retourné-il avec eux-duel
j -**xoffâ ḥonayn-in l-laḍâni^câda bi- ḥi -mâ*
chaussures - une paire de Honayn-gen qui est retourné-il avec elles-duel-acc
- (14) a-*Zayd-un kafîr -u r-ramâd -i*
Zayd-nom abondant-nom la-cendre-gen
Zayd a beaucoup de cendres. (= Zayd est généreux.)
b-*Zayd-un kafîr -u r-ramâd -i ṣ-ṣâxin-i*

- Zayd-nom abondant-nom la-cendre-gen chaude-gen*
Zayd a beaucoup de cendres chaudes.
- c-Zayd-un *katîr -u l-jamr -i*
Zayd-nom abondant-nom les-braises-gen
Zayd a une grande quantité de braises.
- d-*katrat -u ramâd -i* Zayd -in
abondance-nom la-cendre-gen Zayd-gen
Abondance de cendres de Zayd.
- e-Zayd-un *alkatîr -u r-ramâd -i*
Zayd-nom le abondant-nom la-cendre-gen
Zayd a beaucoup de cendres.
- f-Zayd-un *katîr -u l-'armidat -i*
Zayd-nom abondant-nom les-cendres-gen
Zayd a beaucoup de cendres.
- g-Zayd-un *katîr -u r-ramâd -i jiddan*
Zayd-nom abondant-nom la-cendre-gen bien
Zayd a vraiment beaucoup de cendres.
- h-Zayd-un *ramâd-u -h -u katîr -un*
Zayd-nom cendre-nom-son-nom abondant-nom
Zayd, il a beaucoup de cendres.
- j-**r-ramâd -u l-ladî* Zayd-un *katîr -u -h -u*
la-cendre-nom que Zayd-nom abondant-nom-son-nom

Les résultats de l'application des critères formels aux données de l'arabe peuvent être visualisés comme dans le tableau (4) suivant :

	Type 1	Type 2	Type 3
modification	--	± --	±
substitution	--	-- --	--
passivation	--	+ --	+
nominalisation	+	+ +	+
défini/indéfini	--	-- --	±
singulier/pluriel	--	-- --	±
quantification	--	± --	±
coréférence	--	± --	±
clivage	--	-- --	--

Tableau 4. Types et comportements formels des idiomes (arabe).

Français

- (15) a **Il a cassé sa pipe.**
 b *Jean a cassé sa pipe dorée.*
 c *Jean a brisé son calumet.*
 d **Sa pipe a été cassée.**
 e **La cassure de la pipe** (par Jean).
 f *Jean a cassé une pipe.*
 g *Jean a cassé ses pipes.*

- h Jean a **bien** cassé sa pipe.// Jean a cassé **quelques** pipes.
- i Jean l'a cassée.// Jean a cassée **cette** pipe.
- j **C'est sa pipe qu'il a cassée.**

(16) a **Il a gardé bouche cousue.**

- b Jeanne a gardé **sa petite** bouche cousue lors de la réunion.
- c Jeanne a gardé bouche **close** lors de la réunion.
- d **La bouche a été gardée cousue** lors de la réunion.
- e ***La garde** de la bouche cousue lors de la réunion.
- f Jeanne a gardé **la bouche** cousue lors de la réunion.
- g Jeanne a gardé **bouche*(s) cousue*(s)** lors de la réunion.
- h Jeanne a **bien** gardé bouche cousue lors de la réunion.
- i Jeanne a gardé **cette** bouche cousue lors de la réunion.
- j ***C'est sa bouche qu'elle a gardée** cousue lors de la réunion.

(16') a **Il a perdu la main.**

- b Jean a perdu la main **gauche**.
- c Jean a perdu **le bras**.
- d **Sa main a été perdue.**
- e **La perte** de la main (par Jean).
- f Jean a perdu **une main**.
- g Jean a perdu **les mains**.
- h Je n'ai pas touché à la guitare depuis cinq ans, j'ai **un peu** perdu ***(toute)** la main (internet).
- i Jean l'a perdue.// Jean a perdu **cette main**.
- j **C'est la main qu'il a perdue.**

(17) a **René a touché une corde sensible de mon âme.**

- b [...] et un bouddhisme zen méditatif, d'autant plus que l'ensemble de la création de l'artiste semble être d'origine méditative et peut toucher en nous une corde **méditative**. (Internet)
- c René a fait vibrer la corde sensible de mon âme.
- d **La corde sensible de mon âme a été touchée.**
- e ***Le toucher** de la corde sensible de mon âme.
- f Vous voyez, mon esprit vagabonde quand elle n'est plus là, à croire qu'elle a touché la/une corde sensible de mon âme. (Internet)
- g Ils pensent que s'ils touchent **la/les** corde(s) sensible(s), la population sera davantage de leur côté. (Internet)
- h ***René l'a touchée.**// René a touché **cette** corde sensible de mon âme.
- i Une fois que les sondages et les groupes de réflexion ont révélé ce que les gens pensent, les messages peuvent être conçus pour [**bien**] toucher **toutes** les cordes sensibles, et la technologie de publipostage permet aux parties d'émettre des messages différents à des auditoires différents (Armstrong, 1988).
- j ***C'est la corde sensible de mon âme qu'il a touchée.**

Les résultats de l'application des critères formels aux données du français peuvent être visualisés comme dans le tableau (5) suivant :

	Type 1	Type 2	Type 3
modification	--	± --	±
substitution	--	± --	--
passivation	--	-- --	+
nominalisation	--	-- --	--
défini/indéfini	--	-- +	+
singulier/pluriel	--	-- ±	+
quantification	--	-- ±	+
coréférence	--	-- --	±
clivage	--	-- --	--

Tableau 5. Types et comportements formels des idiomes (français).

Remarques sur les critères

Remarque 1 : Le critère de la **nominalisation** : Il semble que ce critère est pertinent pour la distinction entre les idiomes « complètement lexicalisés », non-motivés, non-décomposables et les idiomes « partiellement lexicalisés », motivés, décomposables en anglais plutôt qu'en arabe et en français. En effet, en arabe, les données examinées montrent que tous les prédicats verbaux (et même adjectivaux) permettent ce changement, i.e. ils se nominalisent sans affecter le sens idiomatique des expressions où ils figurent, abstraction faite de leur classe d'appartenance. En témoignent la possibilité de nominaliser aussi bien les idiomes non-motivés, non-décomposables (e.g. *qaḍā naḥbahu* => *qḍā'u n-naḥbi* (la mort)) que les idiomes motivés, ± décomposables, quel que soit leur degré d'idiomaticité (e.g. *ḍaraba °alā l-watari l-ḥassâsi* => *ḍ-ḍarbu °alā l-watari l-ḥassâsi* ; *ḍağḍağa l-°awâṭifa* => *ḍağḍağatu l-°awâṭifi* ; *°ada bixofay honaynin* => *l-°âwdatu bixofay honaynin* (être bredouille). Rappelons que les prédicats adjectivaux contenus dans les expressions idiomatiques sont à leurs tours nominalisables, comme en témoignent l'exemple (14d) (*katîru* => *katratu* (abondance)) et les autres exemples déjà examinés : *huzâl* (maigreur) et *jubn* (peur, lâcheté). Aussi serions-nous tenté de juger plus convenable de faire l'économie du critère de la nominalisation de l'ensemble des critères établis pour distinguer les idiomes compositionnels des idiomes non-compositionnels.

Corrélativement et paradoxalement, l'application de cette opération au français montre que les expressions idiomatiques, tous types confondus, ont tendance à rejeter le processus de nominalisation (e.g. **la cassure de la pipe*, **le toucher de la corde sensible*, **la garde de la bouche cousue lors de la réunion*, etc.). Un tel résultat peut conduire à l'adoption d'une position comparable à celle prise vis-à-vis de l'arabe, en l'occurrence l'éviction du critère structurel de

« nominalisation » en raison de sa non-pertinence pour la différenciation entre les types d'idiomes en français¹¹.

Pour ce qui de l'anglais, Keizer (2016 : 986) signale, à ce propos, qu'« alors que *tous les idiomes peuvent être utilisés comme des gérondifs, la nominalisation est possible seulement avec des idiomes motivés*, où son utilisation est en réalité beaucoup plus répandue que prévu dans certains des travaux antérieurs » (c'est nous qui soulignons). En revanche, tous les exemples relatifs au test de la nominalisation, avancés par les linguistes, y compris Keizer, recourent au suffixe *-ing*. Les exemples (18a-b), donnés par Fraser (1970 : 36-38) en faveur de sa classification fondée sur cinq opérations grammaticales (adjonction¹², insertion, permutation, extraction, reconstruction) et qui semblent prouver la pertinence de la nominalisation, ont été contestés par Keizer (2016) :

(18) a- *John's kicking the bucket.*

b- **John's facing the music.*

L'opération d'*adjonction* semble prouver son adéquation en permettant de distinguer entre un idiomme qui permet le changement et un autre qui le bloque. Keizer (2016 : 986) note que « ces jugements sur la grammaticalité ne concernent que Fraser ». Une nouvelle enquête a montré, toutefois, qu'un bon nombre de ses jugements n'ont pas prouvé leur validité. Comme en témoignent les exemples ci-dessous, par exemple, l'idiome *to face to music* peut être utilisé comme gérondif :

(19) *The fact Woods will not take questions and is selecting the pool of reporters Friday takes away the legitimacy of his statements. It really isn't akin to **facing the music**, so to speak.* (Internet)

(20) *I really decided getting the second job was **my facing the music** and owning up to the trouble I'd gotten myself into.* (Internet)

Il est à noter que les deux exemples (*to kick the bucket* et *to face the music*) qui tolèrent l'opération de nominalisation (the affix *-ing* in gerundive

¹¹ Mackenzie juge ce résultat comme étant « très intéressant » et suppose, ce faisant, que le degré d'accessibilité de la nominalisation à la lexicalisation en arabe est faible par rapport à celui de sa contrepartie en français. Il est à rappeler que l'examen d'un large corpus (soit 30 langues dont 12 sont des langues post-champs et 18 sont des langues pré-champs) a permis à Mackenzie (1987) de montrer qu'il y a une tendance de « la nominalisation forte » (degré 4) à être en corrélation avec l'ordre post-champs et de « la nominalisation faible » (les degrés 2 et 3) à être en corrélation avec les langues à ordre pré-champs ; la nominalisation modérée, elle, a été conçue comme étant distribuée plus équitablement entre les deux classes de langues. Ces degrés de nominalisation d'ordre typologique ont été présentés sous forme de la hiérarchie (« implicationnelle ») suivante (Mackenzie, 1987 : 99 et 1996 : 2) : (i) nouniness (> operators) > possessor/dependent > function marking > deverbalization.

¹² *Adjunction*: Adding some non-idiomatic constituent to some part of the idiom, e.g. the possessive marker 's and the affix *-ing* in gerundive nominalizations.

nominalizations)¹³ sont classés par Keizer comme relevant du type 1 (les idiomes *non-motivés*, sémantiquement non-décomposables).

Il semble plus raisonnable, par ailleurs, de conserver le critère de nominalisation au sein de la liste à neuf tests pour un examen « ‘interlingual’ » plutôt qu’« intralingual », la comparaison des tendances et comportements des langues. Si, dans certaines langues (e.g. l’arabe), les idiomes permettent le critère de nominalisation, dans d’autres (e.g. le français), ils le proscrivent, alors qu’il semble encore un critère opératoire dans d’autres (e.g. l’anglais).

Remarque 2 : Le critère de la **quantification**. Nous avons élargi ce critère par des « adverbes de quantité » (e.g. *bien*, *un peu*, et leurs équivalents arabes *jiddan*, *jayyidan* ou arabes marocains *mazyân*, etc.) pour qu’il soit pertinent et distinctif pour des langues telles l’arabe (standard et marocain¹⁴) et tout particulièrement le français. Si ce critère semble opératoire pour une langue comme l’anglais :

- (21) a. *If Vanunu has not **spilled every bean** he had, and chose to keep some of the secret information sealed in his mind.* (Internet)
- b. *Fitzmaurice visited the courts of the Pope and various other Catholic potentates, repeatedly **touching several nerves** at Elizabeth’s court.* (Internet)
- c. *That’ll be an occasion **to bury all hatchets**.* (Internet),

il s’avère un trait redondant pour le français relativement aux autres traits, i.e. **la définitude** et **le nombre**. Keizer a bien raison de noter que les trois critères sont « obviously related »¹⁵. Comparons les exemples suivants (certains de ces exemples sont repris ici pour convenance) :

- (22) a- *Jean a demandé la main de Jeanne à ses parents.*
- b- **Jean a demandé **les mains** de Jeanne à ses parents.*
- c- **Jean a demandé **quelques / toutes / certaines mains** de Jeanne à ses parents.*

Il s’ensuit que **la définitude** et **le nombre** ont pour *scope* (portée) le terme objet *la main*. Si le terme objet peut porter le trait pluriel, il peut subir l’opération de **quantification** et inversement :

¹³ Pour plus de détails concernant le degré de lexicalisation des nominalisations gérondives, voir Mackenzie (1987 et 1996).

¹⁴ L’arabe marocain, comme les autres dialectes arabes (e.g. l’égyptien, le tunisien, le libanais, etc.) sont conçus comme des dérivés de l’arabe classique (littéral). Il y a lieu de parler de diglossie dans ce cas. L’arabe standard, par ailleurs, est un registre de la langue arabe en usage dans des secteurs comme la presse, l’enseignement, etc.

¹⁵ “The next three criteria, **definiteness**, **number** and **quantification** are obviously related. However, given the different (default) forms that the nominal part of an idiom may take (definite or indefinite, plural or singular), it is nevertheless useful to apply these criteria separately.” Et il s’avère qu’elle n’a argumenté qu’en faveur du **nombre** et de la **définitude**.

- (23) a- *René a touché une corde sensible de mon âme.*
 b- *René a touché **des cordes sensibles** de mon âme.*
 c- *René a touché **quelques/toutes/certaines cordes sensibles** de mon âme.*

Si les quantifieurs (comme les marques du nombre) portent sur le syntagme nominal « objet », les « adverbes de quantité » (e.g. *bien, un peu*, etc.) « quantifient » le complexe prédicatif (verbe + objet), i.e. l'idiome dans sa totalité :

- (24) a- **Jean a **bien** [cassé sa pipe].*
 b- *Je n'ai pas touché à la guitare depuis cinq ans, j'ai **un peu** [perdu la main] (Internet).*

Remarque 3. Si les sous-types de *modification* (adj. congru vs adj. incongru) semblent pertinents en anglais, il convient d'en faire l'économie dans les autres langues et de limiter l'opération à « l'adjectif » tout court. Si l'expression idiomatique bloque l'application de ce critère, elle sera classée comme faisant partie du type 1, et si elle admet ce changement, elle sera considérée comme relevant du deuxième ou du troisième type.

Lecture des tableaux

L'examen des propriétés syntaxiques des expressions idiomatiques dans trois langues naturelles (l'arabe, le français en plus de l'anglais) permet de faire les remarques suivantes :

(i) Dans ces trois langues, comme dans d'autres langues éventuellement, il est possible de relever une Hiérarchie de degrés ou de niveaux d'idiomaticité dont le plus haut niveau comprend le type d'idiomes « prototypique », non-décomposable, non-motivé, compositionnel (**le premier type (I)**) ; l'expression métaphorique a été, selon les étapes du Principe du transfert de la marque (PTM), complètement lexicalisée et le sens littéral est tombé en désuétude, ou, du moins, véhicule un sens différent du sens idiomatique.

(ii) La liste de critères structurels (syntaxiques et lexicaux) se trouve, en conséquence, dans son ensemble, bloquée en raison de l'idiomatization complète de l'expression idiomatique en question. Relèvent de ce type prototypique de la Hiérarchie d'idiomaticité des idiomes tels que (*qaḍā naḥbahu*, *ʿāda bixofay honaynin*, etc.) en arabe, (*casser sa pipe, demander la main de, passer l'arme à gauche*, etc.) en français et (*to kick the bucket, to shoot the breeze, to pop your clogs, to pay through the nose*, etc.) en anglais.

(iii) Le niveau le plus bas de la Hiérarchie comprend le type d'idiomes le moins prototypique (**le type 3 (III)**), i.e. les idiomes motivés, sémantiquement décomposables, non compositionnels. Le sens littéral et le sens idiomatique sont généralement encore en concurrence et peuvent former ensemble le potentiel sémantique de l'expression en question. En témoignent des exemples, dont certains

ont été déjà examinés plus haut, tirés des trois langues naturelles (l'arabe, e.g. *ḍaraba ʿalā l-watari l-ḥassāsi*, le français, e.g. *toucher une corde sensible*, etc. et l'anglais, e.g. *to spill the beans, to touch a nerve*).

(iv) Les idiomes dans cette catégorie tolèrent quasiment toutes les opérations, à part la substitution pour l'arabe et le français¹⁶ et, bien entendu, le clivage qui ne s'avère pas pertinent pour la distinction entre les différents types d'idiomes, mais plutôt entre les expressions idiomatiques et les expressions non-idiomatiques, puisque le clivage n'est permis dans aucune expression idiomatique (voir Fraser 1970 : 33 ; Dik 1992 : 255). Cette restriction s'ensuit du fait que les fonctions pragmatiques (Focus de Nouveau, Focus de Contraste) ne peuvent être assignées qu'à l'idiome dans sa totalité : même dans le cas des idiomes compositionnels les constituants séparés dépendent des autres éléments de l'idiome pour son interprétation (figurative). Ils ne peuvent pas, par conséquent, par eux-mêmes appuyer l'information nouvelle ou la plus saillante du message.

(v) Il est à remarquer que, ce faisant, et à part nos remarques sur l'opérationnalité de certains critères formels, nous avons tenté de prouver l'adéquation, ne fut-ce que pour trois langues, des types 1 et 3 distingués par Keizer (et par d'autres linguistes et psycholinguistes, e.g. Fraser 1970, Nunberg *et al.* 1994, Cutting & Bock 1997, Langlotz 2006 parmi d'autres) à travers la vérification de leur pertinence dans d'autres langues naturelles telles que le français, l'arabe (standard et marocain). Il s'agit du type d'idiomes « non-motivés, sémantiquement non-décomposables » et du type d'idiomes « motivés, sémantiquement décomposables ».

Par ailleurs, le **type 2** (i.e. les idiomes « motivés, sémantiquement non-décomposables ») distingué par Keizer dans sa typologie tripartite, partage quasiment tous les traits avec le type 1 (8 sur 10, compte tenu des deux sous-types de la modification : congru et incongru), à telle enseigne qu'on serait tenté de les confondre et de les ramener à un seul type et, ce faisant, on aura deux types majeurs d'idiomes (non-décomposables vs décomposables). Une telle approche, qui se caractérise par son économie et son élégance, sera un gain pour la théorie linguistique. En revanche, deux contraintes empêcheraient, semble-t-il, de procéder de la sorte : a/ le fait qu'ils manifestent les traits de deux types diamétralement opposés et qui sont à la base de la sous-catégorisation motivés vs non-motivés, et b/ corrélativement, l'un permet les changements, l'autre s'y oppose.

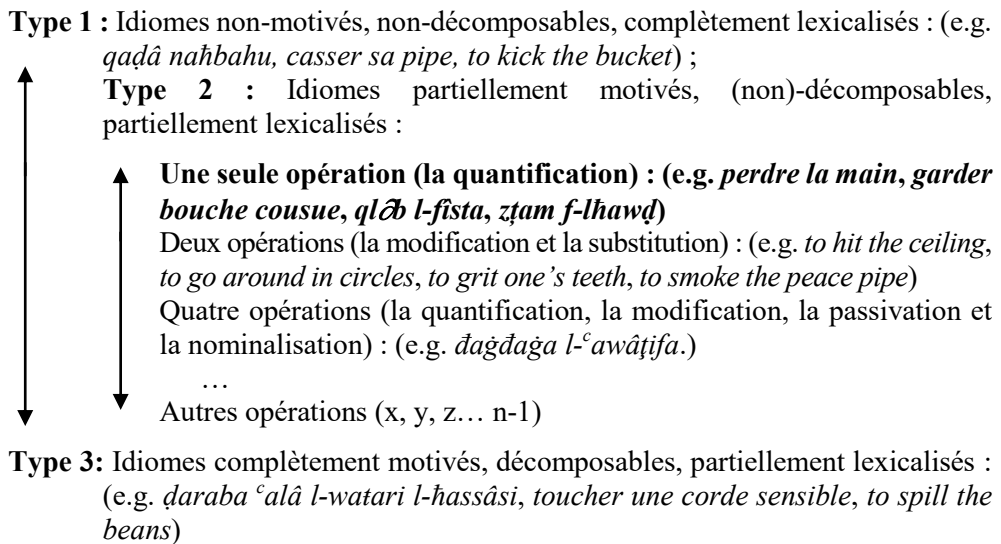
(vi) Il nous paraît judicieux de prévoir également un **troisième type (Type III)** qui sera « composite » du moment que, comme le suggèrent les données tirées des trois langues, il semble difficile d'unifier le comportement de la totalité des idiomes et de les typifier. La diversité est d'autant plus grande qu'il n'est pas aisé d'établir, en son sein, une unification, une classification, voire un type homogène

¹⁶ L'anglais, par contre, semble tolérer cette opération comme il ressort des exemples suivants (*to hit the ceiling/roof, to flip one's lid/wig, to throw in the towel/sponge, to go/move around in circles, to lose one's mind/marbles, to open the floodgates/sluiques*) (voir Nunberg *et al.* 1994: 504)

propre à cette catégorie. Aussi semble-t-il plus propice de prévoir un type hétéroclite où seront inclus tous les sous-types d'idiomes qui ne sont ni non-motivés, ni complètement motivés, mais qui permettent, à des degrés divers, des changements, e.g. *ceux* qui ne tolèrent que la quantification *perdre la main*, *garder bouche cousue*, *mettre les bouchées doubles*, *donner sa langue au chat*, *s'en mordre les doigts* en français, *qlǝb l-fista mazyân* (litt. (bien) 'retourner sa veste ; être caméléon), *ẓam f-lhawḍ b-rǧlih b-zuj* (litt. *il a mis ses deux pieds dans le bassin/chenal* = (il a (vraiment) commis l'erreur) en arabe marocain, etc. ; *ceux* qui permettent, outre la quantification, d'autres opérations telles que la modification, la passivation et la nominalisation (e.g. *ḍagḍaḡa l-^cawâṭifa*) ; *ceux* sur lesquels ne peuvent opérer que deux critères : la modification et la substitution (e.g. *to hit the ceiling*, *to go around in circles*, *to grit one's teeth*, *to blow one's top*, *to flip one's lid*, *to foam at the mouth*, *to smoke the peace pipe*, etc.)

Si ces remarques sont tenables, nous pouvons proposer une *Hiérarchie tripartite des degrés d'idiomaticité* qu'il est possible de visualiser comme dans (25) :

(25) *Hiérarchie des degrés d'idiomaticité*



Extension de l'analyse

Il est à signaler que les travaux des linguistes et psycholinguistes sur les expressions idiomatiques ont porté exclusivement sur un corpus de phrases verbales. Keizer, pour sa part, n'a pas manqué de signaler qu'en dépit de cette restriction, l'analyse qu'elle propose peut s'étendre à d'autres types d'expressions idiomatiques. Nous nous sommes attelé, en effet, dans cette étude, à rendre compte d'un bon nombre d'exemples de type adjectival ou formés d'un prédicat verbal auquel est

associé un adjectif, i.e. ayant comme structure « V + Adjectif ». Deux remarques sont à faire dans ce sens.

Remarque 1. Aucune des phrases (14b-h) données plus haut ne peut être comprise comme signifiant « la générosité » de Zayd, i.e. comme véhiculant le sens idiomatique de l'expression (14a). Ceci est dû aux changements qu'a subis l'expression idiomatique *katîru r-ramâdi*. En d'autres termes, l'idiome *katîru r-ramâdi* est un idiome non-motivé, compositionnel, non-décomposable. Il a été complètement lexicalisé en ce sens qu'il a perdu son sens littéral (et partant sa marque), i.e. le sens déduit de la somme des sens de ses constituants *katîr* + *r-ramâd* (en témoigne la chaîne inférentielle complexe en (5)). Bien qu'ils relèvent d'une classe d'idiomes de nature adjectivale qui diffère de la classe d'idiomes syntagmatiques (qui, selon Keizer, sont souvent considérés comme les membres principaux de la classe d'idiomes, i.e. « les idiomes consistant en un verbe suivi d'un objet direct ou un adjectif (*adjunct*) »), les exemples examinés ici (*katîru r-ramâdi*, *mahzûlu l-faşîli*, *jabânu l-kalbi*, etc.) ont l'intérêt de corroborer l'hypothèse selon laquelle les idiomes qui ont accédé au statut d'idiomes « non-décomposables », bloquent l'application de tous les critères formels visant à tester leur (degré d'idiomaticité ; à l'exception du critère formel dit nominalisation dont nous avons discuté l'opérationnalité plus haut.

Remarque 2. L'examen d'exemples du type de *‘âda bixofay honaynin* en (13a) qui peuvent être considérés comme l'instanciation du schème positionnel « V + Adjectif » dans la classe d'idiomes – censée être appréhendée par l'approche de Keizer –, peut être conçu, à son tour, comme un argument supplémentaire en faveur de la dichotomie idiomatique non-décomposable vs décomposable, non-motivés vs motivés, etc. Les données suggèrent que ce type d'idiomes ne permet aucune opération, y compris la modification (adjectivale) qui, dans de tels cas (e.g. (13b-b')), ne se rapporte vraisemblablement pas au sens de l'idiome. Dans l'exemple (13b) l'adjectif *l-ħamrāwayni* qualifie *xofay honaynin* dans leur sens littéral et le modifieur *l-mawşîlî* en (13b') décrit une propriété de la personne à laquelle on se réfère par le nom propre *Honayn* ; laquelle propriété ne semble, en revanche, pas contribuer au sens de l'expression idiomatique *‘âda bixofay honaynin*.

2.3. Étape 3 : Désidiomatisation des idiomes

Dans la troisième étape prévue par le « principe du transfert de la marque », l'expression non marquée initiale peut soit persister dans l'usage comme une variante de l'expression « dé-marquée » ou devenir désuète. Dans le cas de la phrase (26) ci-dessous, par exemple, et à laquelle nous reviendrons, bien que la nouvelle expression non marquée soit utilisée de plus en plus fréquemment, l'expression initiale non marquée n'est pas complètement rejetée.

(26) *Elle a mis les pieds dans le plat !*
(= commettre une gaffe)

Moutaouakil (1995 :155) parle dans ce sens de « désidiomatization » qu'il définit comme « tout processus ayant comme conséquence le fait qu'un idiome perd (tous ou certains de) ses traits d'idiome. » Il souligne qu'il est possible de distinguer entre deux types d'expressions désidiomatisées en fonction du degré de désidiomatization : (i) les expressions complètement désidiomatisées et (ii) les expressions semi-idiomatisées ; la différence principale entre les deux étant que dans le premier type le sens littéral est pertinent, alors que dans le deuxième, ce sens est retrouvé à côté du sens idiomatique. Dans ce type d'expressions (où les deux sens sont tous les deux pertinents) le sens idiomatique est un trait sémantique inhérent de l'expression désidiomatisée en ce sens qu'il ne doit pas en être inféré, comme dans l'étape métaphorique, à travers un raisonnement logique. Ce sens littéral, une fois retrouvé, regagne ses propriétés originales comme une partie basique du contenu sémantique¹⁷.

Dans le cas de la désidiomatization, Moutaouakil (1997 : 84) rejette l'approche bi-modulaire dans laquelle sont impliqués le module grammatical et le module logique propre aux cas où le sens figuré est dérivé métaphoriquement du sens littéral. Cette approche devient, clairement, inadéquate quand on doit rendre compte des constructions ambiguës comme en (26), où les deux sens sont tous les deux des traits basiques du contenu sémantique compris littéralement. Dans ce cas, la manière la plus naturelle pour rendre compte de ce type d'ambiguïté, selon Moutaouakil, est de représenter les deux sens dans la même SSC, spécifiquement dans le module qui appartient à la grammaire proprement dite, soit le module grammatical.

Remarques. Il est à noter que (i) Moutaouakil (1997 : 84), comme la plupart des linguistes (voir aussi Fraser, 1970, Katz 1973, Chomsky, 1980, Dik, 1992) a une conception unifiée des idiomes : des structures homogènes, non-compositionnelles de nature fixe, dont le trait caractéristique est que le sens idiomatique est différent du sens littéral, i.e. le sens déduit de la somme des sens de ses constituants et (ii) l'analyse proposée par Moutaouakil, telle qu'elle est, est adéquate puisqu'elle est fondée sur un type d'exemples ayant un statut « hybride », comme (26), qui présentent la particularité d'être produits dans des contextes particuliers où leurs sens littéral et figuratif sont « complémentaires ».

Il est à rappeler que, à côté de ce courant non-compositionnel, s'est développé un autre courant dit 'compositionnel' dont les tenants (e.g. Nunberg *et al.* (1994), Langlotz (2006), Gibbs & Nayak (1989), Keizer (2016)) ont approché le phénomène des idiomes à partir d'une perspective fondée sur des concepts sémantiquement orientés tels que la conventionalité, l'opacité, la motivation et

¹⁷ Cette analyse fonctionnelle est fondée sur l'idée que les deux sens (le sens littéral et le sens idiomatique) ont un statut identique en ce sens qu'ils font partie du « sens de la phrase » (*the sentence meaning*) et qu'ils doivent, de ce fait, être décrits comme des traits de la structure sous-jacente de la clause (SSC) « grammaticale ».

l'isomorphisme. Il semble évident que l'adoption d'une telle approche dont les présupposés théoriques sont différents conduirait à des résultats différents. Selon l'approche compositionnelle adoptée ici, les exemples du même type que (26) seront traités en tant qu'expressions manifestant un certain degré d'idiomaticité.

Rappelons que la construction (26) est contextualisée comme un commentaire d'un invité sur une femme qui, dansant sur la table, « a mis les pieds dans le plat ». Aussi véhicule-t-elle deux sens en même temps : le sens idiomatique (i.e. que quelqu'un a commis une gaffe (sociale)) et le sens littéral qui est la fonction compositionnelle des sens associés à chaque constituant (i.e. que la même personne a mis ses pieds dans l'un des plats). Il est communément connu que, parmi les deux lectures de l'idiome en (26), celle signifiant « commettre une bévue grossière, un grave impair, une indiscretion impardonnable » (*DEFD*), de même que l'amalgame des sens des constituants de la phrase (*mettre + les pieds + dans le plat*), est en soi « une bévue grossière » à telle enseigne que le sens littéral est conçu comme « l'origine » du sens idiomatique¹⁸.

Ce statut *hybride* (i.e. le fait que l'expression manifeste, dans le même contexte, les propriétés des idiomes et de leurs contreparties non-idiomatiques) est partagé par les expressions idiomatiques anglaises *to spill the beans* (« les sens figurés des constituants (*spill* = *divulge* ; *the beans* = *the information*) forment le sens global de l'idiome » (Nunberg *et al.* 1994) et *to hit the ceiling* où il est aisé de détecter la motivation du sens de l'idiome d'autant plus que l'action décrite littéralement par le syntagme est souvent associée (métaphoriquement) au fait d'être très en colère (*idem*). Qui plus est, la totalité des expressions que nous avons regroupées plus haut sous l'étiquette « métaphore proximale » manifeste cette hybridité : (*à bras ouverts, se croiser les bras, avoir les mains liées, na'umu d-duhâ*, etc.).

L'approche qui adopte l'hypothèse de la compositionnalité des idiomes permet d'analyser l'exemple (26), ainsi que les autres exemples, comme relevant des *idiomes compositionnels*, i.e. des « expressions combinées idiomatiquement » (“idiomatically combining expressions”) qui sont opposables, selon la dichotomie de Nunberg *et al.* (1994), aux *idiomes complètement non-compositionnels* dits « syntagmes idiomatiques » (*idiomatic phrases*).

Corrélativement, dans ce type d'expressions ambiguës, les sens co-existants semblent avoir des statuts différents. Comme on l'a vu plus haut, le sens littéral de (26) est conçu comme étant « l'origine » du sens idiomatique. De là, peut-on supposer que, comme dans le cas de l'exemple *kafîru r-ramâdi* en (3-4) *supra*, le

¹⁸ « Mettre les pieds dans le plat => *Signification* : 1/ Aborder une question délicate avec une franchise brutale. 2/ Commettre une bévue grossière, un grave impair, une indiscretion impardonnable. *Origine* : Dans un repas entre amis, celui qui aurait l'outrecuidance de monter sur la table et de mettre ses pieds dans un plat soigneusement mitonné par la maîtresse de maison ferait une gaffe de premier ordre et prendrait le risque d'être immédiatement éjecté par la fenêtre par une cuisinière et des convives excédés. Il n'en faut pas plus pour imaginer aisément l'origine de notre expression, dans sa deuxième signification. » (*DEFD*)

sens idiomatique est dérivé métaphoriquement du sens littéral par un mécanisme inférentiel ? Avec la différence que l'expression *katīru r-ramâdi* est un syntagme idiomatique relevant des *idiomes complètement non-compositionnels*, alors que l'expression *mettre les pieds dans le plat* relève des *idiomes compositionnels* ou, selon notre classification, des idiomes motivés, (non)décomposables et qui ne sont pas complètement lexicalisés puisqu'ils peuvent subir au moins une opération parmi celles sélectionnées par Keizer (Type 2).

Quand l'approche adoptée reconnaît que les idiomes ne sont pas de nature fixe et qu'ils manifestent un certain degré d'idiomaticité, lesdites opérations ne seront pas conçues comme des « désidiomatiseurs » mais plutôt comme des critères pour examiner le degré de ladite idiomaticité. Dans le cas des idiomes relevant du (Type 1), en revanche, nous pouvons parler de « désidiomatiseurs » puisque l'introduction de tout type des neuf « tests » déclenche directement le sens littéral de l'expression idiomatique (voir, e.g. les tests (10b-j) et (14b-j) pour les expressions non-motivées *qađâ nahbahu* et *casser sa pipe* respectivement). Dans le cas de *to bury the hatchet*, l'adjectif *bloody* dans l'exemple (27) peut être considéré comme un critère formel de « modification » qui est rejeté puisqu'il porte sur le sens littéral et non sur le sens idiomatique ; ce qui confirme le statut d'idiome non-décomposable et complètement lexicalisé de l'expression *to bury the hatchet* :

(27) *They finally buried the **bloody** hatchet.* (Dik, 1992 : 17)

En revanche, tout porte à croire que dans le cadre d'une approche compositionnelle, qui mesure à l'aune de critères formels le degré d'idiomaticité des idiomes, des constructions telles que (26) et (28), reprise ici pour convenance :

(28) *Hmed ẓtam f-lhawđ **b-rǧlih b-zuj**.* (Moutaouakil, 1997 : 17)

Ahmed a mis ses deux pieds dans le chenal.

(=Ahmed a (vraiment) commis l'erreur.)

ne seront pas considérées comme des idiomes non-motivés, non-décomposables (ou prototypiques selon Nunberg *et al.* (1994 : 493)) relevant du premier type mais plutôt du deuxième type (i.e. partiellement motivés, (non)-décomposables). Selon notre classification, ils peuvent subir un grand nombre de processus syntaxiques qui vont de l'infiniment petit (la quantification par exemple) à l'infiniment grand (cinq à six changements). Dans l'exemple (28), à titre d'illustration, l'adjonction *b-rǧlih b-zuj* est destinée à contribuer à la construction du sens idiomatique plutôt qu'à celle du sens littéral. Nous n'en voulons pour preuve que cette adjonction *quantificative* qui fait partie intégrante de l'idiome en question : les locuteurs ont pris l'habitude d'utiliser l'expression *Hmed ẓtam f-lhawđ **b-rǧlih b-zuj*** dans son ensemble pour focaliser l'énorme bétise commise par inadvertance. Il en va de même pour l'exemple (26), qui peut être conçu comme faisant partie du type 2 du moment qu'il peut permettre l'opération de « la quantification », comme il ressort de l'exemple (29), tiré des *Mandarins* de Simone de Beauvoir :

(29) *Si votre journal plaît à tout le monde, c'est qu'il ne gêne personne. Il n'attaque rien, il ne défend rien, il élude tous les vrais problèmes (...). Où voulez-vous en venir ? (...) Mettez donc carrément les pieds dans le plat (...)* et situez-vous par rapport au P.C.

Le satellite adverbial *carrément* est destiné à modifier le sens idiomatique plutôt que le sens littéral au même titre que l'expression *b-rġlih b-zuj* en (28).

En guise de conclusion, si la lecture de (26) dans une perspective non-compositionnelle conduit à un traitement « désidiomatique » de cette expression, sa lecture dans une perspective compositionnelle conduit, en revanche, à une analyse de ce type de constructions comme faisant partie d'une catégorie d'idiomes motivés, non-décomposables permettant certains changements syntaxiques.

3. TRAITEMENT DES IDIOMES EN GFD

Partant des présupposées théoriques de la version actuelle de la GFD (Hengeveld & Mackenzie, 2008 et Hengeveld, 2011) et de l'analyse de Keizer (2016), nous tenterons dans cette section de voir dans quelle mesure il est possible de proposer des représentations unifiées pour les idiomes dans les trois langues examinées.

3.1. Propositions de Dik (1992) revisitées

L'analyse proposée par Dik (1992), qui était fondée sur des paramètres d'ordre sémantique, structural et pragmatique, a été considérée comme constituant la manière la plus adéquate pour rendre compte du comportement des idiomes dans le cadre de la GF puisqu'elle permet une réflexion directe du processus de la lexicalisation (Moutaouakil 1997). Elle requiert, en revanche, une révision. Rappelons, tout d'abord, les hypothèses fondamentales sous-tendant cette analyse.

(i) Selon Dik (1992), le problème principal que posent les idiomes pour la théorie linguistique se résume dans la question de montrer « comment assigner un sens unifié à une expression complexe, tout en permettant, en même temps, à cette expression d'être utilisée dans différents types de constructions grammaticales ». La résolution de ce problème en GF s'effectue, selon Dik, par le stockage de l'expression idiomatique dans le lexique au moyen d'un cadre prédicatif associé avec une définition de sens (*meaning definition*). Selon ce point de vue, un verbe tel que *kick*, par exemple, sera stocké dans le lexique moyennant un cadre prédicatif et une définition de sens indiquant l'action en question :

- (30) $kick_V(x_1: <anim> (x_1))_{Ag} (x_2)_{Pat}$
'to say, of an animate entity, that it kicks another entity is to say that it hits this other entity with its foot (leg, hoof, paw, etc.)'

(ii) Dik (1992 : 241) conçoit les expressions idiomatiques comme des expressions linguistiques composites ayant un sens unifié qui ne peut être dérivé du sens de leurs constituants. Aussi sont-elles stockées dans le lexique comme des items lexicaux complexes, sous forme de cadres prédicatifs ayant la particularité de contenir quelques positions remplies lexicalement, i.e. celles qui appartiennent à la partie « gelée » de l'expression, comme il ressort de (31) :

- (31) $kick_v(x_1: <hum> (x_1))_{Proc} (the\ bucket)_{Pat} =_{df} die_v(x_1)_{Proc}$
 'to say, of a human being, that he kicked the bucket is to say that he died'

En (31), le cadre prédicatif est associé avec une définition de sens, i.e. le sens de l'idiome *to kick the bucket* équivaut à un prédicat unique *to die*. Alors que le second argument *the bucket* est codé *ready-made* et reçoit la fonction de Patient, le premier argument est une variable dont la position peut être remplacée par toute entité spécifiée [+ humain]. Il est affecté de la fonction de Processus puisque *to kick the bucket*, en tant qu'idiome, désigne un processus subi par x_1 .

(iii) La proposition de Dik (1992 : 247) selon laquelle les idiomes sont à stocker dans le lexique sous forme de cadres prédicatifs permet aussi de rendre compte de leur idiosyncrasie syntaxique. L'application des règles grammaticales sera bloquée, y compris, principalement, l'assignation des fonctions pragmatiques (e.g. le Focus). Notons, à cet égard, que, comme on l'a vu plus haut, pour rendre compte de l'impossibilité de la substitution lexicale, les parties « gelées » de l'idiome sont codées « ready-made » dans les cadres prédicatifs eux-mêmes : *the bucket* en (31), par exemple, ne peut, de ce fait, subir aucun changement grammatical.

Keizer souligne, en revanche, que la proposition de Dik pêche par plusieurs aspects et mérite d'être révisée. Elle conteste l'idée selon laquelle le traitement des idiomes proposé dans le cadre de la GF (Dik, 1992 : 241) peut être conçu comme preuve que la théorie est sémantiquement et psychologiquement adéquate. Effectivement, si l'analyse de Dik s'avère adéquate sur le plan descriptif, elle ne réussit pas, en revanche, à expliquer ni les contraintes sur le comportement des idiomes au niveau pragmatique, sémantique, syntaxique et phonologique ni, non plus, la différence dans le comportement entre les (types d') idiomes.

Par ailleurs, les critiques de Keizer portent sur l'assignation des fonctions sémantiques au niveau des cadres prédicatifs en (31). D'abord, le fait que *the bucket* est analysé comme le patient du verbe *kick* prouve que ce qui est adoptée est plutôt la lecture littérale de l'expression (l'action de *kicking*) que sa lecture idiomatique. Corrélativement, la présence d'un patient suggère la possibilité de passivisation qui, dans de tels cas, n'est plus possible. Ensuite, le fait que l'argument ouvert est analysé comme un *procesor* montre qu'il est conçu comme l'argument de *kick the bucket*, et non du verbe *kick*. Keizer (2016 : 992) conclut qu'une telle analyse « est loin d'être consistante ».

De son côté, Moutaouakil (1997) a adressé des critiques à la proposition de Dik (1992), qui, en dépit de son adéquation, devient « insuffisante » quand il s'agit de traiter des « expressions désidiomatisées » telles que (26), reprise ici pour convenance :

(26) *Elle a mis les pieds dans le plat !*
(= commettre une gaffe)

Moutaouakil propose de représenter les deux sens dans la même structure sous-jacente (i.e. le module grammatical) ; le sens littéral étant retrouvé et mis sur un pied d'égalité avec le sens idiomatique, l'analyse bi-modulaire se voit obsolète. En revanche, vu que notre étude s'inscrit dans le cadre de la GFD (Hengeveld & Mackenzie, 2008) et que la perspective adoptée ici est une perspective non-compositionnelle, l'approche de Moutaouakil nécessite, elle aussi, une révision¹⁹.

Aussi, partant des propositions visant à formaliser les expressions idiomatiques, tenterons-nous de tester leur adéquation en les étendant aux deux autres langues examinées ici, en l'occurrence l'arabe et le français.

3.2. Propositions de Keizer (2016) étendues

L'intérêt des représentations de Keizer provient du fait qu'elles tiennent compte de l'interaction des propriétés formelles et fonctionnelles des idiomes, i.e. qu'elles ne représentent dans la grammaire que les informations conceptuelles et contextuelles ayant un corrélat formel systématique (morphosyntaxique ou phonologique) (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 38-39). De surcroît, l'analyse permet, dans une certaine mesure, d'expliquer le comportement syntaxique des trois types d'idiomes distingués et offre la possibilité d'être appliquée à d'autres langues naturelles :

Type 1. Idiomes non-motivés, non-décomposables, complètement lexicalisés :

Y seront analysées des expressions telles que *to kick the bucket*, *qaḍā nahbahu* et *casser sa pipe* ; elles sont conçues comme des items lexicaux complexes et peuvent recevoir une représentation unifiée au Niveau Interpersonnel (NI) et au Niveau Représentationnel (NR) :

(32) **He kicked the bucket**

NI : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_L (P₂)_A (C₁ : [(T₁)_{FOC} (+id R₁)] (C₁))])

NR : (p₁ : (passé ep₁ : (e₁ : (f₁ : [(f₂ : kick_the_bucket_v (f₂) (1x₁)_U] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))

(33) **Il a cassé sa pipe.**

NI : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_L (P₂)_A (C₁ : [(T₁)_{FOC} (+id R₁)] (C₁))])

¹⁹ Dans une communication personnelle, Moutaouakil note qu'il envisage de rendre compte des expressions idiomatiques dans le cadre de la GFD (Hengeveld & Mackenzie 2008 et 2014) en mettant en œuvre deux composants, le composant grammatical et le composant conceptuel.

NR : (p₁ : (passé ep₁ : (e₁ : (f₁ : [(f₂ : casser_sa_pipe_v (f₂)) (1x₁)_U] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))

(34) qaḍā nahbahu.

NI : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_L (P₂)_A (C₁ : [(T₁)_{FOC} (+id R₁)] (C₁))])

NR : (p₁ : (passé ep₁ : (e₁ : (f₁ : [(f₂ : q.d. {fa^cala}_nahba_hu_v (f₂)) (1x₁)_U] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))

Au Niveau Interpersonnel, les séquences *kick_the_bucket*, *casser_sa_pipe* et *q.d.{fa^cala}_nahba_hu*²⁰ sont chacune représentées comme un seul Sous-acte Attributif (T₁) avec la fonction pragmatique de Focus. Les éléments *the bucket*, *sa pipe* et *nahbu* ne peuvent être assujettis à aucun changement syntaxique²¹, y compris, par exemple, l'opposition défini/indéfini du moment qu'ils ne sont pas des Sous-actes Référentiels séparés. Aussi l'impossibilité du clivage de ces éléments s'explique-t-elle par le fait qu'ils ne peuvent pas recevoir de fonction pragmatique de Focus.

Au Niveau Représentationnel, *kick_the_bucket*, *casser_sa_pipe* et *q.d.{fa^cala}_nahba_hu* sont analysés, chacun, comme un argument unique (a single *Undergoer* argument) correspondant à un Sujet. Les éléments *the bucket*, *sa pipe* et *nahbahu*, n'étant pas des unités Référentielles séparées, ne peuvent tolérer ni l'opposition pluriel/singulier, ni la quantification, ni non plus la modification. De même, ils ne sont pas passivisables puisqu'ils ne fonctionnent pas comme des arguments respectifs de *kick*, *casser*, *qaḍā*.

Type 2. Idioms partiellement motivés, (non-)décomposables, partiellement lexicalisés : ce type d'idiomes, comme on l'a vu, comprend plusieurs sous-types répertoriés en fonction des opérations qu'ils sont susceptibles de subir, i.e. de leur comportement syntaxique. Nous nous proposons, tout d'abord, d'établir une comparaison entre les propriétés de trois idiomes, (35)-(37), avant de procéder à la représentation aux deux niveaux d'analyse le NI et le NR :

(35) *He hit the ceiling.*

(36) *qlaḥ l-fist-a.*

a renversé- il la veste-acc

Il a retourné sa veste.

(= *Il a changé/change fréquemment d'opinions et de positions politiques*)

(37) *Il a perdu la main.*

²⁰ Une représentation de cet idiom au niveau du lexique peut être quelque chose comme :

(i) IL: (π A₁: [(π F₁: ILL (F₁) (π P₁)_S (π P₂)_A (π C₁: [-- (π T₁)_φ (π R₁)_φ --] (C₁))])
 RL: (π p₁: (π ep₁: (π e₁: (π f₁: [(f₂: q.d. {fa^cala}_nahba_hu_v (f₂)) (π x₁)_U] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))
 ML: (Cl₁: [(SN₁: (mN₁: huwa (mN₁)) (SN₁)) (SV₁: (mV₁: q.d. {fa^cala} (mV₁)) (SV₁)) (SN₂: [(/φ/)) (mN₂: nahba-hu (mN₂))] (SN₂))] (Cl₁))
 Sens : « mourir »

²¹ Il est à noter que lesdits changements concernent ceux répertoriés en haut, un changement de pronom personnel, par exemple, est bien évidemment permis (la troisième personne dans ce cas), e.g. *They/She kicked the bucket* ; *Elle a cassé sa pipe* ; *qaḍat (nahbahā)* [Elle a passé (son temps) (= elle est morte)], *qaḍaw ('anhābahum)* [Ils ont passé (leurs temps) (= Ils sont morts)] ; le verbe *qaḍā* tout court peut signifier en arabe « mourir ».

À l'exception du critère de la nominalisation qui semble opérer par défaut dans le cas des idiomes en arabe, les autres critères (tels que la définitude, le clivage, la coréférence) seront bloqués une fois appliqués aux éléments *the ceiling*, *l-fista* et *la main* relevant, respectivement, des trois langues : l'anglais, l'arabe et le français ((35)-(37)). Ceci s'explique par le fait que les idiomes du Type 2 sont analysés comme des Sous-actes Attributifs uniques (*single Ascriptive Subacts*), i.e. que les éléments *the ceiling*, *l-fista* et *la main* ne sont pas considérés comme renvoyant à une entité donnée. Si ces remarques sont tenables et compte tenu des affinités entre les idiomes en (35), (36) et (37), nous jugeons pertinent de nous limiter à la représentation d'un seul idiome, soit l'idiome *qlðb l-fista* (l'idiome anglais étant déjà analysé par Keizer comme en (38)) quitte à réserver la représentation dans le troisième groupe d'idiomes (Type 3) à un idiome français :

(38) He hit the ceiling.

IL : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_S (P₂)_A (C₁ : [(T₁)_{FOC} (+id R₁)) (C₁))])

RL : (p₁ : (past ep₁ : (e₁ : (f₁ : [(f₂ : [(f₃ : hit_V (f₃)) (1_{X1} : ceiling_N (x₁))_U] (f₂)) (1x₂)_U] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))

(39) qlðb l-fista.

NI : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_S (P₂)_A (C₁ : [(T₁)_{FOC} (+id R₁)) (C₁))])

NR : (p₁ : (passé ep₁ : (e₁ : (f₁ : [(f₂ : qlðb_V (f₂)) (1_{X1} : fista_N (x₁))]) (f₂)) (1x₂)_U] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))

Comme il ressort des représentations ci-dessus, au Niveau Représentationnel, l'élément *the ceiling*, est analysé comme une unité séparée (x₁) fonctionnant comme un argument unique subissant l'action du prédicat verbal *hit* (f₃) qui, partant, constitue en plus de l'argument un prédicat complexe à une place (f₂). En revanche, l'élément *l-fista* n'est pas analysé comme une unité séparée, mais plutôt comme formant avec le prédicat un item lexical complexe. Dès lors, il ne peut pas être modifié par des adjectifs — mais des adverbes tels que *māzān*..., qui peuvent, par ailleurs, quantifier la totalité du syntagme verbal contribuant au sens de l'idiome. La même analyse vaut pour l'idiome français *perdre la main* en (37), comme on l'a vu plus haut.

L'opérateur du nombre 1 (que Keizer représente par (1)) est un trait invariable qui ne sert aucune fonction communicative. Proposition qui semble convenable aussi bien pour l'élément *the ceiling* que pour les arguments *l-fista* en (36) et *la main* en (37). Par contre, si Keizer explique le blocage de la passivation en (38) par le fait que le prédicat complexe (f₂) est un prédicat à une place, les prédicats *qlðb* et *perdre* ne sont pas conçus comme tels. Ensemble, prédicat et argument (x₂) fonctionnent plutôt comme des items lexicaux complexes — bien que le premier argument soit spécifié par le symbole (1) pour désigner son invariabilité et pour unifier l'analyse des idiomes relevant du Type 2. Ce faisant, le critère de passivation

ne sera pas permis, et, une fois opéré, nous retrouvons le sens littéral de l'expression idiomatique en question.

Type 3. Idioms complètement motivés, décomposables, partiellement lexicalisés : (e.g. *ḍaraba ʿalâ l-watari l-hassâsi*, *toucher une corde*, *to spill the beans*). Dans ce qui suit, nous discuterons les exemples (40)-(42) et donnerons la représentation de l'exemple (42) que nous comparerons à celle proposée par Keizer en (40) :

(40) *He spilled the beans.*

(41) *ḍaraba ʿalâ l-watari l-hassâsi.*

(42) *Il a touché une corde sensible.*

Les éléments constitutifs de l'idiome (i.e. le Sous-acte Attributif (T₁) et le Sous-Acte Référentiel (R₁)) reçoivent ensemble la fonction pragmatique de Focus, ce qui bloque l'opération de clivage du constituant *une corde (sensible)* en (42) comme c'est le cas pour *the beans* en (40) et *l-watari (l-hassâsi)* en (41). Pour rappel, hormis le clivage et la substitution, les autres opérations sont permises. En témoignent les représentations (43) et (44) ci-dessous :

(43) **He spilled the beans.**

IL : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_S (P₂)_A (C₁ : [{(T₁) (+id R₁) }_{FOC} (+ idR₂)] (C₁))])

RL : (p₁ : (past ep₁ : (e₁ : (f₁ : [(f₂ : spill (f₂)) (m p₁ : bean_N (x₁))_U (x₂)_A] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))

(44) **Il a touché une corde sensible.**

NI : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_S (P₂)_A (C₁ : [{(T₁) (+id R₁) }_{FOC} (+ idR₂)] (C₁))])

NR : (p₁ : (passé ep₁ : (e₁ : (f₁ : [(f₂ : toucher (f₂)) (1 x₁ : corde_N (x₁) (sensible_{Adj}))_U (x₂)_A] (f₁)) (e₁)) (ep₁)) (p₁))

Par ailleurs, pour ce qui est de l'exemple (14a) analysé plus haut (sect. 2.1.), nous proposons, dans le même sens, la représentation suivante :

(14) **Zaydun kaṭīru r-ramâdi.**

NI : (A₁ : [(F₁ : DECL (F₁) (P₁)_L (P₂)_A (C₁ : [(T₁)_{FOC} (+id R₁ : (d1x_i : Zayd (R))_{NpropTop} (+idR₂)] (C₁))]) (A₁))

NR : (1x₁ : kaṭīr_{Adj} (f_i) (ramâd_N) (x_i)_∅)_{Fo}

CONCLUSION

Dans cet article, il a été question de rendre compte de deux phénomènes peu explorés dans le cadre fonctionnel et en linguistique de manière générale, le second étant une instanciation du premier : la *lexicalisation* et les *idiomes* en l'occurrence. L'examen de la lexicalisation a été effectué au moyen du Principe du transfert de la marque proposé par Dik (1978, 1980) qui s'échelonne sur trois étapes : (a) la dérivation des expressions métaphoriques (Étape 1), (b) la lexicalisation des

métaphores (Étape 2) et (c) 'la désidiomatisation' des idiomes (Étape 3). Pour ce qui est de la première étape, nous avons constaté que l'analyse bi-modulaire de Moutaouakil (1997) pour rendre compte du sens littéral et du sens métaphorique des idiomes n'est plus possible dans le cadre de la GFD (Hengeveld & Mackenzie (2008)) qui ne prévoit plus de module logique (Dik 1989b). Dans la deuxième étape, nous avons procédé à l'établissement d'une classification des types d'idiomes en fonction de leur degré d'idiomaticité en mettant en œuvre deux approches : 1/ une approche psycho-logique qui a abouti à une *Hiérarchie d'accessibilité à la lexicalisation* fondée sur une dichotomie renfermant des expressions idiomaticques *proximales* (non-décomposables) et des expressions idiomaticques *distales* (décomposables) et 2/ une approche formelle qui a abouti à une typologie tripartite des idiomes à travers la révision, l'extension et l'application (à l'arabe et au français) des critères proposés par Keizer (2016) dans une perspective compositionnelle. L'extension visant à tester l'adéquation de l'analyse s'est opérée à deux niveaux : la variation de la langue objet d'étude (le français, l'arabe en plus de l'anglais) et la variation des schèmes idiomaticques (Adj (+Adjoint), V+Adjoint en plus du schème V+Objet). Dans la troisième étape, nous avons proposé, dans une perspective compositionnelle, une relecture des expressions dites 'hybrides' — parallèle à la lecture 'désidiomaticque', qui conduit à une analyse de ce type de constructions comme faisant partie d'une catégorie d'idiomes motivés, non-décomposables et permettant certains changements. S'inspirant des propositions de Keizer (2016), nous avons réservé, en dernier lieu, un traitement des idiomes dans le cadre de la GFD (Hengeveld & Mackenzie 2008). La représentation d'idiomes relevant de langues typologiquement différentes (anglais, français, arabe) et leur unification confirment l'adéquation typologique des présupposés théoriques du modèle fonctionnel.

Bibliographie

- Cacciari, Cristina & Tabossi Patrizia, 1988, « The comprehension of idioms », *Journal of Memory & Language* 27, pp. 668-683.
- Chomsky, Noam, 1980, *Rules and representations*, New York : Columbia University Press.
- Cutting, J. Cooper & Bock Kathryn, 1997, « That's the way the cookie bounces: Syntactic and semantic components of experimentally elicited idiom blends », *Memory & Cognition* 25:1, pp. 57-71.
- Dik, Simon C., 1978, *Functional Grammar*, Amsterdam : North-Holland.
- Dik, Simon C., 1980, *Advanced in Functional Grammar*, Amsterdam : North-Holland.
- Dik, Simon C., 1989a, *The theory of Functional Grammar*, Part 1&2, Dordrecht : Foris.
- Dik, Simon C., 1989b, « Relational reasoning in functional logic », in Connolly, John H. & Dik Simon C. (eds.), *Functional Grammar and the computer*, Dordrecht : Foris, pp. 273-288.
- Dik, Simon. C., 1992, « Idioms in a Functional Grammar », *Linguistica computazionale* 6, pp. 241-266.
- Dik, Simon. C., 1997a, *The theory of Functional Grammar. Part 1 : The structure of the clause*, (Edited by Kees Hengeveld), Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Dik, Simon. C., 1997b, *The theory of Functional Grammar. Part 2: Complex and Derived Constructions*, (Edited by Kees Hengeveld), Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Fraser, Bruce, 1970, « Idioms within a transformational grammar ». *Foundations of Language* 6, pp. 22-42.

- Gibbs, Raymond W. & Nayak. N. P. (1989) « Psycholinguistic studies on the syntactic behaviour of idioms », *Cognitive Psychology* 21, pp. 100-138.
- Gibbs, Raymond W. ; Nayak N. P. & Cutting J. Cooper, 1989, « How to kick the bucket and not decompose : analyzability and idiom processing », *Journal of Memory & Language* 28, pp. 576-593.
- Groot, Casper de, 1981, « Sentence intertwining in Hungarian », in Bolkestein, Machtelt ; Henk A. Combé ; Simon. C. Dik ; Casper de Groot ; Jadranka Gvozdanovic ; Albert Rijksbaron & Co Vet (eds.), *Predication and Expression in Functional Grammar*. London and New York: Academic Press, pp.185-203.
- Hengeveld, Kees, 2004, « The architecture of a Functional Discourse Grammar », in Mackenzie, J. Lachlan & Gómez-González Ma de los Angeles (eds.), *A new architecture for Functional Grammar*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, pp. 1-21.
- Hengeveld, Kees, 2011, « Transparency in Functional Discourse Grammar », *Linguistics in Amsterdam*, pp. 1-22.
- Hengeveld, Kees & Mackenzie J. Lachlan, 2006, « Functional Discourse Grammar » in Brown, K. (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics* (2nd édition), Vol. IV, Oxford: Elsevier, pp. 668-676.
- Hengeveld, Kees, & Mackenzie J. Lachlan, 2008, *Functional Discourse Grammar : A typologically-based theory of language structure*, Oxford : Oxford University Press.
- Hengeveld, Kees, & Mackenzie J. Lachlan, 2011, « La Grammaire Fonctionnelle-Discursive: stratification et interface » in François, Jacques (ed.), *L'architecture des théories linguistiques, les modules et leurs interfaces* (Mémoires de la Société Linguistique de Paris, Nouvelle série 20), Louvain : Peeters, pp. 155-182.
- Hengeveld, Kees & Mackenzie J. Lachlan, 2014, « Grammar and context in Functional Discourse Grammar », *Pragmatics* 24.2, pp. 203-227.
- Jadir, Mohammed, 2000, « Type de discours, marqueurs de discours et cohésion textuelle : le cas de *pourtant* et *cependant* » in Tovar, José Jesús de Bustos ; Charaudeau Patrick ; Alconchel José Luis Girón ; Recuero Silvia Iglesias & Alonso Covadonga López (eds.), *Lengua, discurso, texto (I Simposio Internacional de Analisis del Discurso)*, Madrid: Visor Libros, pp. 591-601.
- Jadir, Mohammed, 2005a, *La cohérence du discours en Grammaire Fonctionnelle. Le cas du texte narratif* (Préface de Machtelt Bolkestein), Rabat : Editions Bouregreg.
- Jadir, Mohammed, 2005b, « Marqueurs de discours et cohérence du discours : le cas de *car*, *parce que* et *puisque* », *Hermes Journal of Linguistics* 34, pp. 1-30.
- Jadir, Mohammed, 2006, *Grammaire Fonctionnelle et paramètres textuels*, (Préface de Co Vet), Rabat : Editions Bouregreg.
- Jadir, Mohammed, 2009, « Grammaire Fonctionnelle (de Discours) : Evaluation et perspectives », *Hermes Journal of Language and Communication Studies* 43, pp. 163-201.
- Jadir, Mohammed, 2016, « Lexicalisation et idiomatité en Grammaire Fonctionnelle-Discursive » in P. Mogorrón, Huerta; Cuadrado Rey, A. ; Navarro Brotons, M.L. & Martínez Blasco, I. (eds.), *Fraseología, variación y traducción*, Frankfurt am Main : Peter Lang Edition, pp. 47-86.
- Jadir, Mohammed (ed.), 2011, *Fonctionnalisme et description linguistique* (Préface de J. Lachlan Mackenzie), Sarrebruck : Editions Universitaires Européennes.
- Jadir, Mohammed (ed.), 2018, *Linguistique et Discours : Description, typologie et théorisation*, Berlin : Peter Lang Edition.
- Katz, Jerrold J., 1973, « Compositionality, idiomatcity, and lexical substitution », in Anderson, S. R. & P. Kiparsky (eds.), *A Festschrift for Morris Halle*, New York : Holt, Rinehart, and Winston, pp. 357-376.
- Keizer, Evelien, 2016, « Idiomatic expressions in Functional Discourse Grammar », *Linguistics* 54(5), pp. 981-1016.
- Kleiber, Georges, 2018, « Sur le nombre et le genre de *Ça* » in Mohammed Jadir (ed.), pp. 137-185.
- Langlotz, Andreas, 2006, *Idiomatic Creativity: A cognitive-linguistic model of idiom-representation and idiom-variation in English*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Mackenzie, J. Lachlan, 1987, « Nominalization and basic constituent ordering » in Auwera Van der & Goossens Louis (eds.), *Ins and outs of the predication*. Dordrecht : Foris, pp. 93-105.
- Mackenzie, J. Lachlan, 1996, « English nominalizations in the layered model of the sentence » in Devriendt Betty; Goossens Louis & Auwera J. van der (eds). *Complex structures : a functionalist perspective*, Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 325-355.

- Mackenzie, J. Lachlan, 1998, « The basis of syntax in the holophrase » in Hannay Mike & Bolkestein Machtelt (eds.), pp. 267-295.
- Mackenzie, J. Lachlan, 2000, « First things first: towards an Incremental Functional Grammar », *Acta Linguistica Hafniensia* 32, pp. 23-44.
- Mackenzie, J. Lachlan & Keizer Evelien, 1990 « On assigning pragmatic functions in English », *Pragmatics* 1. pp. 169-215.
- Moutaouakil, Ahmed, 1989, *l-lisâniyyât lwadîfiyya: madxal naḍari*. Rabat: manšūrât Okâd.
- Moutaouakil, Ahmed, 1997, « Discourse ambiguity in Functional Grammar: idioms and de-idiomatized idioms » in Butler, Chris. S. ; Connolly John H. ; Gatward Richard A. & Vismans Roel. M. (eds.), *A Fund of Ideas : Recent Developments in Functional Grammar*. Amsterdam : IFOTT, pp. 78-94.
- Moutaouakil, Ahmed, 1995, *qadâyâ l-luġa l-^carabiyya fî l-lisâniyyât lwadîfiyya*. Rabat : Dar Alamane.
- Moutaouakil, Ahmed, 2018, « La linguistique à l'œuvre: Grammaire Fonctionnelle et Discours interposé » in Mohammed Jadir (éd.), pp. 33-48.
- Nunberg, Geoffrey; Ivan A. Sag & Thomas Wasow, 1994, « Idioms », *Language* 70 : 3, pp. 491-538.
- Sakkaki, Abû yaaqub, 1937, *miftâhu l-^culum*. Le Caire.
- Schenk, André, 1995, « The syntactic behaviour of idioms » in Everaert, Martin; Van der Linden ; Erik-Jan; Schenk André & Schreuder Rob (eds.), *Idioms : Structural and Psychological perspectives*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, pp. 253-271.
- Searle, John, 1979, *Meaning and expression*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Titone, Debra A. & Cynthia M. Connine, 1999, « On the compositional and noncompositional nature of idiomatic expressions », *Journal of Pragmatics* 31, pp. 1655-1674.
- Weinreich, Ulrich, 1969, « Problems in the analysis of idioms » in Puhvel, Jaan (ed.) *Substance and structure of Language*, Berkley : University of California Press, pp. 23-81.

Mohammed JADIR is a Moroccan linguist and translator. He is a Professor at Hassan II University, Mohammedia-Casablanca, where he teaches linguistics and translation studies. Member of several academic societies: Functional Grammar Community, Amsterdam, le Centre de Recherche Appliquée sur la Traduction & l'Interprétation, Paris. Head of Laboratoire Langues, Littératures et Traduction (LALITRA). Translator of Jean-René Ladmiral. Member of the editorial board of SEPTET (Société d'Études des Pratiques et Théories en Traduction). Some of his works are: *La cohérence du discours en Grammaire Fonctionnelle* (Rabat, Éditions Bouregreg, 2005), *Fonctionnalisme et description linguistique* (Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2011), *L'expérience de traduire*, (Édition Honoré Champion, Paris, 2015) (with Jean-René Ladmiral), *Linguistique et Discours : description, typologie et théorisation* (Édition Peter Lang, Berlin, 2018), *Langage(s)et traduction* (Rabat, Éditions Bouregreg, 2020).

Autour de la traduction

Machine Translation, a Game-Changer for the Language Industry

Gabriela BULGARU

Babeş-Bolyai University

Abstract. In this paper we discuss the evolution of machine translation (MT) and provide an overview of the experimental researches, the gradual transformation, and the impact they had on the profession. We also tackle different types of MT systems, culminating with neural machine translation (NMT), and bring in the results of several surveys conducted in the European language industry, to show how MT integrated into nowadays professional workflow and triggered important changes in translators' job. These changes and the interrelationship between human and machine translation call for a differential translation competence, and this encourages both scholars and professionals to make projections for translator training and look for solutions and useful practices.

Keywords: machine translation, neuronal machine translation, translator training, differential translation competence

INTRODUCTION

In the European language industry, translation has remained on top of the linguistic activities, such as interpreting, subtitling, language training, language technology etc. for both companies and individual professionals (EUATC, 2019; 2020). Digital innovation and Artificial Intelligence (AI) deployment have enormously transformed the professional landscape and triggered more expectations of what competences translators need to achieve. Professionals, training institutes, translation scholars and educators investigate the possibilities and opportunities to satisfy the demand of developing and training the new competences novice or practising translators are required in the field. Since translator's education and training is focused on equipping graduates with the necessary skills and knowledge to facilitate labour market insertion and thus meet the quality assurance standards and guidelines, Translation Studies experts naturally pay attention to domain evolution and changes that have been brought into effect. Nowadays, technology has become the keyword for language service providers (LSP), especially language service companies (LSC), and translation as a profession has tremendously developed its technological profile.

1. MACHINE TRANSLATION ON STAGE

If at the beginning of the 21st century one would still talk about the information age, today, after only two decades, we cannot but talk about the digital age. The electronic market has mushroomed with a huge impact on the language service industry. 54% LSCs reported growth in 2019 (EUATC, 2020:24) with significant revenue from the following sectors: engineering and manufacturing, healthcare and life sciences, legal, and software (other than games). Hardware, electronics, telecommunications, travel, media, and fashion were also growth areas (EUATC, 2020:30). These sectors stand for translation activity growth as well. An estimated 60% of the LSCs' revenue consists of document translation in manufacturing, life sciences, legal, government and finance, while an estimated 6% of the revenue is due to software and media localization (EUATC, 2020:35).

Market globalization, the expansion of technology, automation, and digitization, the newly arrived IoT (Internet of Things) using AI and machine learning, all these have provided a challenge to the translation profession in terms of processes, products and translator's competence profile. Slowly but steadily, machine translation (MT) has made its way in the industry and new services and competences are now required. According to the 2020 European Language Industry Survey, this year most popular new language service is by far MT(PE) – machine translation (post-editing) (EUATC, 2020:36). This fact may be astonishing because, looking back, MT systems deceived many researchers more than fifty years ago, with very poor experimental results, which didn't meet expectations. However, there were many passionate scientists who continued exploring this field and other neighboring areas, and thus MT had several stages of gradual development, making a major leap of innovation with the recent neural machine translation (NMT) system, as we will detail in the following sections.

2. A BRIEF OUTLINE OF MACHINE TRANSLATION HISTORY

Machine translation has drawn researchers' attention since the 1950s, when experts in linguistics, computer science, mathematics and other specialists in related fields of research started exploring this possibility. The main motivation was the need to produce more translations faster and at lower costs, and the technological development and the economic growth and expansion abroad. An urgent need of faster translations was also expressed in the military and legal fields. Warren Weaver's "Translation" memorandum in 1949, recognized as the founding publication of machine translation science, starts off with a war anecdote and a real war situation, both related to cryptography and language invariants, i.e. universal features or basic common elements in all languages (Weaver, 1949:3). Weaver had

been already investigating, since 1947, the possibility to design a computer which would translate, expressing his opinion that “[a] most serious problem, for UNESCO and for the constructive and peaceful future of the planet, is the problem of translation, as it unavoidably affects the communication between peoples” (Weaver, 1949:4). The American mathematician was aware of the semantic difficulties due to multiple meanings, idioms, style, emotional and cultural content, and was not expecting machine translation to be useful for literary translation, but for large volumes of scientific, technical material. He therefore proposed directions of research suggesting methods that referred to meaning and context, language and underlying logic, translation, cryptography and statistical semantic, language and invariants. Bearing in mind that “« [p]erfect » translation is almost surely unattainable”, Weaver launched the idea that the cryptographic-translation “make[s] deep use of language invariants” (1949:11).

These methods were the preliminaries that led to continuous research and experiments. Lt. Colonel Dimitri A. Kellogg’s review and analysis report on machine translation in 1961, in the Washington Department of Army, for instance, offers a clear picture of MT research findings at the time, providing historical background, definitions, terminology, process methodology, and experiments review. In his report, machine translation is defined as a process of “inserting text material in one language into a computer containing a translation program and a dictionary, and obtaining as a product an acceptable version in another language” (Kellogg, 1961:2). The whole process is made up of seven main operational steps. Kellogg brings into discussion two additional steps, pre-editing at the beginning of the process, and post-editing, at the end of the process, steps which would make a difference between “machine-aided” translation and “machine translation” (Kellogg, 1961:3). Another important aspect specified in the report is that all research approaches conducted in different countries around the world (United States, Russia, England, Italy, France, Japan, China) had different objectives, “some groups aiming for crude but useful translation in the more immediate future and others working toward the longer-range goal of high quality automatic translation” (Kellogg, 1961:9).

Furthermore, the long-range goal of machine translation is identified as “completely automatic machine translation research producing accurate thought transmission within the limit of the author’s ambiguity (which includes multiple meanings, grammatical errors, omissions, colloquialisms, slang, sarcasm, humor, deliberate over and under statement and dramatic effect)” (Kellogg, 1961:10-11). A solution to the problem of ambiguity is post-editing, envisaged as a task of semantic resolution (Kellogg, 1961:11). However, at that time, but nowadays too, semantic ambiguity was considered to be “the worst single problem in machine translation” (Kellogg, 1961:17). Most of the statements in this army report can be easily traced, to a smaller or a larger extent, in the great number of books and articles written in the field up to present. Even though the results of the first years of investigation

revealed themselves to be discouraging and many lost their interest in the subject, researchers still devoted time to this work.

There were several major stages in machine translation development. The first pioneering experiments investigated dictionary-based word-for-word systems, interlinguas systems, syntax-based systems with multiple levels of analysis, and resulted in the first operational systems (the projects of IBM - International Business Machines and Georgetown University) (Hutchins and Somers, 1992:4-6; Hutchins, 2015:120-123). This first stage marked a significant evolution especially for computational linguistics and artificial intelligence, with the creation of automated dictionaries and automatic techniques for syntactic analysis. However, it ended with the notorious USA Automatic Language Processing Advisory Committee - ALPAC report in 1966, whose sceptic conclusions greatly influenced and slowed down the following MT experiments.

However, in the next period, the empirical approaches lead to linguistic rule-based systems (RBMT, mainly grammar) and researchers started to make use of complex interlinguas and artificial intelligence systems. They also employed controlled languages and sublanguages, and created applications for commercial use, such as localization. Some of the most known machine translation systems of this stage are: the Systran system developed in 1970, the Eurotra multilingual project and transfer-based Ariane system launched by the Commission of the European Communities in 1970, and the Canadian Météo system created in 1976. The commercial systems of several American and Japanese companies also became notorious, such as: the Logos system produced in 1972, Weidner Multi-Lingual Word Processing System first reported in 1978, the ALPS (Automated Language Processing System) in 1980, Utah, USA, and the systems of Japanese computer companies (Fujitsu, Hitachi, Mitsubishi, NEC, Toshiba, Sony, Sanyo, Sharp, Oki, among the most important). Most of these systems are actually considered to be the first computer-based translation aids, given their characteristics and manipulation possibilities (Quah, 2006:57-64; Hutchins, 2015:123-126). Their potential was great, and they were constantly developed. Weidner original engine, for example, was subsequently bought by SDL International (known especially for its Trados software), while copies of it were purchased by many other important companies, such as Siemens, Lionbridge, or Microsoft.

Later, a new improvement came with example-based machine translation (EBMT), and starting with the 1990s, researchers brought in the statistical machine translation (SMT) systems, which actually replaced the RBMT. SMT engines, even though they continue to be expensive and time-consuming, they still make their way as in-house solutions in large LSCs. One reason is that they work with statistics made by analysing parallel corpora (original and translated corpus), without any linguistic rules, and translate with higher accuracy than the previous models; another reason is that they can be trained on domain-specific content. Along with the SMT and the

hybrid MT, researchers and professionals continued to improve in the field through corpus-based approaches, translation memories and, more and more, evaluation methods and applications (Hutchins, 2015: 132-134).

3. MACHINE TRANSLATION SYSTEMS AND DEFINITION

The way in which these MT systems can be used varies between two extremes: human translation and machine translation. Hutchins and Somers (1992:147) identify three types of machine translation: *FAHQT* – *fully automatic high quality translation*, *HAMT* – *human-aided machine translation* (the MT system is responsible for the translation process, with human assistance, either interactively during the process, or through pre-editing and/or post-editing, before and after the process, depending on the MT system type), and *MAHT* – *machine-aided human translation* (for example, grammar, spelling, style checkers; online reference works – multilingual dictionaries, glossaries, encyclopaedias; translator's workbench, translation software and applications, TMs – the well-known "CAT tools" that are nowadays available on the market etc.). The authors admit that sometimes it is difficult to make a clear distinction between the last two types, hence the creation of the term CAT – computer-aided translation. However, they make an essential differentiation: "MAHT includes the use of (generally) computer-based tools as aids for professional translators, whereas HAMT covers the use of MT systems to produce translations with the assistance of human operators before, during or after the computerised processes (Hutchins and Somers, 1992:147).

The definitions provided for machine translation also vary depending on the distinctions that can be made between systems and machine and human involvement in the transfer process. Hutchins and Somers (1992:3) say that *machine translation* is the "traditional and standard name for computerised systems responsible for the production of translations from one natural language into another, with or without human assistance". Bussmann (1996:712-713) defines *machine-aided translation*, also called *automatic translation/computer translation/machine translation*, as "[t]ransmission of a natural-language text into an equivalent text of another natural language with the aid of a computer program. Such programs have (with varying specializations and success) lexical, grammatical, and, in part, encyclopaedic knowledge bases". Shuttleworth and Cowie (2014:99) present *machine translation* or *automatic translation* as "performed wholly or partly by computer" recognizing that "if there is a considerable level of [human] intervention, or if computer applications are simply used as « translation tools », then it is more common to talk of MACHINE-AIDED TRANSLATION, although the boundary between these two approaches is not always completely clear-cut". We carefully need to take into

consideration the years when the authors released these definitions, because they reflect MT and its developments in those times.

A safe way to define machine translation seems to be through simplifying the process explanation and describing in detail the distinction between human and machine translation, as Kenny (2020:305) manages, rendering machine translation as “the automatic conversion of text from one natural language to another” and then as “a process in which the interlingual conversion of text is carried out by a machine, even if the proper functioning of that machine relies on human labour before, during or after run time” (Kenny, 2020:306).

Scrutinizing all models of MT systems and definitions of the process, we can see that the vast proliferation of this type of technology marked first of all the progress from systems operating with linguistic rules extracted from data (corpora) to systems using artificial neural networks (ANNs) and deep learning algorithms. There are currently two popular types of ANN: convolutional neural networks (CNN) and recurrent neural networks (RNN). CNNs are typically used in visual computing, natural language processing (NLP), and artificial intelligence applications, among others, while RNNs are employed in MT, NLP and speech recognition, to name but a few. Using them separately or in combination to build MT systems has gradually solved many linguistic shortcomings mentioned, for example, by Weaver (1949) and Kellogg (1961). Experiments with ANNs still continue and improve the systems, which may seem a paradox, because they do not rely on language, but on corpora. The larger (and the better) the corpora are, the better the output is. The quality of MT output is dependent nevertheless on the translator’s final necessary intervention, in order to meet public’s expectations.

4. THE NEWEST MACHINE TRANSLATION SYSTEMS

In 2015 MT researchers brought on stage an important change in automatic translation systems: neuronal machine translation (NMT), “which aims at building a single neuronal network that can be jointly tuned to maximize the translation performance” (Bahdanau et al., 2015:1). The new NMT model is enforced with “an extension to the encoder-decoder model which learns to align and translate jointly” (Bahdanau et al., 2015:1). Many other open-source NMT systems have been rapidly developed and improved. In 2016, Google launched its NMT system, GNMT, with a complex encoder-decoder architecture equipped with a connecting attention mechanism and algorithms to “divide words into a limited set of common sub-word units (“wordpieces”) for both input and output” (Wu et al., 2016:1). This method of word dividing “provides a good balance between the flexibility of “character”-delimited models and the efficiency of “word”-delimited models, naturally handles translation of rare words, and ultimately improves the overall accuracy of the system” (Wu et al.,

2016:1). In 2019, Google AI researchers announced an upgraded variant of their NMT: Massively Multilingual Neuronal Machine Translation, a universal NMT system capable of translating between any language pair, handling, for the moment, 103 languages trained over 25 billion examples (Arivazhagan et al, 2019:1).

Shortly after, as recently as June 2020, the European language technology innovator Tilde announced the launching of its MT Dynamic Learning system, which is based on translation-memory-like technology. These “dynamic learning NMT engines examine the full context of the entire text to provide smarter, more accurate and context-specific suggestions based on previous edits” and human corrections picked up from the CAT tool in real time (Martinez Dominguez, 2020). Tilde MT Dynamic Learning system is said to adapt to specific translation projects or domains and reduce post-editing efforts, as automatic quality evaluation BLEU and TER scores indicate (Martinez Dominguez, 2020).

5. MACHINE TRANSLATION IN THE WORKFLOW

In simple words, the newest NMT systems are capable to provide a much more qualitative translated output and increase productivity and efficiency to professional translators. More and more LSPs are gradually implementing them in their translation workflow. 41% European LSCs were using MT in 2016 and their number increased to 43% in 2017 (EUATC, 2016; EUATC, 2017). In 2018, as well as in 2019, 62% of LSCs planned investment in MT, while 52% were already using free online MT systems (EUATC, 2018, EUATC, 2019). The percentage of LSCs who planned to invest in MT grew to 66% in 2020 (EUATC, 2020).

At the same time, CAT tools cover a high percentage of usage among LSPs, up to 67% (79% for translation companies), among which SDL Trados product suite is the most employed (EUATC, 2018). In 2019, 43% of LSCs planned investment in CAT tools. Microsoft Office, SDL Trados Studio, MemoQ, Multiterm, Linguee are on top of the 20 frequently used tools both by companies and individuals (EUATC, 2019). A fresh new professional activity arising in the language industry landscape is MTPE – machine translation post-editing, which means to “edit and correct machine translation output” (ISO 18587: 2017).

The 2019 EUATC survey mentions 20% organized/attended training on MTPE (institutes, companies and individuals) in 2018, while the 2020 EUATC survey notes 78% LSCs which planned investment in MTPE, and 33% translation departments and 15% translation companies which planned training on MTPE. The 2020 EUATC survey concludes that MTPE is the new trend in the language service industry.

It is still questionable to what extent automatic translation solutions can meet an appropriate level of output quality and acceptability. With a simple Google search

on the internet, query results about MT on the market indicate that its size is forecasted to grow. On one hand, a large number of translation agencies are aware of this and state that MT is already integrated in translators' activity and that, "love it or hate it", either fashionable or already commonplace, it is here to stay. On the other hand, freelancers seem to be reluctant or even afraid of it. They praise the natural, human touch – the unique marker of a qualitative translation which is missing in MT, or they are not so keen on state-of-the-art technologies. They might not possess new software know-how, or they might not be enough informed about MT functioning and its advantages and disadvantages. They are also unwilling or even unhappy to work as post-editors rather than translators (Zetzsche, 2020: 177). Yet there are also freelance translators saying that it is better to adapt and update competences in order to grow better, since technology is not necessarily an enemy. Moreover, rejecting it from the beginning can mean failing to grasp new knowledge and skills, and thus losing expertise and even jobs. Big LSCs envision, for example, the conversion of the translation activity into a simplified task, but even more challenging:

For example, marketers would like to manage translation through a content management or marketing automation solution, writers like word processing tools, global sales reps work in their email solution, graphic designers prefer design programs, and so on. In order to simplify translation and make it available to the masses, it needs to be available natively in the application that content owners are most familiar with. Translation shouldn't need to be done as a separate process; it should be an extension of work already being done. (SDL Trados, 2014: 6)

This view of simplified translation, almost omnipresent or massively accessible in the professional field, as suggested, lets us infer a series of impactful factors. First of all, automatic translation is thought to reach a level of performance qualitative enough in language and domain knowledge, so that it serves its purpose in many areas of specialization. Secondly, MT systems are supposed to become enough customizable and easy to maintain, in order to fit in various user-friendly and affordable applications integrated in the multitude of electronic devices daily employed. Thirdly, marketers, writers, graphic designers, sales representatives etc. are implicitly presumed to be translators or have the necessary translation competences. These factors obviously trigger sensitive professional changes.

All in all, translators' extensive interaction with computers in their daily work made some researchers launch the perspective of conceptualising translation as a translator-computer interaction (TCI) (O'Brien, 2012; Bundgaard, Christensen, Schjoldager, 2016; Christensen, Schjoldager, Flanagan, 2017), or as trans-human translation (Alonso et Calvo, 2015:148), i.e. "an extended cognitive, anthropological and social system or network which integrates human translators and technologies, whether specific to translation or not, and acknowledges the collective dimension of many translation workflows today".

CONCLUDING REMARKS AND PROJECTIONS FOR TRANSLATOR TRAINING

In this paper we traced machine translation history and made an overview of its evolution and its integration in the translation profession. Technology developments undoubtedly lead to new translation processes and practices, influencing the interrelationship with human translators. The European surveys results strewn in this paper confirm the gradual transformation over the years and how NMT seems to be a game-changer for the language service industry, with direct impact on translator's work of processing, analysing and post-editing MT output necessary to fulfil quality expectations.

We took note in the surveys above of the raising demand for documents translation in manufacturing, life sciences, legal, and finance. These are only the domains on top of the list. They are not general language domains, but technical language domains with often highly specialized content. Embracing MT or not, translators are expected to gain expertise in the specialized thematic field they are active, which is actually an old recommendation in the language industry and Translation Studies.

The variety of MT systems, especially SMT and NMT, the possibility to train them with large corpora and translation memories, to adopt them in-house, providing them with domain-specific corpora and thus designing them to suit a particular technical type of translation, the various types of MT-CAT tools employment and human-machine interactions, call for new skills that could help translators understand, evaluate and decide upon the usage of these technologies and their usefulness and limitations.

Machine translation literacy could shed some light in answering the questions whether or not the technological turn prevails over the pure translational side, while the translational-linguistic core in the MT process is still not 100% solved. Therefore, translator training still needs to focus on competences assuring translational-linguistic quality through accuracy, fluency, terminology, style, which are not fully acquired in MT output.

Terminological work, such as terminology extraction, and terminology management systems (TMSs), for example, can become a resource of supporting activities to raise awareness and sharpen future translators' linguistic skills, notably in specialized, technical domains:

TMSs assist users in creating personal term records, i.e. database entries in a structure with dedicated fields for storing terms and associated information (e.g., part of speech, acceptability and usage labels, textual supports [contexts, definitions, observations], administrative and other information). (Kageura and Marshman, 2020:66)

Dealing with metalinguistic values in terminological work also plays an important role in developing linguistic competence. It confirms the fact that

[i]n any case, terminology management in translation is essentially human-oriented, and ATE [automatic term extraction] is a supporting activity. This situation will not change in the short term, since (...) proper treatment of terms in translation is not only critical to avoiding misunderstanding but also to fulfilling social responsibility. (Kageura and Marshman, 2020: 65)

Translation scholars have gradually tackled the evolving professional status of translation all along the MT transformations. There have been a series of empirical and applied Translation Studies approaches investigating relevant MT aspects about the translation profession and technology, the translators (their translation effort), the translation process, the translation quality, or the pedagogy of machine translation (Kenny, 2020:308). Some researchers call already for more training in IT, in “new forms of translation” such as MTPE, and courses to develop students’ competences so that they become text and translation technology experts (Christensen, Flanagan, Schjoldager, 2017:18-19). Experimental studies show the necessity of teaching students to use machine translation and to post-edit texts (Olkhovska, Frolova, 2020), while in some countries there have already been implemented courses on MT and editing skills for MT (see, for example, the case in China, in Wong, 2015), all in line with the courses and webinars offered by LSPs. Efforts are thus concentrated to build students’ **differential translation competence**, a term we coined to define that type of dynamic translation competence that is best expressed during the translation transfer itself. This competence helps them to differentiate between various types of information and outputs at their disposal and provide a qualitative translation, without sacrificing natural language.

Bibliography

- Alonso, Elisa, Elisa Calvo, 2015, “Developing a Blueprint for a Technology-mediated Approach to Translation Studies” in *Meta*, Vol. 60, Issue 1, pp. 135-157, <https://doi.org/10.7202/1032403ar>, last accessed on October 19, 2020.
- Arivazhagan, Naveen et al, 2019, “Massively Multilingual Neural Machine Translation in the Wild: Findings and Challenges” in arXiv – Cornell University, July 11, 2019, <https://arxiv.org/pdf/1907.05019.pdf>, last accessed on June 24, 2020.
- Bahdanau, Dzmitry, KyungHyun Cho, Yoshua Bengio, 2015, “Neural Machine Translation by Jointly Learning to Align and Translate”, Conference Paper at ICLR, 2015 in *arXiv – Cornell University*, <https://arxiv.org/pdf/1409.0473.pdf>, last accessed on June 24, 2020.
- Baker, Mona, Gabriela Saldanha (eds), 2020, *Routledge Encyclopaedia of Translation Studies*, 3rd edition, London/New York, Routledge.
- Bundgaard, Kristine, Tina Paulsen Christensen, Anne Schjoldager, 2016, “Translator-computer interaction in action - an observational process study of computer-aided translation” in *The Journal of Specialised Translation*, Issue 25, pp. 106-130.
- Bussmann, Hadumod, 1996, *Routledge Dictionary of Language and Linguistics*. London/New York, Routledge.
- Christensen, Tina Paulsen, Anne Schjoldager, Marian Flanagan, 2017, “Mapping Translation Technology Research in Translation Studies. An Introduction to the Thematic Section” in *Hermes - Journal of Language and Communication in Business*, No. 56, pp. 7-20.
- Cronin, Michael, 2013, “Translation and globalization” in Carmen Millán, Francesca Bartrina (eds), *The Routledge Handbook of Translation Studies*, London/New York, Routledge, pp. 491-502.

- EHEA-European Higher Education Area and Bologna Process, 2019, “BFUG Work on Vision and Thematic Priorities after 2020”, in EHEA, June 28, 2019, http://eha.info/Upload/BFUG_vision_summary.pdf, last accessed on July 15, 2020.
- , 2015, “Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)”, European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA) Brussels, https://enqa.eu/wp-content/uploads/2015/11/ESG_2015.pdf, last accessed on July 15, 2020.
- EUATC, 2016, *2016 Language Industry Survey – Expectations and Concerns of the European Language Industry*, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/2016_survey_en.pdf, last accessed on June 24, 2020.
- EUATC, 2017, *2017 Language Industry Survey – Expectations and Concerns of the European Language Industry*, http://www.digiling.eu/wp-content/uploads/2017/06/2017-Language-Industry-Survey-Report_6April2017.pdf, last accessed on June 24, 2020.
- EUATC, 2018, *2018 Language Industry Survey – Expectations and Concerns of the European Language Industry*, https://euatc.org/wp-content/uploads/2019/10/2018_Language_Industry_Survey_Report.pdf, last accessed on June 24, 2020.
- EUATC, 2019, *2019 Language Industry Survey – Expectations and Concerns of the European Language Industry*, <https://euatc.org/wp-content/uploads/2019/11/2019-Language-Industry-Survey-Report.pdf>, last accessed on June 24, 2020.
- EUATC, 2020, *European Language Industry Survey 2020. Before & After COVID-19*. 2020, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/2020_language_industry_survey_report.pdf, last accessed on June 24, 2020.
- Hutchins, John W., 2015, “Machine Translation. History of Research and Applications”, in Sin-Wai Chan (ed.), *Routledge Encyclopedia of Translation Technology*, London/New York, Routledge, pp. 120-136.
- Hutchins, John W., 1995, “Machine Translation: A Brief History”, in E. F. K. Koerner, R. E. Asher (eds), *Concise history of the language sciences: from the Sumerians to the cognitivists*, Oxford, Pergamon Press, pp. 431-445, <http://hutchinsweb.me.uk/ConcHistoryLangSci-1995.pdf>, last accessed on June 24, 2020.
- Hutchins, John W., and Harold L. Somers, 1992, *An Introduction to Machine Translation*, London, Academic Press.
- ISO, Online Browsing Platform (OBP), “ISO 18587:2017(en) Translation services — Post-editing of machine translation output — Requirements”, <https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:18587:ed-1:v1:en>, last accessed on October 18, 2020.
- Kageura, Kyo, Elizabeth Marshman, 2020, “Terminology extraction and management” in Minako O’Hagan (ed.), *The Routledge Handbook of Translation and Technology*, London/New York, Routledge, pp. 61-77.
- Kellogg, D. A., 1961, “Machine Translation. A Review and Analysis Report”, *ARO Report No. 4*, Washington, Department of the Army, Army Research Office, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015012075308&view=1up&seq=1>, last accessed on June 24, 2020.
- Kenny, Dorothy, 2020, “Machine Translation”, in Mona Baker, Gabriela Saldanha (eds), *Routledge Encyclopaedia of Translation Studies*, 3rd edition, London/New York, Routledge, pp. 305-310.
- Koponen, Maarit, 2016, “Is Machine Translation Post-Editing Worth the Effort? A Survey of Research into Post-Editing and Effort” in *The Journal of Specialised Translation*, Issue 25, pp. 131-148, https://www.jostrans.org/issue25/art_koponen.pdf, last accessed on June 24, 2020.
- Malmkjær, Kirsten (ed.), 2018, *The Routledge Handbook of Translation Studies and Linguistics*, London/New York, Routledge.
- Martin Dominguez, Ruben, 2020, “Introducing the latest innovation in Neural Machine Translation – Tilde MT Dynamic Learning”, in *Tilde – Machine Translation*, June 8, 2020, n. p., <https://www.tilde.com/news/introducing-latest-innovation-neural-machine-translation-tilde-mt-dynamic-learning>, last accessed on July 14, 2020.
- Microsoft Research Blog, 2018, “Customized neural machine translation with Microsoft Translator”, May 7, 2018, <https://www.microsoft.com/en-us/research/blog/customized-neural-machine-translation-microsoft-translator>, last accessed on June 13, 2020.
- Millán, Carmen, Francesca Bartrina (eds), 2013, *The Routledge Handbook of Translation Studies*. London/New York, Routledge.

- Newton, John (ed.), 1992, *Computers in Translation. A Practical Appraisal*. London/New York, Routledge.
- O'Brien, Sharon, 2012, "Translation as human-computer interaction" in *Translation Spaces*, Vol. 1, Issue 1, pp. 101-122.
- O'Brien, Sharon et al., 2014, *Post-editing of Machine Translation: Processes and Applications*. Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing.
- O'Hagan, Minako (ed.), 2020, *The Routledge Handbook of Translation and Technology*. London/New York, Routledge.
- Olkhovska, Alla, Iryna Frolova, 2020, "Using machine translation engines in the classroom: a survey of translation students' performance" in *Advanced Education*, Issue 15, pp. 47-55, <http://ae.fl.kpi.ua/article/view/197812>, last accessed on October 18, 2020.
- Poibeu Thierry, 2019, *Babel 2.0. Où va la traduction automatique ?*, Paris, Odile Jacob.
- Pym, Anthony, 2020, "Quality", in Minako O'Hagan (ed.), *The Routledge Handbook of Translation and Technology*, London/New York, Routledge, pp. 437-452.
- Quah, Chiew Kin, 2006, *Translation and Technology*, New York, Palgrave Macmillan.
- SDL Trados, 2014, "Modern translation guide" in *SDLTrados.com*, <https://www.sdltrados.com/download/simplifying-translation/73710/>, last accessed on October 13, 2020.
- Shuttleworth, Mark, Moira Cowie, 2014, *Dictionary of Translation Studies*, London/New York, Routledge, first published in 1997.
- Sin-Wai, Chan (ed.), 2015, *Routledge Encyclopedia of Translation Technology*, London/New York, Routledge.
- Somers, Harold (ed.), 2003, *Computers and Translation: a Translator's Guide*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Weaver, Warren, 1949, "Translation", in *Machine Translation Archive*, <http://www.mt-archive.info/Weaver-1949.pdf>, last accessed on June 24, 2020.
- Wong, Cecilia Shuk Man, 2015, "The Teaching of Machine Translation. The Chinese University of Hong Kong as a case study" in Chan Sin-Wai (ed.), *Routledge Encyclopedia of Translation Technology*, London/New York, Routledge, pp. 237-251.
- Wu, Yonghui et al., 2016, "Google's Neural Machine Translation System: Bridging the Gap between Human and Machine Translation", October 8, 2016, <https://arxiv.org/pdf/1609.08144.pdf>, last accessed on June 24, 2020.
- Zetzsche, Jost, 2020, "Freelance translators' perspectives" in Minako O'Hagan (ed.), *The Routledge Handbook of Translation and Technology*, London/New York, Routledge, pp. 166-182.

Gabriela BULGARU, PhD candidate, holds an MA in Translation Studies and Terminology at Applied Modern Languages Department of Babeş-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania. Her main areas of interest are translation studies education and training, continuous professional development, pedagogy, didactics of French and English as foreign languages.

Réflexions didactiques sur les compétences du traducteur en contexte multilingue sénégalais

Aly SAMBOU

Université Gaston Berger

Abstract. Starting from a critical examination of the translation competence in the multilingual context of Senegal, the main objective of this study is to propose a number of appropriate guidelines for the design of translator training curricula. These general orientations revolve around a progressive and selective inclusion of national languages in the teaching systems of foreign languages and translation. Our theoretical framework comes in line with the approach by the PACTE Group (2008) to the notion of translation competence. We intend to show how the specificity of the linguistic landscape may require the introduction of unusual teachings in the curricula.

Keywords: translation competence, multilingual context, national languages, guidelines, curricula.

INTRODUCTION

Réfléchir sur la pratique de la traduction et de l'interprétation dans le contexte multilingue sénégalais nous conduit à poser en même temps la problématique de la formation. Certes, le marché local de la traduction est aujourd'hui, plus que jamais, inondé de professionnels à temps partiel et à temps plein ; toutefois, la plupart d'entre eux ne doivent leur « habilitation » à traduire ou à interpréter qu'à la seule pratique intuitive qu'ils ont du métier. À ce jour, au Sénégal, la seule formation publique ouverte dans le domaine n'existe que depuis trois années académiques, à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Ainsi, une analyse traductologique de nombreuses prestations effectuées à l'écrit (traduction) renseigne-t-elle suffisamment sur un niveau de maîtrise relativement faible des méthodes de traduction adéquates.

En traductologie appliquée, les recherches s'opèrent généralement dans le cadre de l'un des trois principaux sous-domaines de réflexion suivants : la traduction en tant que Processus, Produit et Profession (3P). Plusieurs études ont déjà examiné différents aspects didactiques relevant de chacun de ces sous-domaines. Sur le processus et le produit, divers travaux, notamment de Dancette (2001), Durieux (2005), Ballard (2009) et Scarpa (2010), ont permis d'identifier, à des fins didactiques, les compétences nécessaires à la production de traductions de qualité. En tant que profession, la traduction fait l'objet, ces dernières années, d'un intérêt renouvelé, avec notamment l'émergence d'un nouveau paradigme pour les études de traductologie (Lavault-Olléon, 2011). La réflexion sur la profession de traducteur semble davantage s'intéresser de nos jours à l'environnement, aux outils et aux

conditions de travail. C'est pourquoi le processus de conception de curricula accorde une place de choix à la connaissance des nouveaux outils d'aide à la traduction et des multiples enjeux professionnels de la profession.

Le présent article ne revient pas sur les contours d'une traduction pédagogique en contexte multilingue auxquels nous avons déjà consacré une étude assez ample (Sambou, 2012). Nous nous attacherons plutôt à aborder cette discipline à la fois en tant que processus et profession à des fins didactiques dans le contexte multilingue du Sénégal.

Avec un patrimoine linguistique de plus de vingt langues codifiées, le Sénégal présente un contexte de multilinguisme dominé par deux langues dites « partenaires ». D'un côté, le français, langue officielle, parlée par plus du tiers de la population¹, est la langue des institutions et de l'administration et le principal médium dans tout le système d'enseignement national ; d'un autre côté, le wolof, parlé par plus de 80% de Sénégalais (Mbodj, 2003), s'est imposé comme langue véhiculaire, langue des communications interethniques, et il entre de plus en plus en concurrence avec le français dans des contextes où l'usage de ce dernier était exclusif.

Traduire en contexte multilingue a ceci de complexe et de spécifique que le traducteur évolue dans un environnement linguistique où la langue officielle, langue d'arrivée par défaut, tend à se confondre et à se substituer à la langue maternelle, langue-cible naturelle. Il s'agit là d'une situation de colinguisme (Balibar, 1993) particulièrement favorable à la production de traductions généralement empreintes d'hybridité culturelle et linguistique susceptible de corrompre le sens de l'original.

Le présent texte ne s'attache pas à l'élaboration d'un curriculum de formation de traducteurs au Sénégal. Il envisage plutôt de jeter un regard critique sur les méthodes et les compétences du traducteur dans l'espace sénégalais. Aussi, en nous inspirant de quelques contenus didactiques spécifiques au contexte, nous nous employons à déterminer les profils de sortie visés.

Pour ce faire, nous procéderons à l'énoncé théorique des sous-compétences requises pour la réalisation de prestations efficaces et plus fidèles aux textes/discours de départ, parfois assorties de l'étude d'exemples de traductions, avant de proposer ce qui, à notre sens, devrait constituer, de façon succincte, les lignes directrices d'une formation de traducteurs au Sénégal, axée sur des profils de sortie spécifiques.

¹ En 2014, des données publiées par l'Observatoire de la langue française estimaient à 4.277.000 le nombre de locuteurs de français au Sénégal, sur une population totale d'environ 14,1 millions d'habitants.

1. TRADUCTEUR : QUELLES COMPÉTENCES EN CONTEXTE MULTILINGUE ?

L'ouverture de l'université classique aux filières dites professionnalisantes a impliqué un changement de paradigme dans le processus de transmission des savoirs. Aujourd'hui, les curricula de formation professionnelle sont, de façon quasi-systématique, conçus et organisés suivant l'approche par compétences. Cette nouvelle approche n'est pas seulement la « marque de nouvelles politiques éducatives portées par l'UNESCO. » (Chauvigné et Coulet, 2010 : 2), mais aussi une solution au problème de l'adéquation formation-emploi.

La traductologie n'échappe pas à cette nouvelle approche. Dans son versant appliqué, elle aborde la didactique de la traduction à l'aune de la notion de compétence en traduction, déclinée en plusieurs composantes ; l'objectif général de celles-ci est la formation d'un profil de sortie capable de « cooperating with other agents and who is aware of the requirements of the professional role and the expectations of clients, other experts and fellow translators » (Schäffner, 2012 : 33).

Les travaux du groupe PACTE² distinguent une compétence en traduction (CT) générale, constituée de cinq sous-compétences et composantes psychophysiologiques (Hurtado Albir, 2008 : 28) :

- une *sous-compétence bilingue*, qui implique des connaissances essentiellement opérationnelles, nécessaires à la communication en deux langues ;
- une *sous-compétence extralinguistique*, constituée de connaissances dites déclaratives, c'est-à-dire thématiques, biculturelles, encyclopédiques, etc. ;
- une *sous-compétence de connaissances en traduction*, portant essentiellement sur les principes qui régissent la traduction et ses aspects professionnels ;
- une *sous-compétence instrumentale*, qui concerne le recours aux ressources documentaires et aux outils modernes d'aide à la traduction ;
- une *sous-compétence stratégique* qui, tout en s'appuyant sur les autres qu'elle met en relation, assure la planification, le contrôle et la gestion globale du processus de traduction ;
- s'ajoutent à ces sous-compétences les *composantes psychophysiologiques* qui englobent des composantes cognitives et des aspects « comportementaux », y compris des mécanismes psychomoteurs.

Cette pluralité de la compétence en traduction renseigne suffisamment sur la complexité du processus de transfert de sens, en particulier lorsque ce dernier fait

² Le groupe PACTE (Processus d'acquisition de compétence en traduction et évaluation), dirigé par A. Hurtado Albir, est formé par des chercheurs de l'Université autonome de Barcelone.

intervenir deux langues, une langue-source et une langue-cible, ici le français, sur fond d'une langue première, langue maternelle locale.

Nous n'entendons pas procéder ici à une étude exhaustive des compétences généralement exigées à la pratique du métier de traducteur ; en tenant compte des réalités sociolinguistiques du cadre de notre étude, nous n'aborderons que certains aspects spécifiques de quelques-unes des sous-compétences énumérées.

Parmi ces sous-compétences, on peut relever ici les trois premières : *bilingue*, *extralinguistique* et *en traduction*. Dans le cadre d'une sous-compétence en traduction, on s'intéressera particulièrement à ses aspects *méthodologiques*, dans la mesure où les connaissances opérationnelles qu'elle implique prennent en compte l'habileté du traducteur à utiliser des procédés et méthodes de traduction adaptés aux différentes situations de communication interlinguistique. À ces trois sous-compétences, nous ajouterons la sous-compétence *instrumentale* afin de voir dans quelle mesure il est possible d'adapter une telle formation en contexte multilingue aux exigences documentaires et technologiques que suppose l'exercice de la profession de traducteur.

1.1. La sous-compétence bilingue

Pour rappel, l'exercice du métier de traducteur exige, avant toute chose, une compétence au moins bilingue, avec la parfaite maîtrise d'une langue première (la langue maternelle ou langue vers laquelle l'on traduit) et une maîtrise quasi-parfaite d'une langue seconde ou langue de départ. Il existe une réciprocité du sens de la traduction entre ces deux principales langues de travail. Mais il faut relever que celle-ci est surtout plus opérationnelle dans le cadre d'une interprétation, les exigences formelles de l'écrit rendant, par ailleurs, difficiles toute commutation systématique des deux langues chez le traducteur. Cette remarque, souvent reliée aux principes d'éthique du métier, pose clairement la problématique du bilinguisme individuel ou de la bilingualité du traducteur/interprète. On peut distinguer, à ce propos, deux composantes de la bilingualité (Hamers, J. & Blanc, M., 1989).

La première composante, considérant la relation entre langage et pensée, ou encore l'organisation cognitive chez le locuteur, distingue deux types de bilingualité : une *bilingualité coordonnée*, lorsqu'un signifiant dans une langue renvoie à un signifié dans la même langue, sans que ce dernier soit identique dans les deux langues ; et une *bilingualité composée* où deux signifiants dans deux langues renvoient à un même signifié. Le premier type relève des situations où les deux langues sont acquises dans des situations et contextes différents, tandis que le second est caractéristique des situations dans lesquelles les deux langues sont assimilées simultanément et dans les mêmes conditions.

Exemple (1) : « Donnez-leur du *pain* / ji sèniil kumbuuru » (bilingualité coordonnée = deux images mentales de *pain* pas tout à fait identiques ; bilingualité composée = une même image mentale de *pain*).

Dans le premier cas, la traduction s'opère dans un processus de plurilinguisme marqué par une certaine présence de l'interlangue et donc des interférences, notamment dans le contexte de la présente étude. La bilingualité coordonnée naît d'une acquisition consécutive des deux langues. Contrairement à la bilingualité composée, où les deux codes linguistiques acquis de façon simultanée se confondent presque, la situation de bilingualité coordonnée réduit l'interdépendance entre langue première et langue seconde, favorisant ainsi la présence d'interférences linguistiques tant dans les communications orales directes que dans les situations de traduction.

Dans le second cas, l'interchangeabilité chez le sujet traduisant des unités lexicales peut, certes, rendre moins systématique le recours à l'interlangue mais n'enraye pas pour autant les risques d'interférences et de corruption du sens. On peut ainsi noter la possibilité de l'omniprésence des interférences dans toutes les deux situations !

La deuxième composante s'appuie sur le niveau de compétence atteint dans les deux langues pour relever une *bilingualité équilibrée*, présentant des habiletés en tout comparables entre deux langues du sujet, et une *bilingualité dominante*, où les compétences en L1 dépassent celles en L2. Ce dernier cas de bilingualité constitue la caractéristique la plus commune aux traducteurs, en particulier lorsqu'aucune des deux langues de travail ne correspond à la langue première du sujet. Au Sénégal, une enquête réalisée auprès d'un échantillon assez représentatif de traducteurs et interprètes, dans le cadre du projet PAES/UEMOA³, révèle que la quasi-totalité des professionnels agréés travaille sur des langues autres que leurs langues maternelles. Voilà pourquoi, dans un tel contexte, le sujet détient des compétences inégales en langue A (ou langue-cible) et en langue B (langue-source), le plus souvent acquises de façon consécutive. Il en résulte assez fréquemment des performances traductionnelles portant la marque d'un recours, actif ou passif, à une interlangue, reflet du profil psycholinguistique du sujet. Mieux, même les communications directes, écrites ou orales, en langues locales, en wolof particulièrement, ont souvent du mal à échapper à cette emprise d'une langue sur une autre. Là, l'interférence peut être due à la présence quasi-automatique d'un emprunt.

Exemple (2) : Restaurant *Le Tefès gi*, tel fut, à son ouverture, le nom affiché en grandes lettres sur l'enseigne du restaurant d'une entreprise sénégalaise de distribution d'hydrocarbures, présente dans six régions du pays. On aura remarqué l'effet pléonastique produit par la présence maladroite du déterminant *Le*, équivalent du wolof *gi*. Cette surcharge est essentiellement due à cet appariement systématique du français et du wolof. Ce n'est que bien plus tard que la chaîne dut rebaptiser ses

³ Programme d'Appui à l'Enseignement Supérieur piloté par l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine. Données consultables dans le rapport portant sur les filières traduction et interprétation de conférence, datant du 30 août 2012, Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES).

restaurants sous le même nom, mais en supprimant de ses enseignes l'article emprunté au français : « Restaurant *Tefès gi* ».

Au demeurant, comme on le sait, la compétence linguistique n'est pas la condition à remplir pour pouvoir traduire, mais une condition première. Lorsqu'elle porte sur deux langues étrangères, la bilinguïté du sujet, qu'elle soit équilibrée ou dominante, peut être souvent perturbée par la préexistence à celles-ci d'une langue première. En effet, la priorité chronologique dont elle jouit chez le sujet tend à en faire une « interlangue active » dans le processus de transfert de sens.

1.2. La sous-compétence extralinguistique

La traduction est un exercice de transfert de sens ; la construction du sens s'appuie sur des éléments du contexte, de la situation de communication. Or, ces derniers relèvent fondamentalement de connaissances dites « déclaratives » (Hurtado Albir, 2008 : 27), d'ordre situationnel ou simplement extralinguistique. Leur mobilisation est cruciale pour la désambiguïsation et l'appréhension du sens. Pour mieux opérer et réussir cette émancipation de la forme du texte de départ, le traducteur devra recourir à des connaissances non linguistiques lui permettant de saisir le sens sous une forme déverbalisée.

Enseigner l'acquisition de la sous-compétence extralinguistique en contexte multilingue va donc requérir que les efforts pédagogiques contribuent à faire prendre conscience à l'apprenant du rôle important que joue le facteur culture dans le processus de traduction. Pour ce faire, l'enseignement de la traduction devra aménager une bonne place à une approche culturelle comparative, impliquant le français, langue d'arrivée, et les langues nationales, langues maternelles et premières des étudiants traducteurs, d'une part ; et, d'autre part, entre les langues étrangères de départ et le français. À cet effet, l'un des préalables à la mise en place d'une telle approche va consister à déterminer de façon claire la langue de travail que l'apprenant maîtrise mieux, notamment en termes de savoirs conceptuel, idiomatique et lexico-grammatical. Cette étape essentielle a l'avantage de permettre une hiérarchisation plus objective des langues en combinaison. Mais l'essentiel des contenus didactiques sur ce volet réside dans le rôle que jouent les connaissances thématiques et encyclopédiques dans la formation à la compétence générale de traduction. Cette démarche implique que les domaines de connaissances généralement liées aux différentes cultures en jeu dans le processus de traduction soient nettement transférables et exprimables en langues nationales. En axant une bonne partie des contenus didactiques d'ordre méthodologique sur cet aspect, on peut réussir à atténuer les pesanteurs qu'exercent les langues en combinaison dans le processus de traduction. En effet, compte tenu du faible niveau de la pratique scripturale des apprenants dans leurs propres langues maternelles, il est un risque réel que les efforts destinés à l'acquisition de la compétence traductionnelle soient quelque peu détournés vers la maîtrise de l'écriture dans ces dernières.

1.3. La sous-compétence de connaissances en traduction

La sous-compétence de connaissances en traduction comprend deux types de connaissances : les connaissances afférentes à l'exercice de la profession de traducteur (éthique, déontologie, etc.) et les connaissances liées au processus de traduction (méthodes, procédés, etc.).

Alors que les connaissances d'ordre professionnel lui confèrent son statut dans la profession et le légitiment en lui permettant d'agir efficacement sur le marché, les connaissances méthodologiques, quant à elles, permettent au traducteur de mener à bien le processus de traduction en surmontant au mieux les éventuelles difficultés. Pouvant être à la fois d'ordre linguistique et extralinguistique, ces difficultés sont généralement résolues grâce à l'utilisation intelligente de procédés de traduction adaptés. Compte tenu du risque d'interférences réel des langues nationales dans les communications orales et écrites, l'enseignement de procédés indirects tels que la transposition et la modulation (Vinay et Darbelnet, 1958) constitue un aspect important dans la démarche pédagogique. En effet, la transposition, que Ballard (1991), dans sa critique des procédés de Vinay et Darbelnet, préfère appeler recatégorisation, permet au traducteur de réexprimer le message dans une forme grammaticale adaptée au style de la langue d'arrivée. En effet, plusieurs traductions réussies en langues nationales portent la marque de l'utilisation de ces procédés obliques.

La traduction de l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme,

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.
donne ce qui suit en wolof :

Nit kune war naa dund ci tawfeex ak kaaraange.

Au-delà de la contraction notée en langue d'arrivée, cette traduction comporte une modulation combinée à une transposition délicatement opérée sur l'expression « a droit à la vie ». La modulation tient au fait que le traducteur a appréhendé le sens de ce syntagme, insistant sur le caractère impératif de ce droit, à partir d'une perspective différente qui a permis de rendre l'expression « avoir droit » par « war » (devoir). C'est ce changement de point de vue qui a facilité et entraîné le choix de la transposition (ou recatégorisation) effectuée sur le substantif « vie », rendu par le verbe dérivé « dúnd ». Sur le plan sémantique voire stylistique, « war naa dúnd » rend mieux l'idée que « am na sañ-sañ dúnd » (mot à mot : « a le droit de vivre »).

En outre, l'atteinte de la sous-compétence en traduction requiert que soit intégrée la formation de l'étudiant traducteur à une éthique du traducteur adaptée à son contexte d'exercice. En considérant le français comme langue d'arrivée naturelle des apprenants, on contribue à présenter et à enseigner leur langue première comme une langue seconde. Dans le cadre de l'exercice de la profession, cette situation est susceptible de poser un problème d'éthique, lié en particulier au choix de la langue

maternelle, seule langue d'arrivée. C'est pourquoi, au-delà du Sénégal, le travail de didactisation dans l'espace multilingue africain devra aussi intégrer la nouvelle donnée que constitue le statut particulier dévolu aux langues étrangères telles que le français et l'anglais de plus en plus étudiées comme *lingua franca* (Truchot, 2005 ; House, 2013b). En effet, à l'instar de l'anglais *lingua franca* dans beaucoup de pays d'Afrique, le français présente de plus en plus des formes d'usage qu'il est intéressant d'étudier aussi dans une perspective de didactique de la traduction et de l'interprétation.

1.4. La sous-compétence traduction instrumentale

La forte immixtion des technologies de l'information et de la communication dans l'exercice de la profession impose au traducteur un nouvel environnement de travail auquel il est constamment appelé à s'adapter. La sous-compétence instrumentale permet au traducteur d'améliorer son rendement en répondant de façon efficace et diligente aux exigences des clients. Elle comprend plusieurs aspects que l'on peut regrouper ici en trois habiletés :

- i. techniques : capacité à extraire de l'information pertinente à travers diverses ressources documentaires et à utiliser efficacement les outils d'aide à la traduction ;
- ii. linguistiques : capacité à choisir des termes techniques pertinents en langue d'arrivée ;
- iii. cognitives : capacité de l'apprenti-traducteur à appliquer les connaissances pratiques liées au déroulement du processus intellectuel à l'œuvre lors de l'opération traduisante.

L'importance d'enseigner l'acquisition de la sous-compétence instrumentale en contexte multilingue réside non seulement dans la complexité des aptitudes qu'elle englobe, mais aussi dans les diverses possibilités de valorisation qu'elle offre aux langues locales. En effet, par le processus d'acquisition des habiletés cognitives, l'apprenant traducteur pourrait être préparé à mieux réguler l'influence de l'interlangue dans la phase de compréhension du message en texte-source et sa réexpression en texte-cible. Lorsqu'il est amené à puiser des éléments cognitifs dans sa mémoire déclarative, le sujet traduisant a tendance à recourir à son interlangue (en général, la langue maternelle) pour identifier ceux-ci aux unités de sens saisies en langue de départ.

Mais la démarche est tout autre sur l'axe paradigmatique du processus, où le choix des termes techniques équivalents en langue d'arrivée s'effectue de façon moins complexe. Grâce à la recherche documentaire ciblée, le traducteur peut réussir à établir un réseau d'équivalences entre les deux textes en jeu. L'avantage d'une telle démarche se situe dans la capacité du traducteur à participer à la lexicalisation des termes techniques et spécialisés dans les langues locales. Il peut ainsi contribuer à la constitution de glossaires en langues locales dans les domaines de spécialité. C'est à

ce niveau que les habiletés linguistiques et les habiletés techniques se rejoignent. La capacité à mettre à contribution, dans l'opération traduisante, les savoirs techniques liés à l'utilisation des ressources documentaires et outils d'aide à la traduction constitue un atout majeur en situation de multilinguisme. La présence du wolof et d'autres langues africaines sur Trados, offre en effet de véritables opportunités intéressant à la fois la compétitivité du marché africain de la traduction et le renforcement terminologique de ces langues. C'est pourquoi il est opportun, à l'heure actuelle, de réfléchir sur des lignes directrices pertinentes en vue de la conception de curricula de formation de traducteurs en contexte multilingue sénégalais.

2. LIGNES DIRECTRICES POUR LA CONCEPTION DE CURRICULA

En prélude à la mise en place d'une didactique de la traduction en contexte multilingue et en considérant les quatre sous-compétences dont nous parlions plus haut, il nous paraît essentiel de considérer un certain nombre d'approches que nous énonçons ici sous forme de lignes directrices.

En postulant que le profil de sortie des apprenants se présente comme suit : former des traducteurs capables de traduire efficacement en français et vers les langues nationales, on pourrait dégager les orientations de référence suivantes :

- sur la sous-compétence bilingue, intégrer les langues nationales comme langues de combinaison et langues-passerelles. Des enseignements portant sur la traduction bidirectionnelle français ↔ langue nationale auront l'avantage de contribuer à réduire les divers types d'interférences liées essentiellement à la présence de l'interlangue et aux compétences de reformulation lacunaires en langue d'arrivée. L'enseignement de l'interprétation consécutive d'une langue étrangère vers le français et la langue nationale pourrait être également expérimenté à cette fin ;

- sur la sous-compétence extralinguistique et la sous-compétence de connaissances en traduction, intégrer des enseignements adaptés en méthodologie de la traduction en langues nationales. Il est essentiel, afin de préparer l'apprenti-traducteur à mobiliser les mécanismes mentaux et méthodes de traduction adéquats, d'envisager une approche didactique endogène de procédés de traduction pertinents tels que la modulation, la transposition et la simplification (Sambou, 2012 : 301-322). Mais il faut aussi bien rendre familiers les contextes culturels des langues de travail sous peine de voir apparaître des formulations qui trahissent le sens.

- sur la sous-compétence instrumentale, intégrer l'ergonomie de la traduction en langues locales. Ce nouveau paradigme de la traductologie offre aux langues locales plusieurs possibilités de développement en les dotant des outils terminologiques et lexicographiques nécessaires à leur valorisation sur Internet. À

ce titre, il est essentiel que les enseignements traditionnels offerts dans le cadre de l'ergonomie de la traduction soient réadaptés à l'intégration des langues nationales dans les combinaisons linguistiques des apprentis-traducteurs.

CONCLUSION

L'exercice de la profession de traduction en contexte multilingue révèle des attitudes cognitives et éthiques spécifiques dont l'étude ouvre de nouvelles perspectives à la traductologie appliquée. À l'heure où la diffusion des savoirs en langues intercontinentales s'apparente de plus en plus à celle d'un « modèle monoculturel » (Gerbault, 2010 : 823), il semble indispensable, au nom de la communication interculturelle, de travailler à l'outillage des langues africaines encore peu actives dans les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans cette étude, nous nous sommes attaché à montrer que traduire en contexte multilingue a ceci de spécifique que la traduction, sous ses trois différentes formes (processus, profession et produit), comporte plusieurs enjeux principalement liés à l'intégration effective des langues nationales dans les *curricula* de formation et au recours à des méthodes de traduction adaptées aux nouvelles combinaisons linguistiques. À cet effet, les lignes directrices proposées ici ne constituent qu'un compendium d'orientations didactiques susceptibles d'aider à mieux aligner la formation de traducteurs (voire d'interprètes de conférence ou pour les services publics) sur les besoins et les exigences de communication multilingue endogènes du Sénégal.

Mais l'atteinte de tels objectifs nécessite que soient satisfaits deux préalables essentiels. D'une part, il s'agira de renforcer les initiatives pour le développement inclusif des langues nationales ; d'autre part, il nous semble crucial de mettre en place une véritable politique de la traduction au service de la sensibilisation et de l'information en direction des communautés locales.

Bibliographie

- Balibar, R., 1993, *Le colinguisme*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?
- Ballard, M. (dir), 2009, *Traductologie et enseignement de traduction à l'Université*, vol.1, Arras Artois Presses Université.
- Chauvigné, ch. et Coulet J.-C., 2010, « L'approche par compétences : un nouveau paradigme pour la pédagogie universitaire ? », *Revue française de pédagogie*, 172, pp. 15-28.
- Dancette, J., 2001, « Analyse des processus de traduction : considérations épistémologiques et pédagogiques » in *Cuadernos de Lenguas Modernas*, no. 3, pp. 5-21.
- Delisle, J., 1993, *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Durieux, Ch., 2005, « L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches », *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 50, no 1, pp. 36-47.
- Gerbault, J., 2010, « Localisation, traduction et diversité sociolinguistique en Afrique sub-saharienne : stratégies et perspectives », *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 55, no 4, pp. 817-844.

- Hamers, J., and Blanc, M., 1989, *Bilinguality and bilingualism*, Cambridge: Cambridge University Press.
- House, J., 2013, "Translations and English as a Lingua Franca", *The Interpreter and Translator Trainer*, vol. 7/2, pp. 279-298.
- Hurtado Albir, A., 2008, « Compétences en traduction et formation par compétences », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 21/1, pp. 17-64.
- Lavault-Olléon, É. (éd.), 2011, « Une introduction à la problématique 'Traduction et Ergonomie' » in *ILCEA*, 14/2011, <https://journals.openedition.org/ilcea/1118>, consulté le 1^{er} décembre 2020
- Mbodj, Ch., 2003, « Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal. Didactique et aménagement linguistique en Afrique francophone ». Actes de la *XXe Biennale de la langue française : La diversité linguistique : Langue française et langues partenaires de Champlain à Senghor*, La Rochelle, <https://www.biennale-lf.org/les-actes-de-la-xxe-biennale/51-interventions/155-b20-cherif-mbodj.html>
- Sambou, A., 2012, *Traduction Pédagogique et Didactique des LVE en Milieu Multilingue : le cas du Sénégal*, ANRT, Thèse à la carte, Lille 3 (France), ISBN : 9782-7295-8284-5
- Sambou, A., 2013, « Pour une approche intégrée de la traduction pédagogique en contexte multilingue », *Le français à l'université*, no 18-02.
- Sambou, A., 2015, « Interférences linguistiques diola-wolof dans la traduction à vue : des signes d'une glottophagie latente » in *Revue des Lettres et de Traduction*, no 11, Université St-Esprit de Kaslik, Liban, pp. 43-60.
- Scarpa, F., 2010, *La traduction spécialisée : une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*, Ottawa, Ontario : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Schäffner, Ch., 2012, « Translation Competence: Training for the Real World » in Hubscher-Davidson, S. and Borodo, M. (eds), *Global Trends in Translator and Interpreter training: Mediation and Culture*, Continuum International Publishing Group, Londres, RU, pp. 30-44.
- Truchot, C., 2005, « L'anglais comme « lingua franca » : observations sur un mode de majoration », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 10, no. 1, pp. 167-178.

Aly SAMBOU earned his PhD in Translatology at University of Caen Basse-Normandie. He is Assistant Professor at University Gaston Berger and has been coordinating, since 2014, the Master's Programmes in Translation and Conference Interpreting, a member of the Pan-African Consortium, PAMCIT, funded by the EU and OIF. His publications mainly focus on translation theory and its relationship with the teaching of foreign and African languages in multilingual contexts.

Expériences éditoriales : Mohammed Jadir

Collaborateur de longue date de notre revue, le Professeur Mohammed Jadir (Université Hassan II Mohammedia-Casablanca au Maroc) présente deux de ses multiples expériences éditoriales.

C'est dans le cadre d'une expérience de traduction bien particulière, celle de *Traduire : théorèmes pour la traduction* de Jean-René Ladmiral (1979/2010), que s'inscrit la genèse du livre dont je veux vous parler. Il s'agit de *L'expérience de traduire*¹. Il va sans dire que les *Théorèmes* sont un ouvrage incontournable en traductologie aujourd'hui, qui constitue pour le traducteur un véritable défi, tant par la densité du propos et de la langue que par la création de concepts propres à l'auteur. Cette expérience, fondatrice par l'exercice de traduction en soi qu'elle représente mais aussi par le sujet traité, aura été également l'occasion d'une familiarisation avec la notion de traductologie et les problématiques qu'elle recouvre (c'est-à-dire les théories de la traduction, ang. *Translation Studies*), à côté d'autres textes fondateurs de théoriciens tels que Mounin (1955 et 1963), Vinay & Darbelnet (1968), Meschonnic (1973), Berman (1984), Nida & Taber (1969), Catford (1967), Steiner (1978), Reiss (1996 et 2009) ou Wills (1999) parmi d'autres. *Les Théorèmes* sont conçus actuellement comme l'un des classiques français qui traite du problème délicat de la théorisation en matière de traduction. Son auteur se propose, à partir de sa pratique traductive, de développer une théorie scientifique sémiotico-sémantique à l'œuvre, qui a pour objectif d'établir une *conceptualisation* de l'activité traduisante, tout en proposant des jalons pour accompagner le traducteur face à des difficultés, des problèmes de traduction.

Les *Théorèmes* m'ont permis de découvrir les délices et les affres de la traduction, les souffrances et l'obnubilation qu'endure le traducteur qui devrait briller par son absence, être et savoir disparaître, savoir remplir les interstices, passer inaperçu tout en marquant les esprits... C'est un ouvrage qui relate l'expérience traductive de son auteur, l'extrapole et lui confère un élan universel en ce sens que tout traducteur (ou lecteur traducteur) s'y reconnaît, manifeste de l'empathie ou, du moins, a l'impression qu'il en fait l'objet de description ; c'est un processus autoréférentiel, *sui generis*. J'ai découvert l'ampleur et l'importance de l'expérience de traduire quand, après la traduction des *Théorèmes*, j'ai été invité à de nombreux séminaires, journées d'études et colloques nationaux et internationaux au Maroc, en France, en Roumanie, en Égypte, en Belgique, en Espagne, au Canada, en Pologne, etc. (certaines de ces communications faisant l'objet de publications), pour partager les différents types de problèmes rencontrés lors de l'exercice traductologique d'un texte réputé pour ses grandes difficultés et complexités.

¹ Mohammed Jadir & Jean-René Ladmiral (dir.), *L'expérience de traduire*, Paris, Honoré Champion, 2015, 352 pages.

Cet intérêt exemplaire de *l'expérience de traduire* s'est vu confirmé quand notre laboratoire Théories fonctionnelles des Langues (TfL) a organisé un colloque à l'Université Hassan II, Mohammedia-Casablanca en 2010, sur le même thème, en arabe (*fī mumârasati t-tarżama*)². Nous y avons invité des traducteurs et traductologues du monde arabe pour débattre de problématiques d'ordre théorique et pratique relatives à la traduction. La première publication des actes du colloque par le laboratoire TfL aux éditions Folio (Rabat), en 2011, a été épuisée et une seconde édition a vu le jour aux éditions Alfarqad, à Damas, en 2013. Cette réédition s'explique, selon l'éditeur syrien, par le succès qu'a connu la traduction des *Théorèmes* en arabe (*t-tanḍīru fī t-tarżama*)³ dans les salons et foires internationaux du livre, d'une part, et, d'autre part, par l'extrême rareté des écrits des traducteurs sur leurs propres expériences.

À cet égard, il convient de rappeler que les écrits sur les expériences traductives sont de fait trop rares. Les traducteurs ont pris l'habitude de préfacier leurs traductions par de courts textes de présentation communément intitulés « Préface (ou postface) du traducteur » apportant un éclairage à la connaissance de l'ouvrage traduit mais qui risquent, parfois, de passer sous silence les problèmes d'écriture rencontrés ou de réduire leurs élans créateurs à « néant ». En « donnant la parole » aux traducteurs dans ce volume, nous avons voulu nous inscrire dans la tradition instaurée par de grands traducteurs tels que Umberto Eco (2001 et 2003a)⁴ dans ses *Expériences de traduction* ou Jean-René Ladamiral (1979/2010) dans ses *Théorèmes*, parmi d'autres, et la faire perdurer. Dans l'objectif commun à ces deux auteurs d'établir une *conceptualisation* de la traduction ou de mettre en jeu divers aspects d'une théorie de la traduction, Eco part d'« expériences, en grandes partie personnelles » tandis que Ladamiral, de son *expérience* de praticien traducteur d'un bon nombre d'ouvrages philosophiques, de l'École de Francfort en particulier.

Ils récusent l'un et l'autre les tentatives de théorisation non fondées sur l'expérience d'une pratique traduisante, menées par les praticiens du métier. Ils s'opposent à ceux qui théorisent comme la colombe de Kant, c'est-à-dire « dans le vide ». Eco revendique que les arguments théoriques soient illustrés par une série suffisante d'exemples. Citant l'*Après Babel* de Georges Steiner, riche en exemples, il note : « mais dans bien des cas, je soupçonnais que le théoricien de la traduction n'avait jamais traduit, et parlait donc d'une chose dont il n'avait aucune expérience directe. » De son côté, Ladamiral, qui définit la traductologie comme une « praxéologie », adresse des critiques aux théoriciens, et d'abord à George Mounin,

² Mohammed Jadir (ed.), *fī mumârasati t-tarżama [l'expérience de traduire]*, 2^e éd., Damas, Éditions Alfarqad, 2013.

³ Jean-René Ladamiral, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, « coll. Tel », 2002 [1979] [Traduction arabe : *t-tanḍīru fī t-tarżama (التنظير في الترجمة)*, traduction et introduction de Mohammed Jadir, préface de Jean-René Ladamiral, Beyrouth, Organisation Arabe pour la Traduction, 2011].

⁴ *Experiences in translation*, Toronto, Toronto UP, 2001 et *Dire presque la même chose. Expérience de traduction*, traduction de Myriem Bouzaher, Paris, Livre de Poche, « biblio essai », 2003a.

qui ne bâtissent pas leur discussion des problèmes théoriques de la traduction sur une expérience pratique.

Certes, on a beau croire communément que la marge de liberté ou de choix impartie aux traducteurs est très restreinte, voire minime, et qu'ils sont, selon l'expression d'Aury, préfacière de Mounin (1963), « la piétaille » dans l'armée des écrivains, leur liberté étant assujettie à de nombreuses contraintes. Mais, nous avons l'intime conviction que le traducteur, comme le note Proust, est un « co-auteur » ou un « réécrivain », dont le devoir et la tâche sont *comparables* à ceux d'un écrivain. À partir de là, nous nous sommes entendus comme larrons en foire, auteur et traducteur, « curé » et « vicaire », à reconnaître les mérites du traducteur dans la mesure où le traducteur a joui d'une certaine liberté (selon le théorème du *choix du traducteur*) en traduisant les *Théorèmes* par l'application de l'un de ses principaux théorèmes, le théorème d'*incrémentalisation* en l'occurrence, qui consiste en des ajouts et des enrichissements du texte source au moyen des fameuses *notes du traducteur* (NdT) », qui ne constituent pas « une honte du traducteur ».

De son côté, Eco (2003b)⁵, qui conçoit la traduction comme négociation, reconnaît la valeur de ses traducteurs, avec qui il travaille en étroite collaboration, en tant que « co-auteurs » jouissant d'une marge de liberté relativement considérable sans pour autant faire fi des *Limites de l'interprétation*. Eco reconnaît également les potentialités interprétatives restées ignorées par l'auteur empirique et qu'exhibe le texte source au contact d'une autre langue. Dans le même ordre d'idées, Goethe considèrait que le traducteur insuffle une nouvelle vie au texte traduit en ce sens qu'il le rajeunit.⁶ Les traductions assurent au texte de s'implanter dans des univers culturels aussi divers que variés, ce qui lui permet d'aspirer à l'universalité et, si possible, à atteindre son summum. Dans *La tâche du traducteur*, Benjamin (1923/2011) signale que la pérennité du texte source est conservée grâce aux traductions ; ce sont elles qui constituent « l'histoire du texte ». Pour Benjamin, le texte *survit*⁷, et pour Derrida (1998), commentant Benjamin, le texte survit mieux, c'est-à-dire « au dessus des moyens de son auteur ». En d'autres termes, le texte *survit*⁸.

⁵ Umberto Eco, *Mouse or Rat ? Translation as negotiation*, Weidenfeld-Orion, Londres, 2003b.

⁶ Bien qu'il considère les traducteurs comme d'habiles entremetteurs (*Kuppler*) vantant comme extrêmement désirables une beauté à demi voilée, en ce sens qu'ils excitent chez le lecteur le désir irrésistible de connaître l'original. Pour de plus amples détails, voir Johann Wolfgang von Goethe, *Maximes et réflexions*, traduction de Geneviève Bianquis, Paris, Gallimard. 1943, p. 103 (n° CCXIX) [1842].

⁷ Pour Benjamin, la traduction n'est ni réception, ni communication, ni reproduction d'un texte dans une autre langue. Son objectif est de faire désirer l'original, viser en lui sa demande de survie comme œuvre, dans son instabilité ou son incomplétude. C'est, en d'autres termes, une opération qui vise en l'original son désir de maturation dans l'autre langue, la langue qui vient. En cela, il rejoint Goethe (cf. Walter Benjamin, *La tâche du traducteur*, traduction de Cédric Cohen Skalli, préface de Elise Pestre, Paris, Payot, « coll. Petite Bibliothèque Payot », 2011 [1923]).

⁸ Jacques Derrida, « Qu'est-ce qu'une traduction « relevante » ? » in *Actes des Quinzièmes Assises de la traduction littéraire* (Arles 1998), Actes Sud, 1999, pp. 21-22.

Tout se passe comme si le traducteur était un co-auteur manifestant un amour bilingue, un amour de deux langues-cultures, de deux identités, de deux civilisations, en somme, un amour de deux mondes entre lesquels il s'acharne à établir une équivalence, un compromis, une conciliation ou même une réconciliation, une mise en scène, voire une aventure dont il prend le risque (au sens de Heidegger 1962) moyennant une hospitalité langagière (Ricoeur 2004). Ces multiples tâches ne sont-elles pas en mesure de promouvoir le traducteur au rang d'auteur puisqu'elles fournissent des éléments de réponse à la question posée par Foucault (1969) « Qu'est-ce qu'un auteur ? ».⁹

Somme toute, notre tendance à privilégier la pratique vient en contradiction à la volonté de la théorisation en matière de traduction au cours des dernières décennies du XX^e siècle, à telle enseigne qu'on a même parlé de « terrorisme théoriste ». De là, récusant le fossé entre théorie et pratique, les contributions réunies dans cet ouvrage sont signées par des auteurs qui ne théorisent pas dans le vide, leurs observations théoriques sur la traduction sont fondées sur une forme donnée d'expérience : les uns ont effectivement pratiqué la traduction (et été éventuellement eux-mêmes traduits), les autres ont révisé les traductions d'autres traducteurs et ont mené des réflexions sur leurs expériences.

Lesdites contributions qui portent sur *l'expérience de traduire* sont aussi riches que variées et se rapportent à de nombreux domaines des sciences humaines dont on citera, à titre indicatif, la philosophie, la psychologie, la linguistique, la littérature, la traductologie, la didactique, la sociologie, etc. La liste des participants, elle, traduit une complémentarité et une diversité relativement représentative. Les auteurs appartiennent aux quatre coins du globe (le Canada, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Roumanie, la République de Moldavie, la Russie, le Maroc, la Tunisie, l'Espagne...) et proviennent d'écoles, d'universités, d'instituts et de centres de recherches, pour la plupart spécialisés en traduction.

En ce qui concerne la répartition des articles dans le présent ouvrage, plusieurs manières de faire ont été certes envisageables, par exemple une classification selon différents critères (thématique, discipline scientifique, courant, approche, etc.) mais nous avons jugé pertinent de les classer en fonction du type d'expériences possible de traduire et de l'aspect focalisé par le traducteur et/ou théoricien. Ont été alors distingués *les aspects théoriques*, *les aspects pratiques* – qu'il s'agisse d'expériences réalisées par l'Autre (*alter*) ou par le Moi (*ego*), c'est-à-dire des expériences personnelles – et *les aspects didactiques* que l'on pourrait, éventuellement, intégrer à la rubrique pratique.

⁹ Martin Heidegger, *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard, coll. « tel », 1962, p. 338 ; Paul Ricoeur, *Sur la traduction*, Paris, Édition Bayard, 2004 ; Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Bulletin de la Société française de la philosophie*, 63^e année, n° 3, juillet-septembre 1969, pp. 73-104.

Parmi les articles traitant de sujets foncièrement théoriques, celui de Jean-Yves Masson, intitulé « Expérience du traducteur, expérience de la traduction », présente une typologie de la notion d'expérience. L'auteur y distingue trois sens du mot « expérience » quand on l'applique à la traduction : le mot peut désigner le vécu du traducteur durant son travail et renvoyer à la dimension subjective de l'activité de traduire ; il peut désigner le savoir-faire accumulé par le traducteur au fil de ses différentes traductions ; il peut enfin servir à qualifier la dimension « expérimentale » de la traduction, sa dimension innovante, et à la décrire comme une tentative.

La contribution de Silvana Borutti « Aspects philosophiques de l'expérience de la traduction » aborde le problème des rapports entre l'expérience de la traduction et la connaissance, afin de démontrer que la traduction n'est pas seulement un transfert linguistique qui concerne les significations, mais aussi un mouvement qui concerne les concepts, la connaissance et l'ontologie des sujets impliqués dans le rapport traductif. La traduction y est envisagée dans une perspective élargie, comme activité de déplacement symbolique en général, à savoir comme confrontation-transfert entre systèmes symboliques. Des textes de Quine, Jakobson, Gadamer sont analysés pour servir d'illustration.

Le lien entre pratique et théorisation est abordé dans la contribution de Jean-René Ladamir, intitulée « La traduction : de l'expérience à la réflexion ». Elle traite le sujet du plurilinguisme de l'Europe, qui est devenu un problème de communication réel au niveau de la psychologie des individus. De là émerge une demande de traduction (au sens large) qui ne semble pas toujours réalisable. L'auteur rappelle que l'expérience de la traduction est une opération laborieuse qui consiste en un dédoublement de la subjectivité intellectuelle du traducteur. Il s'agit des deux moments contradictoires et complémentaires de l'activité de traduire : le *décodage* et l'*encodage*.

Dans l'article de Jan Walravens « From Amateur to Academic A Translator's Journey », nous suivons, à l'aide de quelques exemples, le parcours professionnel de l'auteur, un philologue belge, spécialisé en langues germaniques. Quand, dans les années 1980, il est appelé à faire une thèse de doctorat sur la traduction (littéraire), il découvre l'énorme volume de publications sur le sujet, ainsi que le fossé entre les approches théoriques descriptives (émanant surtout des universités) et l'approche pratique (proposée par les Écoles de traduction). Cette dichotomie lui paraît inutile, voire erronée, et il décide d'établir un pont entre théorie et pratique en guise de modèle heuristique pour traducteurs. Ledit modèle, qui est brièvement expliqué et illustré dans ce travail, se prête aussi à l'étude de l'interculturel.

Pour ce qui est des aspects pratiques de la traduction, nous avons commencé par les traducteurs qui relatent leurs expériences personnelles ; ces expériences portent sur des champs disciplinaires variés qui vont de la littérature, au sens large

du terme, à la philosophie, à la psychologie, à l'interculturel en passant par les langues spécialisées, etc.

Le premier texte de ce volet, « Ma passion selon Saint Jérôme... *ou les Voix du Destin...* », est celui de Françoise Wuilmart qui conçoit le traducteur littéraire en tant qu'écrivain à part entière, en ce sens que son travail de restitution dans un autre matériau linguistique est un travail d'écriture pure et de créativité totale. La transposition qui se veut « fidèle » est celle qui recréera les mêmes effets dans la langue d'arrivée, ce qui ne peut se produire que si le traducteur entend « la voix du texte ». Et il l'entendra d'autant mieux qu'il sera en empathie avec ce texte. Cette voix, qui assurera notamment la cohérence textuelle, a interpellé la traductrice chez ses trois auteurs principaux : Ernst Bloch, qui entonne la voix du prophète, Jean Améry, juif autrichien dont le ton amer est celui de l'intellectuel abusé et désenchanté, et l'anonyme du journal intime *Une Femme à Berlin*, dont la dignité et la lucidité doublées d'humour affluent à chaque page.

Camille Fort, spécialiste de la traduction de la littérature de jeunesse, dans son article « Jeu d'enfant ou devoir de lecture ? Traduire la littérature de jeunesse » tente de répondre à la question suivante : en quoi traduire pour la jeunesse s'avère-t-il une expérience novatrice quand on se croit traducteur avéré ? La réponse, selon Fort, est peut-être dans le second terme, celui qui oblige le traducteur soit à « retomber en enfance », soit à renouer avec un rapport ludique au langage et à ses signifiants flottants, celui évoqué par Freud dans *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*.

Dans « La traduction des textes spécialisés : *le dictionnaire des sciences du langage* » de Salah Mejri, il s'agit de présenter un certain nombre de difficultés propres à la traduction des textes spécialisés et plus particulièrement les dictionnaires en sciences du langage.

De mon côté, je me propose d'aborder quelques aspects de mon expérience traductive du livre de Jean-René Ladmiral *Traduire : théorèmes pour la traduction*, dont un article, intitulé « Aspects linguistiques, inter-culturels et psychologiques de la traduction : le cas de *Traduire...* », est consacré, d'une part, à l'étude des problèmes linguistiques et culturels de la traduction et, d'autre part, à l'examen des problèmes psychologiques où il est question du traitement du statut du traducteur (est-il réellement un *co-auteur* de l'auteur-source ?).

La seconde partie du volet des aspects pratiques de la traduction (c'est-à-dire la troisième catégorie) se rapporte aux travaux de chercheurs, traducteurs ou traductologues qui mènent des réflexions théoriques sur les expériences réalisées par d'autres traducteurs ; le principe de *l'objection préjudicielle*, relatif à la problématique de l'intraduisible, se trouve ici mis à l'épreuve. Il s'agit de l'analyse de la traduction de la littérature (poésie, roman, etc.) à partir d'approches et de substrats théoriques différents : linguistique, sémiotique, littéraire, fractal, etc. De

même, y sont traités les problèmes d'ordre culturel et interculturel que posent certains textes doxologiques (e.g. le texte pamphlétaire).

Ainsi, avant de proposer et de commenter une traduction en anglais d'un extrait de *L'éloge de l'imprudence* de Marcel Jouhandeau, Pierre Cadiot et Florence Lautel-Ribstein, dans « Traduire les 'somp tueuses ironies' des formes sémantiques : à propos d'un fragment de Marcel Jouhandeau », explorent pour commencer les dimensions les plus « formelles » de ce fragment. L'analyse thématique de l'indissociabilité des trois plans que sont l'ascension spirituelle nourrie par la chute dans le Mal, l'érotisation de la quête mystique et la théâtralisation de la dimension picturale du tableau évoqué débouchera sur une approche holistique et synesthésique de la traduction.

Au reste, comme l'indique le titre de son article « Le poème *Tentative de jalousie* de Marina Tsvétaeva et sa traduction en anglais par Elaine Feinstein », Marina Tsvetkova traite, à son tour, des problèmes relatifs à la traduction de la poésie. L'étude comparée du poème russe et de sa traduction anglaise montre la profonde différence entre les deux langues en matière d'écriture et de vocabulaire poétique. Elle peut s'expliquer par la difficulté d'exprimer une réflexion propre à une certaine « mentalité nationale » comme la mentalité russe dans une langue étrangère, en l'occurrence en anglais.

Pour Valeria Ferretti dans son « Céline italien : traduire entre le désir d'omnipotence et l'évidence de Sisyphe », l'écriture de Louis-Ferdinand Céline légitime, voire incite à la traduction-recréation. Dans le cas de traductions vers l'italien, la difficulté substantielle n'est pas liée à l'effort lexical, pourtant titanesque, demandé par le vocabulaire de Céline. Elle vient plutôt du fait que les traducteurs italiens ne disposent pas d'un équivalent du français populaire qui, bien que travaillé à l'extrême par l'auteur, reste pourtant le substrat syntaxique, c'est-à-dire la structure profonde de la langue célinienne. Dans cet article, Ferretti traite des enjeux lexicaux et stylistiques de la traduction italienne de *Mort à crédit*, le deuxième roman de Céline.

Dans l'article « Le chaos, le système et le fractal appliqués à l'analyse du processus de traduction » Ludmila Zbanț, Elena Gheorghiță et Cristina Zbanț tentent de relever le rapport entre la science du chaos et les notions qui y sont liées, telles que le système (dynamique), la modélisation qui accompagne le processus de cognition et celui de comportement des individus, mais aussi la notion transversale de fractal et son lien avec le processus de traduction. Le fractal institue et entretient le lien entre le particulier et l'universel en contribuant à la valorisation des universaux dans la communication humaine, notamment la communication interculturelle générée au cours de la traduction. Il est possible de comparer l'exégèse de la traduction à celle d'une arborescence fractale de nature symétrique et asymétrique en même temps. La constitution du rapport fractal entre le texte original et ses traductions sert à rendre plus clairs les liens qui se tissent entre les

systèmes incorporant des facteurs linguistiques et des facteurs culturels lors du processus de traduction.

Traduire, c'est négocier. Tel est le fil directeur de l'article de Sonia Berbinski intitulé « La fidélité infidèle : Le défigement dans l'écriture pamphlétaire ». Il faut négocier, d'une part, avec le souci du traducteur de ne pas trahir l'intention du texte de départ et, d'autre part, avec la nécessité d'obéir aux contraintes morphosyntaxiques, sémantiques, discursives et culturelles de la langue cible. Traduire le texte pamphlétaire soulève le plus souvent le défi de la représentation dans la langue cible du culturel et de l'interculturel. On ne trouve pas toujours un lexème ou une structure syntaxique équivalant à l'identité conceptuelle dans la langue cible et dans la langue source. Et dans ce cas, il faut adapter.

Les articles relevant des aspects didactiques, pédagogiques et interculturels viennent des expériences et des expérimentations qui ont eu lieu dans des universités et écoles supérieures de traduction et d'interprétation mettent en œuvre les principaux acteurs de tout acte didactique : l'enseignant et l'étudiant. Si les deux premières contributions nous éclairent sur l'expérience menée en cours, la troisième nous offre une expérience de vie.

L'article « 'Pousser les limites' le défi d'enseigner la traduction auprès de groupes multiculturels » de Stephanie Schwerter se fonde sur les expériences réalisées au cours de son enseignement de la théorie et de la pratique de la traduction à l'EHESS à Paris. Enseigner la traduction est une expérience d'autant plus enrichissante quand il s'agit de groupes dont les membres viennent du monde entier. La plupart des participants aux séminaires animés par l'auteure parlaient entre trois et cinq langues, ce qui leur conférait une grande sensibilité linguistique. Elle se propose d'illustrer comment les différentes perceptions du monde apportées par les étudiants de pays différents peuvent enrichir la réflexion sur l'activité de traduire.

Le deuxième article qui traite des aspects didactiques et interculturels de la traduction est celui consacré à « L'erreur en traduction : un dialogue nécessaire entre formateurs, chercheurs et traducteurs en formation ». Dans ce travail, Miguel Tolosa Igualada et Pedro Mogorrón Huerta considèrent que les erreurs en traduction représentent l'une des réalités les plus quotidiennes et communes, aussi bien pour les traducteurs que pour les traductologues, car elles demeurent monnaie étonnamment courante dans toutes les langues et cultures. Les auteurs présentent tout d'abord une synthèse des définitions et des classifications qui ont contribué de par leur originalité et nouveauté à faire avancer les études portant sur la caractérisation des erreurs en traduction. Dans ce sens, une expérimentation a été réalisée à l'Université d'Alicante, dont les résultats sont présentés dans cette recherche.

Le dernier texte « Profession : traductrice. Un bilan de carrière en lettres » est construit à la manière d'un bref entretien informel entre un journaliste-étudiant et Kathryn Radford, professeur et traductrice à Montréal. À travers cet entretien,

c'est l'expérience d'une traductrice et traductologue et son parcours professionnel qui sont mis en lumière K. Radford plaide en faveur d'une revalorisation du métier de traducteur dans le contexte actuel.

Il va sans dire que les quatre parties traitant de plusieurs aspects de la traduction sont aussi diversifiées que complémentaires. La catégorisation d'ordre fonctionnel que nous avons établie vise à « cerner » les multiples facettes de la traduction en tant qu'activité et à les réduire, *grosso modo*, à deux types majeurs, théorique et pratique, qui se disputent la priorité, et qui sont au principe de la problématique traductologique : la théorisation devrait-elle (ou non) avoir impérativement pour substrat une expérience traductive ? Les contributions réunies dans ce volume collectif témoignent du fait que les réflexions théoriques d'ordre traductologique se nourrissent de pratique fondée sur des expériences personnelles (*ego*) ou réalisées par autrui (y compris à des fins pédagogiques (*alter*)).

Le présent ouvrage, étant l'une des rares recherches consacrées à *l'expérience de traduire*, aspire à valoriser le travail inestimable des passeurs de savoir ; ces soldats longtemps inconnus, souvent méconnus, rarement reconnus qui œuvrent, en silence, au rapprochement des peuples, des nations et des civilisations.

*
* *

Pour ce qui est de *Linguistique et discours : description, typologie et théorisation*¹⁰, il se place dans le sillage d'une suite de travaux collectifs publiés sous notre direction ; lesdits collectifs sont soit le résultat de colloques internationaux qu'organise le laboratoire Langues, Littératures et Traduction (LALITRA) que nous dirigeons à l'Université Hassan II de Casablanca dans le cadre des manifestations et activités scientifiques autour de la linguistique, la littérature, la traduction ou la traductologie, soit le fruit du développement d'un concept en collaboration avec les participants. Parmi les ouvrages qui ont déjà vu le jour, nous citons : *Développements récents en Grammaire Fonctionnelle* (2003, Casablanca, Najah ElJadida) ; *Fonctionnalisme et description linguistique* (Préface de J. Lachlan Mackenzie, 2011, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes (2^e éd.)).

Le présent volume se propose d'atteindre deux objectifs. Le premier consiste à porter un éclairage sur la problématique de l'interface entre 'la grammaire' et 'l'analyse du discours', du rapport entre 'la linguistique' et 'le discours', dont les différentes contributions contenues dans le collectif constituent des instanciations. Le deuxième vise à rendre un bel et vibrant hommage, particulièrement chaleureux, au linguiste marocain le Professeur Ahmed Moutaouakil de l'Université Mohammed V de Rabat.

¹⁰ Mohammed Jadir (dir.), *Linguistique et discours : description, typologie et théorisation*, Peter Lang, Berlin, 2018, 266 pages.

L'une des prémisses méthodologiques fondamentales de la recherche linguistique formaliste, en l'occurrence générative et transformationnelle, est la dichotomie Phrase-Discours, où « Phrase » est entendue comme étant un objet formel isolé de ses attaches contextuelles, linguistiques et situationnelles à la fois. Selon cette orientation de recherche, seule la *Phrase*, ainsi définie, peut constituer l'objet de la linguistique. Quant au *discours*, aussi bien dans sa dimension phrastique que dans sa dimension transphrastique, il se trouve relégué à d'autres aires d'investigation–annexes ou connexes – telles que l'« analyse du discours » et la « linguistique textuelle ».

En revanche, certains cadres théoriques sont destinés à rendre compte de structures relevant du niveau textuel. La Théorie de la Représentation Discursive (TRD), par exemple, est un modèle linguistique qui a pour objectif de formuler des règles capables de construire, de façon entièrement automatisée, la représentation du texte où les relations anaphoriques sont explicitées. La structure de la TRD (Kamp ; 1979, 1981 ; Kamp & Reyle ; 1993) peut être visualisée comme suit (à partir d'un discours D, où figurent les phrases P1, P2, ... Pn) :

analyse syntaxique de P1 → représentation discursive de P1 → analyse
syntaxique de P2 → représentation discursive de P1 + celle de P2
analyse syntaxique de Pn →représentation discursive de P1, P2,
celle de Pn.

La Grammaire Fonctionnelle (GF), quant à elle, s'est affirmée dès le début comme une théorie du discours bien qu'elle se soit astreinte, dans ses premiers modèles, « pour des raisons programmatiques », à l'unité minimale du discours, l'« expression linguistique ». Effectivement, depuis sa création, la GF a toujours été conçue en tant que grammaire du discours. Pour Dik (1968 : 166) la description en termes de GF ne doit pas être limitée au niveau phrastique. De même, dans l'esquisse de la GF, nous lisons « la GF n'est pas restreinte à la description de la structure des phrases » (Dik ; 1978 : 15). Avec la parution de (Dik 1989), les fonctions pragmatiques intraclausales Topique et Focus ont été redéfinies dans une perspective discursive ; leurs subdivisions en plusieurs sous-types favorisent l'approche de la structure informationnelle à un plan supérieur (cf. Mackenzie & Keizer ; 1990 ; Moutaouakil ; 1992; Bolkestein & Van de Grift ; 1994). Dans le dernier chapitre, intitulé « Towards a functional grammar of discourse », du second volume de *The Theory of Functional Grammar*, Dik (1997) trace les grandes lignes d'une grammaire fonctionnelle du discours où la GF, dans sa version standard, constitue une partie intégrante. Il explique sa tendance à élaborer une grammaire du discours par le fait que les gens communiquent au moyen de structures plus larges et plus complexes que de simples phrases isolées.

Par ailleurs, l'interface entre 'linguistique' et 'discours', entreprise par Dik (1997) et mise en œuvre par les fonctionnalistes qui se sont penchés sur l'étude de l'impact des facteurs discursifs sur la structure interne des phrases (cf. Connolly et

al. 1997 et Hannay et Bolkestein 1998 parmi d'autres), se voit contestée par les théoriciens du modèle le plus récent de la théorie de la GF, soit la *Functional Discourse Grammar* (fr. *Grammaire Fonctionnelle du Discours (-Discursive)* (GFD ; Hengeveld & Mackenzie 2008). Il s'agit d'une théorie qui vise à mettre en lumière les propriétés structurelles du discours en relation avec ses propriétés sémantiques et fonctionnelles (pragmatiques). C'est dans ce cadre théorique que s'inscrivent de nombreuses études importantes qui ont pu montrer comment l'organisation générale du discours, décrite en termes de « Niveau Interpersonnel », de « Niveau Représentationnel » et de « Niveau Structurel », se manifeste dans les divers types de langues, les différents modes de communications et les différents types de discours. Pour les concepteurs de la GFD, la focalisation de l'analyse sur l'unité dite « intervention » (ang. *Move*) au Niveau Interpersonnel s'explique par « le but d'abandonner l'ambition d'offrir une 'grammaire du texte' », comme le confirme Mackenzie (2014).

De nombreux facteurs sont envisageables pour la répartition et la classification des contributions contenues dans ce collectif dont, par exemple, la thématique abordée par chaque auteur, la nature ou l'objectif de l'étude élaborée (e.g. description, typologisation, théorisation) ou encore le cadre théorique adopté pour l'analyse des données. Il va sans dire que le critère du dispositif conceptuel l'emporte sur les autres critères précédemment cités. Les cinq premières contributions s'inscrivent dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle (du Discours). Celles de Keizer et de Zouhri sont d'ordre descriptif, celles de Mackenzie, de Moutaouakil et de Jadir ont un caractère plutôt théorique. Si Vet a choisi d'analyser des séquences narratives dans le cadre pragmatique de la Théorie de la Représentation Discursive, Kleiber opte pour un modèle sémantique pour traiter son phénomène (le pronom *ça*). Une affinité semble réunir Nyckees, Cornish et Sadowska-Dobrowolska relativement au choix du modèle d'analyse (une approche sémantico-cognitive) bien que ces contributions soient de nature différente : la première est théorique, les deux autres, subséquentes, sont plutôt descriptives. Enfin, le collectif se trouve clos par deux tentatives de typologisation, l'une accomplie par Berbinski, l'autre, inspirée de la méthode cladistique, est réalisée par Corvaglia.

Cette diversité des cadres et approches théoriques reflète une diversité au niveau des contenus. La diversité vaut également pour les nationalités des participants qui appartiennent à de nombreux pays (France, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Pologne, Maroc, Autriche, Angleterre, etc.) ; ce faisant, nous aspirons à développer une liste relativement représentative sans prétendre à l'exhaustivité. La liste compte de grands noms tels que Kleiber, Mackenzie, Moutaouakil, Keizer, Cornish, etc. et deux noms de jeunes chercheuses pleines de promesses, Sadowska-Dobrowolska et Corvaglia en l'occurrence.

Dans le même ordre d'idées, l'article de J. Lachlan Mackenzie, de l'Université d'Amsterdam, retrace l'histoire de la Grammaire Fonctionnelle (GF) et

de la Grammaire Fonctionnelle-Discursive (GFD) et accorde une attention particulière au rôle d'Ahmed Moutaouakil dans ces évolutions. L'accent est mis sur la carrière intellectuelle du linguiste néerlandais qui a conçu et développé la GF, Simon C. Dik (1940-1995), et sur l'œuvre de Moutaouakil qui a appliqué la GF et la GDF à l'analyse de l'arabe standard moderne et d'autres variantes de l'arabe. Le chercheur constate que Moutaouakil s'est toujours efforcé de concilier la pensée des anciens grammairiens arabes avec les idées modernes avancées par les groupes de recherche en GF et GDF qui se sont formés aux Pays-Bas et, grâce à sa direction avisée, dans les pays arabophones.

L'étude d'Ahmed Moutaouakil « La linguistique à l'œuvre : Grammaire Fonctionnelle et Discours interposé » s'assigne comme but de défendre la thèse selon laquelle la linguistique, comme toute science, peut et doit participer à la prise en charge des différents problèmes de société et plus spécifiquement ceux ayant trait à la communication. Prenant comme exemple la théorie de la Grammaire Fonctionnelle du Discours, l'auteur tente de montrer comment une grammaire fonctionnellement orientée peut rendre compte de ce que l'on pourrait appeler « la communication interposée » dont, en particulier, la traduction.

La visée de Naïma Zouhri (Université de Casablanca), dans son article intitulé « Grammaire Fonctionnelle et texte publicitaire », est d'examiner la manière dont l'un des modèles proposés dans le cadre de la théorie de la Grammaire Fonctionnelle, la Grammaire Fonctionnelle Modulaire Stratifiée (Moutaouakil 2001) peut décrire les propriétés pragmatiques, sémantiques et morpho-syntaxiques du texte publicitaire en interaction avec ses propriétés non-linguistiques, picturales et sonores.

L'article de Evelien Keizer (Université de Vienne, Autriche), « Pragmatic function assignment and grammatical expression in FDG », s'inscrit dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle du Discours (GFD) et aborde ce qui, à première vue, semble être une incohérence dans le modèle : le fait que les fonctions pragmatiques de Focus et de Contraste qui, au Niveau Interpersonnel sont attribuées à des unités (en général des sous-actes), sont souvent exprimées de façon prosodique dans des unités grammaticales. Lesquelles unités sont soit déclenchées par l'information représentée au Niveau Représentationnel (fonction et opérateurs représentationnels), soit introduites au Niveau Morpho-syntaxique (en tant qu'éléments postiches). En se fondant sur une discussion détaillée d'exemples tirés du Corpus de Santa Barbara d'anglais américain parlé, Keizer vise à montrer que les traits formels (prosodiques) des éléments grammaticaux peuvent toutefois être expliqués dans le cadre de la théorie de la GFD au moyen d'une combinaison d'informations interpersonnelles, représentationnelles et contextuelles, sans recourir à des modifications supplémentaires.

Quant à nous, nous avons revisité notre travail d'évaluation (cf. Jadir 2009) des contributions les plus représentatives des fonctionnalistes qui ont abouti à

‘l’approche expansionniste’ et à ‘l’approche modulaire’ (cf. Dik 1997a,b ; Connolly et al. 1997 ; Hannay & Bolkestein 1998 ; Mackenzie & Gómez-González 2004, etc.), à argumenter en faveur de l’hypothèse du « parallélisme croissant » qui se veut un compromis entre les deux approches précédentes et, enfin, à examiner les travaux les plus récents (e.g. Mackenzie 2000, 2004 ; Hengeveld 2004a, b ; Hengeveld & Mackenzie 2008 et 2011) qui ont tenté de concilier stratification ascendante et modularité et d’ouvrir de nouvelles perspectives pour la Grammaire Fonctionnelle de Discours (GFD). Notre article finit par une brève application des présupposés théoriques du modèle de la GFD aux expressions idiomatiques (cf. Keizer 2016, Jadir 2016).

La contribution de Co Vet, qui s’inscrit dans le cadre de la TRD, a pour but d’étudier « Le rôle de l’aspect dans le discours narratif ». Après la présentation du cadre théorique, l’auteur analyse les types de règles qu’on utilise dans la théorie de la TRD et les applique par la suite à un texte pour enfants. Au bout de cette application, il s’est avéré que, même pour ce texte relativement simple, les règles requises sont plus compliquées que celles prévues dans la TRD. Le recours aux connaissances non-linguistiques semble fortement sollicité pour le traitement du type de problèmes rencontrés.

Comme l’indique le titre de l’article de Georges Kleiber, ce n’est que la question du genre et du nombre de *ça* qui occupera le chercheur. Kleiber compte montrer que, d’une part, les marques grammaticales de genre et de nombre de *ça* ont une contrepartie sémantique qui n’est pas prise en compte par les descriptions habituelles, mais qui s’avère décisive pour comprendre son fonctionnement, et que, d’autre part, contrairement à la vulgate en ce domaine, *ça* ne représente pas, pour le genre, le neutre, mais le masculin et qu’il n’est pas possible de parler non plus, comme certains ont pu le faire, de neutre pour le nombre. Le parcours de l’analyse comporte trois étapes. La première expose les arguments qui ont été avancés *ça* et là pour justifier la neutralité grammaticale de *ça*. La deuxième et la troisième sont consacrées à mettre en évidence la part sémantique qu’apportent au pronom *ça* le nombre singulier et le genre masculin.

Le travail de Francis Cornish, « Indexicaux : orientation cognitive, point de vue, et création de discours » s’inscrit en faux contre la conception prédominante dans la littérature sur les marqueurs indexicaux. Celle-ci les présente comme de simples outils de récupération d’un référent déjà installé dans un discours quelconque, en fonction de la condition vériconditionnelle (« objectiviste »). L’article évoque à cet égard les approches néo-gricéennes (Levinson, 2000) et gricéennes (Gundel et al., 1993), puis celle d’Ariel, conçue en termes d’accessibilité cognitive. Mais la prise en compte de nombre d’exemples attestés en anglais comme en français révèle un tout autre fonctionnement, où l’emploi de tel marqueur indexical en contexte est motivé plutôt par des facteurs subjectifs et interactionnels, dialogiques.

« Les développements de la biologie contemporaine plaident-ils contre les thèses objectivistes ? Examen d'une démonstration de George Lakoff (1987) » : dans cet article, Vincent Nyckees examine les arguments invoqués, non sans humour, par Lakoff (1987) pour démontrer que l'objectivisme serait condamné par les développements de la biologie du XX^e siècle.

Au reste, Katarzyna Sadowska-Dobrowolska de l'Université de Lublin (Pologne) se propose d'examiner les différents types de jeux de mots et d'analyser leurs structures linguistiques pour mettre en évidence les difficultés de leur traduction. Les problèmes théoriques sont décrits et expliqués à l'aide d'exemples d'une collection d'aphorismes de Stanisław Jerzy Lec, *Myślinieuczesane*, et de leurs traductions en français. Les jeux de mots sont considérés comme une combinaison particulière, un amalgame, dans lequel la forme et la signification forment un tout indivisible. Cette recherche vise à établir les différences entre la version source et la version cible d'un jeu et son effet sémantique.

L'analyse linguistique d'un texte cible est le trait commun entre Sadowska et Sonia Berbinski (de Université de Bucarest) dont le travail porte sur « l'approximation ». Se manifestant à plusieurs niveaux d'analyse, l'approximation est un phénomène naturel du langage qui, à côté du flou et du non-dit, est un aspect du flou. Les niveaux de manifestation de l'approximation dans le langage (i.e. morphosyntaxique, sémantico-référentiel, logico-sémantique et pragmatico-argumentatif) permettent de saisir les multiples facettes de ce phénomène, mis en action par divers mécanismes de production. Une importance particulière a été accordée aux problèmes de traduction qui peuvent intervenir dans la translation des discours construits sur l'approximation.

Au travers des dialectes italo-romans, méridionaux et salentins, l'étude de Antonella Corvaglia met la *cladistique* au service de la dialectologie, la cladistique étant une méthode de classification principalement liée à l'étude phylogénétique et typologique des espèces vivantes. L'essentiel de la recherche porte sur l'étude des différents diasystèmes dialectaux qui se dégagent de l'analyse cladistique appliquée au domaine Italo-roman Méridional.

Quand j'ai atteint la phase des 'Index' lors de la préparation du présent collectif, j'ai eu une concertation préalable avec le Professeur J. Lachlan Mackenzie sur les prénoms de certains auteurs de renom qui ont figuré dans sa riche contibution, il m'a écrit : « Qui pourra récompenser l'effort que tu fournis pour réaliser cet ouvrage ? ». Ma récompense serait de présenter un travail fini qui soit à la hauteur des horizons d'attente des chercheurs, linguistes et théoriciens qui m'ont fourni leurs contributions en acceptant de développer la problématique proposée sur l'interface « linguistique » / « discours » à travers la description de phénomènes linguistiques ou la théorisation en la matière.

Brèves LEA

« Migrations, économies et sociétés : des transferts culturels au ‘marketing de l’identité’ », numéro spécial RIELMA 2019

Fidèle à sa tradition annuelle, RIELMA a publié un nouveau numéro thématique que nous vous invitons à découvrir. Consacré aux migrations et à leur impact sur les sociétés nationales, ainsi que sur la société globale, le volume est en lui-même « un reflet de la pluralité des migrations, une pluralité qui est le fil conducteur de cet ouvrage », car il réunit des auteurs et des membres du comité scientifique provenant de trois continents et présente des textes en quatre langues. Les sujets abordés, divers eux aussi, s’articulent autour de trois grands axes : les multiples facettes des migrations, les transferts culturels et le marketing de l’identité.

Ce numéro spécial intéressera sans doute les spécialistes en études culturelles, en histoire et en anthropologie, mais aussi les étudiants en langues étrangères appliquées, dont le profil professionnel implique une connaissance fine et nuancée des contextes socio-culturels de leurs langues de travail.

(Source : Frédéric Spagnoli, Université de Franche-Comté,
et Alina Pelea, Université Babeş-Bolyai)

ERASMUS+ project: ReACTMe (RESEARCH & ACTION AND TRAINING IN MEDICAL INTERPRETING)

The Erasmus+ project on medical interpreter training ReACTMe (2019-1-ES01-KA203-064439; <http://reactme.net/home>) has yielded the first results.

During this year, members in the project collected data for a comparative analysis of the current needs and potential responses regarding medical interpreting in Romania, Italy and Spain: the European and national legislations were analyzed and more than 40 interviews with experts and policy/decision makers (health care institutions, NGOs, and medical/patient or interpreters associations representatives) were conducted. This first step helped establish relationships with partners who are directly concerned by the final outcomes of the project.

The comparative analysis and its results were presented at the 2nd *International e-Conference on Translation: Translation, Mediation and Accessibility for Linguistic Minorities* (University of Cordoba – Leibniz Universität Hannover, September 24th – 25th, 2020) and will be submitted for publication in the proceedings.

Also, the ReACTMe learning platform was launched in October 2020 (<http://reactme.net/learning-platform/training-resources>). The platform currently contains original materials (role-plays and terminology exercises) combining all the languages of the project and English. Throughout the following months, the platform will be constantly enriched with new original exercises (including video-recorded

materials), versions in new languages of the existing materials and a list of useful external resources for medical interpreting.

Finally, the researchers are starting to develop some guidelines for teaching/learning medical interpreting as well as the curriculum of a blended extracurricular module to be implemented at the participating universities after the funding period.

*(Source: Almudena Nevado – San Jorge University
and Alina Pelea – Babeş-Bolyai University)*

Jean Delisle avec la collaboration de Gabriel Huard et Alain Otis, *Interprètes au pays du castor*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 354 p.

On lit cet ouvrage comme on lirait un roman passionnant et, pour une fois, il ne serait pas du tout surprenant qu'un volume scientifique (qui plus est, d'une grande rigueur, ne laissant rien au hasard) serve de source d'inspiration à des productions littéraires et même cinématographiques. Effectivement, *Interprètes au pays du castor* est une collection de portraits vivants, que les auteurs dressent au fil des pages à travers des histoires dans lesquelles l'information documentaire solide est agrémentée de détails personnels, de petites anecdotes, et surtout présentée dans un style narratif stimulant, qui charme le lecteur dès la première page.

Le volume vient compléter une longue série que Jean Delisle – en tant qu'auteur et éditeur – a consacré à l'histoire des « truchements ». Il fait pendant aux *Douaniers de la langue*, paru aux mêmes éditions en 2016 et retrace l'histoire de la traduction sur le territoire canadien. Bel hommage à des personnages méconnus du passé canadien !

Le titre définit de manière implicite le cadre temporel et géographique : « le pays du castor », c'est le Canada de « l'époque de la traite des fourrures », du XVII^e au XIX^e siècles, un espace dans lequel Européens et Amérindiens se côtoient dans les contextes les plus divers avec des intérêts tantôt divergents, tantôt convergents. Les profils retenus montrent tour à tour la difficulté de cerner ce « passeur des mondes » à mille visages. Est interprète celui qui connaît au moins deux langues et peut s'en servir pour aider deux parties à s'entendre, mais les personnages de cette histoire « portent plusieurs titres et exercent de nombreuses fonctions » (p. 21) : « agents commerciaux, arbitres de différend, conciliateurs, conseillers, diplomates, éclaireurs, négociateurs de traités ou pacificateurs [...] chasseurs, donnés¹, guides, enseignants, fonctionnaires, militaires, missionnaires ou trafiquants de fourrures » (p. 22). Jean Delisle, Gabriel Huard et Alain Otis « ordonnent » cette réalité foisonnante en y identifiant cinq catégories qui sont autant de facettes d'une activité nécessaire, certes, mais dépourvue d'aura. Ainsi, les portraits retiennent *des compagnons des explorateurs, des collaborateurs des autorités civiles, des officiers militaires, des trafiquants ou des émissaires de compagnies de fourrures et des aides-missionnaires*. On constate une diversité similaire à d'autres niveaux (nationalité, genre, niveau d'études, langues connues), mais, en historiens avisés du domaine, les auteurs dénichent un fil rouge et parviennent même à donner une définition de l'interprète qui résistera, sans doute, à l'épreuve du temps, tant elle touche à l'essence même de la profession, tant elle est indépendante du contexte historique :

¹ Serviteurs laïques des missionnaires.

L'interprète est une oreille qui parle et ses paroles meurent à l'instant même où elles naissent. Son royaume est habituellement l'anonymat et, de ce point de vue, il partage le sort des traducteurs. Mais il importe peu qu'il reste dans l'ombre ou pas. Ce qu'on lui demande, ce n'est pas de briller sous les projecteurs ou d'accéder à la renommée, mais de faire en sorte que des personnes emmurées dans leur langue arrivent à communiquer. L'interprète trouve sa raison d'être dans la différence des langues et s'emploie à la gommer. (p. 22)

Ayant trouvé le critère de sélection des « personnages » à mettre au jour, les auteurs procèdent avec une méthode qui allie minutie et flexibilité, parvenant à retracer une autre histoire des relations interethniques qui ont forgé le Canada. La perspective du professeur de traduction et de traductologie qu'est Jean Delisle enrichit le tout par l'attention portée constamment à des aspects qui intéressent de près le lecteur contemporain : l'apprentissage des langues, le niveau de connaissances linguistiques, la préparation pour le travail de truchement, le statut socioprofessionnel, etc. En résulte, à la fin du volume, une compréhension plus fine des évolutions du métier, de ses composantes immuables et de celles qui varient au gré des époques.

Les chapitres-portraits sont rangés par ordre chronologique et nommés de manière suggestive, de sorte que chaque protagoniste est mis en valeur et en contexte dès la première ligne : « Domagaya et Taïnoagny : les truchements de Jacques Cartier », « Mathieu da Costa : Mythe et réalité entourant un interprète noir », « Étienne Brûlé : le truchement ensauvagé de Champlain », « Nicolas Perrot : interprète du Roy et habile diplomate », « Thanadelthur : la femme-esclave ambassadrice de paix », « Louis-Thomas Chabert de Joncaire : l'homme à tout faire de Vaudreuil », « Élisabeth Couc : femme libre aux allégeances multiples », « John Long : le 'castor' errant », « Tattannoeuck : l'Inuit serviable de Sir John Francklin », « John Tanner : un Indien blanc entre l'arbre et l'écorce », « Tookoolito et Ebierbing : fidèles complices de l'explorateur Charles Francis Hall », « Jerry Potts : l'« enfant-de-l'ours » au service de la police à cheval », « Jean L'Heureux : faux prêtre et interprète des Pieds-Noirs ».

Les nombreuses figures choisies pour accompagner l'histoire (huiles, gouaches, timbres, photos etc.) enrichissent la narration par des détails visuels captivants qui échapperaient inévitablement à un texte dont l'enjeu est en premier lieu historico-traductologique. En couverture, un tableau de John Buxton, *The Better Life*, qui représente une Autochtone anonyme, s'imposant « de plus en plus comme la représentation d'Élisabeth Couc, alias Isabelle Montour », selon les précisions éditoriales. Choix riche en significations : une autochtone, une femme aux traits forts, au regard fier et déterminé, ne paraissant nullement gênée du lourd fardeau sur son dos. L'image même de l'interprète sûr de lui envers et malgré tout ?

Enfin, la bibliographie extrêmement bien fournie fait du volume un ouvrage de référence pour toute recherche ultérieure et complète un *modèle* pour toute entreprise similaire dans un autre espace géographique et temporel.

On ferme ce livre avec regret que l'on ressent à la fin de toute histoire passionnante, mais surtout avec enthousiasme pour cette recherche qui, à la fois, rend hommage à ceux qui ont œuvré en marge de la grande Histoire et rend fiers ceux qui le font aujourd'hui, cette fois-ci depuis des cabines, physiques ou virtuelles, ou équipé d'un bloc-notes spécialement conçu.

Alina Pelea

Veronica MANOLE, *Português económico: manual para alunos de PLE, Nível C1*, București, Editura Universității din București, 2019, 299 páginas.

O livro da Veronica Manole, intitulado *Português económico: manual para alunos de PLE, Nível C1*, com a revisão científica de Ângela Carvalho, foi publicado em 2019, pela Editora da Universidade de Bucareste, graças ao apoio de Camões I. P e da sua Cátedra “Fernando Pessoa” da Universidade de Bucareste.

Dirigindo-se a um público constituído por aprendentes que já possuem “um nível avançado de língua portuguesa”, mas que pretendem “aprofundar os conhecimentos de linguagem económica” (segundo os termos da autora no “Prefácio”), este manual tem a vantagem de oferecer, graças à variedade das temáticas desenvolvidas, um instrumento de trabalho na área da economia e um apoio gramatical e lexical para o ensino / aprendizagem da língua portuguesa para fins específicos, nível C1.

O manual estrutura-se em vinte unidades didáticas: 1. *Globalização* (p. 11-22), 2. *Novas tecnologias* (p. 23-36), 3. *Novas fontes de energia* (p. 37-48), 4. *Externalização* (p. 49-60), 5. *Teletrabalho* (p. 61-74), 6. *Profissões do futuro* (p. 75-90), 7. *Indústrias criativas* (p. 91-102), 8. *Responsabilidade social* (p. 103-112), 9. *Negócios no feminino* (p. 113-124), 10. *Crise económica* (p. 125-140), 11. *Instituições financeiras internacionais* (p. 141-154), 12. *Blocos económicos internacionais* (p. 155-168), 13. *Dívida pública* (p. 169-180), 14. *Países emergentes* (p. 181-194), 15. *Empresas multinacionais* (p. 195-208), 16. *Fusões e aquisições* (p. 209-224), 17. *Marcas globais* (p. 225-236), 18. *Bolsa de valores* (p. 237-250), 19. *Importações e exportações* (p. 251-262) e 20. *Turismo* (p. 263-274). A diversidade e a atualidade das temáticas mencionadas são trabalhadas a partir de artigos especializados, portugueses e brasileiros. Assim, as atividades e os exercícios propostos pela autora, são concebidos para as necessidades e os interesses socioprofissionais de um público de adultos e de jovens adultos que frequentam os cursos de Filologia Portuguesa, mas que nem sempre possuem conhecimentos da área de economia.

A organização clara e sintética das vinte unidades merece ser destacada. No início da cada unidade didática aparecem as temáticas assim como os itens lexicais e gramaticais a serem trabalhados. Cada texto é explorado graças aos múltiplos exercícios de compreensão da leitura, do vocabulário e da gramática. O material

autêntico, extraído de jornais ou revistas de língua portuguesa, é utilizado, em primeiro lugar, com a finalidade de expansão do vocabulário e das estruturas gramaticais e, em segundo lugar, como base de atividades de compreensão escrita. Todos os artigos são seguidos por um pequeno glossário que permite a compreensão rápida de alguns termos desconhecidos. Quanto às atividades de expressão oral e de expressão escrita, estas completam cada unidade, preparando assim os aprendentes para dominar eficazmente um vocabulário especializado e realizar tarefas linguísticas como argumentar, explicar, escrever sínteses ou redigir artigos de opinião. Por razões de natureza técnica, a autora não propõe exercícios para o desenvolvimento da compreensão oral, mas promete concretizar essa tarefa em futuros materiais. O glossário económico final (p. 275-280) e a chave das atividades de compreensão escrita (p. 281-299) permitem a utilização deste manual também na autoaprendizagem por parte dos seus usuários.

Pela combinação das temáticas atuais e variadas (ver a este propósito a unidade 5 sobre o teletrabalho, p. 61-74), pela pertinência dos exercícios práticos e pela clareza da apresentação geral das unidades didáticas, o manual da Veronica Manole aqui apresentado constitui um instrumento de trabalho muito útil para o ensino / aprendizagem da língua portuguesa para fins específicos, nível C1.

Andreea Teletin

Cornelia Şuş, *Tradition and Change in Legal Discourse*, Argonaut & Scriptor, Cluj-Napoca, 2019, 369 p.

The legal jargon has always been regarded as a highly hermetic and abstruse language that is inaccessible to the layperson and has therefore dissuaded people from legal matters since time immemorial. Among the various legal genres that make up the legal field in itself, the contract enjoys a highly distinctive locus. The primary accomplishment of the book “Tradition and Change in Legal Discourse” by Cornelia Şuş is that of successfully demonstrating that the contract is, indeed, a specific and separate legal genre and a specialized type of legal text. This is a recurrent matter that is accurately and profoundly scrutinized throughout the book.

This particular work abounds in strengths. It is mentioned that the author enjoys the competence of being versed in both law and linguistics. Reading the book, this dual background became apparent in the quality and precision of the research skills displayed throughout the analysis. Consequently, the book also seems to be addressed to those in legal professions, to translators and linguists alike, as they could all benefit immensely from going through the findings presented by the book. The discussion of mega-corpora and small corpora is insightful, even more so because it draws on scholarly literature in this sense. The author does a good job in recurrently pointing to the singularity of the contract, as the analysis unfolds. The discussions surrounding the specificities of contractual discourse complement the

pragmatic analysis of the text and help reach the conclusions in a natural way. The discussion of methodology is complemented by a comprehensive literature review. Hence, very topical observations eventually emerge from the methodological section. Notwithstanding possible representativeness issues linked to the sheer size of the corpus, building the corpus for the present study was an accomplishment in its own right and deserves plenty of sincere scholarly appreciation.

Moreover, the fact that the author chooses to include and rely on samples of contracts along with real contractual agreements is an insightful decision that definitely complements the larger analysis. The discussion of taxonomies of legal texts and the literature review in this sense is topical, insightful and instrumentative in displaying the unique – expositive and instructive – character of the contract. The assessment of contractual linguistic acts and elements is carried out with rigor, clarity and attention to detail. There is also a very interesting and insightful discussion of vagueness and how it is, counter-intuitively, beneficial for the parties and legal actors sometimes. Overall, the author shows good analytical skills in drawing links between the linguistic observations and the overall legal discourse, its artisans, the governing legal system and all other relevant stakeholders. Furthermore, the author also offers a thorough account of traits that are popularly believed to be characteristic of legal language, such as the use of Latin expressions and archaic vocabulary. The book consistently and recurrently draws comparisons between English, Romanian and French, regardless of the topic of analysis and thus, there is an emphasis placed on similarities and discrepancies between these languages and how they frame contractual linguistics.

The biggest accomplishment of the book is the *thorough vertical and horizontal analysis of the contract*. In other words, not only are all the steps of the contract considered (from the drafting stage all the way to the interpretation phase), but the analysis also tackles the linguistic make-up of the contract in its entirety (starting out from an analysis of lexemes, words, specific terminology and phrases all the way up to the clause and ultimately, to the macro-structure of the document). The combination between these two complementary approaches provides the reader with a remarkably meticulous examination of contractual linguistics. The last chapter on speech acts is an innovative and insightful endeavor. The author goes beyond evoking scholars such as Searle and Austin, as expected, and borrows the concept of master speech acts from Fotion (1971), ultimately describing the contract as a cooperative macro speech act. The entire account of contractual speech acts is well-complemented by a final discussion of felicity conditions. Overall, it can be argued that the findings are valuable and beneficial for the practice community - for scholars, translators and legal professionals alike. This work manages to display, in a highly understandable, yet professional and in-depth manner, why contracts use the language that they use and why said language is topical and worth being investigated.

In spite of the comprehensive and well-thought-out analysis, there seems to be a general lack of target-ness, so to say. Another edition of the book could benefit from a section clearly and explicitly defining the target audience, displaying the aims of the study in an organized manner and paying more attention, overall, to a linguistically uniform treatment of quotes, fragments of contracts, extracts etc., as some readers who are not familiar with French, for instance, cannot enjoy some the examples provided.

The foreword suggests that the book provides a pluri-disciplinary (sometimes called inter-disciplinary) approach. It is essential to differentiate between the two concepts in research, but also to suggest that the approach of the book, while competent and comprehensive, seems to be neither pluri-, nor inter-disciplinary. There is, supposedly, an integrated interdisciplinary approach building up on Gricean pragmatics, speech act theory, functional grammar, etc. However, while these different sub-fields are all employed and do complement each other perfectly within the overall analysis, it seems that employing different facets of the same field of linguistics in a manner that renders them complementary to each other is not necessarily worth to be deemed “interdisciplinary”. Moreover, the subject under scrutiny here is located at the very borderline between legal studies and linguistics. The sole fact that the subject is of this nature and requires employing a point of view from both fields in order to carry out a competent analysis, does not necessarily make any analysis in that field an interdisciplinary one.

The greatest issue that a reader might have with a certain part of the book refers to its quite limited diachronic analysis. In a book entitled “*Tradition and change* in legal discourse” (own emphasis), one would expect there to be a somewhat more advanced level of diachronic analysis. In spite of this expectation and in spite of a time span chosen for the sample of contracts that *would* enable carrying out diachronic analysis, the book focuses mainly on synchronic scrutiny, throughout. While this latter aspect is remarkably well-thought, researched and presented, the expected diachronic perspective is rather limited and a newer edition of the book could definitely benefit from delving more profoundly into diachronic analysis, as the corpus would definitely allow for such an examination.

The foreword mentions that there is clear evidence of how tradition evolved in this genre over time, in the context of the internationalization of practices in contract writing. However, due to the limited character of the afore-mentioned diachronic analysis, one might argue that there is not that much evidence in this sense, since the diachronic perspective is considerably limited in the first place. There is room for improvement in this sense, as the present corpus would allow for a certain level of diachronic analysis that would definitely complement the existing *valuable research*.

The overall analysis is clearly a synchronic one – a competent and thorough one, but nevertheless synchronic, not diachronic. The author has, indeed, accurately

and thoroughly assessed the state of affairs, linguistically speaking, but the 'evolution' has not become apparent to the reader precisely due to the fact that the diachronic analysis is somewhat limited. The findings of the book should be regarded as relevant for linguists, translators and legal professionals, while the few shortcomings definitely represent fascinating areas of research that deserve more attention and are worth being studied in a more thorough manner. Ultimately, another edition of the book could definitely build up on the existing far-reaching and assiduous synchronic analysis and tackle further related aspects of contractual linguistics.

Matei Idu

Veronica Manole, O discurso parlamentar em português (Portugal, Brasil) e romeno: análise pragmático-discursiva, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2020, 443p.

This book is a slightly modified version of the PhD thesis defended at Paris 8 University in 2015. The author focuses the comparative analysis of Portuguese, Brazilian and Romanian parliamentary debates, the main focus being the interactional setting and address terms used by speakers. The theoretical framework is interactional linguistics (Kerbrat-Orecchioni 1990), political discourse analysis (Charaudeau 2005) and parliamentary discourse analysis (Ilie 2006; Marques 2000). In the first part of the book, the author focuses on the interactional setting. One chapter analyses the official transcripts of parliamentary sittings as a corpus for linguistic studies. Then the characteristics of the sequential structure of the debates – opening, body, closing –, the negotiation of turn taking and evasion strategies in answering questions are analysed. The second part of the book focuses on the uses of address terms in constructing images of the self and of the others and the configuration of interlocutive distance. This approach has allowed the author to identify a few characteristics of each sub-corpus: Portuguese debates are closer to the parliamentary protocol (the micro-sequential structure is more rigid, nominal institutional address forms are used almost exclusively), while in Brazilian and Romanian debates there is more flexibility both in the micro-sequential construction (ritual acts are more frequent) and in the wider range of address forms used (relational, academic, professional, generic).

Maria Dolores Rodriguez Melchor, Ilidko Horvath, Kate Ferguson (eds), *The Role of Technology in Conference Interpreting Training*, Oxford, Peter Lang Ltd, International Academic Publishers, 2020, 245 p.

This volume published under the aegis of the European Masters in Conference Interpreting (EMCI) contains a selection of papers in which authors share and analyze recent experiences with information and communication technologies in training conference interpreters. As institutional and / or academic actors, they present informed overviews about actual practices before the pandemic and realistic viewpoints on the near-future perspectives. The reader can read interesting contributions on remote interpreting, virtual classes, online resources and speech repositories, virtual learning environments, accessibility, self-perceived learning, etc.

Izabel E.T. de V. Souza, Effrossyni (Effie) Fragkou (eds), *Handbook of Research on Medical Interpreting*, Hershey PA: Medical Information Science Reference (an imprint of IGI Global), 2020, 511 p.

In an increasingly globalized world, medical interpreting come to play a more and more important role. Fortunately, thanks to recent research in this field, it also becomes a better defined and better documented profession. This exceptionally rich volume is divided into four sections – “The Medical Interpreting Profession”, “Medical Interpreting Practice”, “Mental Health Interpreting” and Medical Interpreting Education” – which provide a very useful insight into the current state of the profession for both academics and professionals.

Patrice Bret, Jeanne Peiffer (dir.), *La traduction comme dispositif de communication dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions Hermann, 248 p.

Aboutissement d'une recherche menée au Centre Alexandre Koyré (EHESS) avec le soutien de l'ANR CITERE « Circulations, territoires et réseaux en Europe de l'âge classique aux Lumières », le présent volume envisage l'histoire de la traduction à partir de la matérialité du texte, du livre comme objet qui circule et des acteurs qui y contribuent. Et la traduction, et l'époque des Lumières nous sont révélées ici sous un jour nouveau, car devenues en quelque sorte les deux faces d'une même pièce, qui est l'enrichissement par le savoir.

Dror Abend-David (ed.), *Representing Translation: The Representation of Translation and Translators in Contemporary Media*, London, Bloomsbury Academic, 2019, 223 p.

Rarely in the spotlight, translators are nevertheless present in the media and works and fiction. And, as this rich volume indicates, they are interesting and enticing characters. These “social (double) agents” – as one contributor describes them play an active role in all the areas involving communication, a role with implications that go far beyond what the ordinary client of translation could imagine. The contributions deal with particular cases – from the image of the “Universal Translator” and reactions to audiovisual translation to interpreters's dilemmas and localization in advertisement translation, to quote but a few of the topics tackled – but offer at the same time a global image of what translation is nowadays, of the translators' impact and of the public's perception of their work.

***Translationes*, « Histoire/Historiographie de la traduction : entre le réel et le virtuel », n° coordonné par Georgiana Lungu Badea et Neli Ileana Eiben, Editura Universității de Vest, Timișoara, 2019.**

La revue *Translationes* nous propose un numéro qui établit un pont – tellement nécessaire en ce moment – entre le thème de l'histoire, dont l'intérêt ne cessera de croître, et les moyens actuels que les chercheurs ont à leur disposition

pour explorer le passé. Aux contributions qui tissent le thème du dossier, s'ajoutent, comme toujours, un entretien (cette fois-ci avec Ana Rossi sur la poésie bilingue et autotraduite) et des comptes rendus.

***English Studies at New Bulgarian University*, Vol. 6, Issue 1, New Bulgarian University Department of Foreign Languages and Cultures.**

The present issue of *ESNBU* reflects the journal's diversity of interests. With papers on students' motivation, English teaching and learning, literature and the status of the Irish language, it targets a wide readership of academics in the field of humanities. Available at <https://esnbu.org/index.php?wiki=vol6-issue1-2020>

